CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL.

UNION EUROPÉENNE

L'EUROPE s'engage en région Centre-Val de Loire avec les FESI

UNION EUROPÉENNE Fonds Européens Structurels et d'Investissement

Région Centre-Val de Loire

L'Europe en région Centre-Val de Loire, une chance pour tous.

Evaluation d'impact infrastructures, usages et mutualisation du Programme Opérationnel FEDER-FSE 2014-2020 Centre-Val de Loire

27 avril 2022

Rapport final

edater

Ocalia
Catalyseur de transitions territoriales

Sommaire

PREAMBULE : STATUT ET STRUCTURE DU RAPPORT 4

A- PRINCIPAUX RESULTATS

1 - CADRAGE DE L'EVALUATION 6

1.1 CONTEXTE, PERIMETRE ET OBJECTIF 6
1.2 SITUATION DU NUMERIQUE EN CENTRE-VAL DE LOIRE EN DEBUT DE PROGRAMMATION 7
1.3 POIDS ET LOGIQUE D'INTERVENTION DU NUMERIQUE DANS LE PROGRAMME 2014-2020 9
1.4 LE REFERENTIEL D'EVALUATION 13

2 - REPONSES AUX QUESTIONS EVALUATIVES 16

2.1 SYNTHESE DES REPONSES AUX QUESTIONS EVALUATIVES 16
2.2 QE1 : QUELLE EST LA CONTRIBUTION DES PROJETS SOUTENUS PAR LE FEDER A UNE MEILLEURE COUVERTURE DU TERRITOIRE EN THD ? 24
2.3 QE 2 : QUEL EST L'IMPACT DES PROJETS POUR LE TERRITOIRE, LES ACTIVITES ECONOMIQUES ET LA POPULATION ? 35
2.4 QE 3 : QUELLE EST LA CONTRIBUTION DU FEDER AU DEVELOPPEMENT DE NOUVEAUX PROJETS ET D'EXPERIMENTATIONS NUMERIQUES ? 39
2.5 QE 4 : QUEL EST L'IMPACT EN TERMES D'USAGES PAR LA POPULATION DES NOUVEAUX SERVICES 50

3 RECOMMANDATIONS 57

3.1 TABLEAU DE SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS 57
3.2 LES FICHES DE RECOMMANDATIONS 58

B- ANALYSES DETAILLEES

4 – BILAN DES REALISATIONS 67

4.1 CHIFFRES CLEFS DE LA PROGRAMMATION 2014-2020 DU PO FEDER -VOLET NUMERIQUE 67
4.2 LA DYNAMIQUE DE PROGRAMMATION 68
4.3 TYPOLOGIE ET CARTOGRAPHIE DES PROJETS 68

5 - RESULTATS DE L'ENQUETE BENEFICIAIRES 73

5.1 STRATEGIE D'ENQUETE ET TAUX DE RETOURS 73
5.2 AVANCEMENT DES PROJETS, ETAT DES REALISATIONS 74
5.3 EFFETS DE LEVIER DU FINANCEMENT FEDER 75
5.4 LA GESTION DU FEDER 76
5.5 CARACTERE EXPERIMENTAL ET INNOVANT DES PROJETS NUMERIQUE 80
5.6 IMPACT DES PROJETS ET CONTRIBUTION A LA TRANSFORMATION NUMERIQUE DE L'ECONOMIE 81
5.7 SUGGESTIONS ET COMMENTAIRES DES REPONDANTS 84

6 - LES ETUDES DE CAS 85

6.1 PREAMBULE ETUDES DE CAS 85
6.2 PRINCIPAUX CONSTATS, PISTES DE REFLEXION ET PERSPECTIVES ISSUS DES ETUDES DE CAS 87
6.3 EURE-ET-LOIR NUMERIQUE 90
6.4 GIP RECIA 95
6.5 MUTUALITE FRANÇAISE 111
6.6 RESOUDRE 37 118
6.7 RESEAU D'INITIATIVE PUBLIQUE 36 125
6.8 COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TERRITOIRES VENDOMOIS 131
6.9 DILLXP DIGITAL LEARNING LAB 137
6.10 COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VAL D'AMBOISE 146

6.11 BERRY NUMERIQUE 154
6.12 CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET 159
6.13 CENTRE REGIONAL D'INFORMATION JEUNESSE 164

7 ANNEXES 170

7.1 CALENDRIER DETAILLE DE LA MISSION 170
7.2 DOCUMENTATION & DONNEES 172
7.3 LISTE DES ENTRETIENS 173
7.4 QUESTIONNAIRE D'ENQUETE 174
7.5 COMPTES RENDUS DES ENTRETIENS CONDUITS DANS LE CADRE DU BENCHMARK 184

Préambule : statut et structure du rapport

Le présent document constitue le **rapport final de l'évaluation**. Il est organisé de la manière suivante :

A- Principaux résultats

- **La partie 1** présente le **cadrage de l'évaluation** : contexte de réalisation, périmètre et objectif ; puis la situation du numérique en Centre-Val de Loire au moment de l'élaboration du programme ; ensuite la présentation de la logique d'intervention du programme ; enfin le référentiel de l'évaluation.

- La **partie 2** formule les **réponses aux questions évaluatives**. En début de partie est présenté un tableau récapitulatif qui permet de prendre connaissance de la synthèse des réponses. Puis chaque question est traitée de façon détaillée.

- La **partie 3** présente les **recommandations** issues des travaux. Avant leur intégration dans ce rapport, ces recommandations ont fait l'objet d'un examen dans le cadre d'un « atelier recommandations » spécifique réunissant les spécialistes, au sein de la Région, du numérique (DTNC) et du FEDER (DEI), ainsi que l'évaluateur.

B- Analyses détaillées

- La **partie 4** présente un **bilan synthétique de la programmation et des réalisations** 2014-2020.

- La **partie 5** correspond à l'analyse des **résultats de l'enquête** conduite auprès des bénéficiaires d'une subvention FEDER Numérique (porteurs de projets).

- La **partie 6** est dédiée aux **études de cas** réalisées sur un échantillon de projets sélectionnés avec la Région Centre-Val de Loire.

- La **partie 7** réunit diverses **annexes**. Elle comprend notamment les comptes rendus issus du benchmark.

A- PRINCIPAUX RESULTATS

1 - Cadrage de l'évaluation

1.1 Contexte, périmètre et objectif

Cette évaluation s'inscrit dans le cadre des obligations règlementaires en matière d'évaluation des fonds européens qui s'imposent à l'ensemble des Autorités de Gestion pour la programmation 2014-2020. Elles doivent en effet évaluer l'efficacité, l'efficience et l'impact des programmes pour chaque priorité ou axe thématique.

Cette évaluation porte sur le programme opérationnel 2014 - 2020 de Centre-Val de Loire et concerne spécifiquement l'axe 3 « une société numérique » financé par le FEDER, dédié d'une part au déploiement des infrastructures numériques et d'autres part au renforcement des services et usages numériques.

Les actions financées via REACT EU ne font pas partie de cette évaluation.

Le périmètre précis de l'évaluation est présenté dans le tableau ci-dessous :

Axe	Priorité d'investissement	Objectif spécifique
3 Une société numérique : infrastructures, usages et mutualisation	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)	2.c.1 - Développer l'utilisation de nouveaux services numériques (expérimentations) dans l'e-administration, l'e-éducation, l'e-santé et les tiers lieux d'innovation numérique
	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique	2.a.1 - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique

Outre la réponse à une obligation réglementaire, l'évaluation doit permettre :

- De comprendre dans quelle mesure le FEDER a contribué à la transformation numérique du territoire et des acteurs ;
- D'alimenter, via les conclusions et recommandations issues de l'évaluation, l'engagement du nouveau PO FEDER-FSE+ 2021-2027[1]. En effet, si la stratégie du nouveau PO 21-27 sera déjà arrêtée au terme de cette évaluation, les modalités de mise en œuvre des interventions dédiées à la numérisation (par exemple lors du lancement

[1] Il a été convenu lors de la réunion de lancement que les recommandations seraient orientées sur le PO 21-27. En effet, fin 2021, la programmation du PO 14-20 sera terminée (restera uniquement le suivi des réalisations des projets).

d'appels à manifestation d'intérêt ou d'appels à projet) pourront s'alimenter des enseignements de l'évaluation.

1.2 Situation du numérique en Centre-Val de Loire en début de programmation

1.2.1 Une couverture en THD faible et contrastée selon les territoires

En 2014, au moment de la rédaction du programme opérationnel 2014-2020, la Région Centre-Val de Loire établissait le constat suivant : l'initiative des opérateurs privés en matière de déploiement des réseaux très haut débit (THD) ne concernera que 40% de la population, essentiellement concentrée dans des zones urbaines.

Pour éviter une fracture numérique trop importante, la Région, en lien avec les autres collectivités et l'Etat a alors décidé d'investir massivement dans le déploiement du THD. Leur intervention s'est alors coordonnée pour garantir un aménagement équilibré du territoire entre zones concertées (initiative privée) et autres zones (initiative publique) avec pour objectif de couvrir 90% de la population d'ici 2023.

Les besoins importants en matière d'investissements publics, permettant de pallier les défaillances de marchés, ont amené les acteurs à avoir une approche coordonnée, et notamment entre le FEDER et FEADER. L'autorité de Gestion, en lien avec les priorités de la SCORAN, a choisi de mobiliser le FEDER en priorité sur des projets de très haut débit (minimum 30mbps) de déploiement couvrant un maximum de sites prioritaires d'intérêt économique et publique (PME, hôpitaux, centres de recherche, universités, etc.) et pour le FEADER la montée en débit dans les territoires ruraux.

1.2.2 Des usages et services numériques en retard

L'autorité de gestion mettait également en avant au moment de la rédaction de son programme l'articulation nécessaire entre déploiement du THD et services et usages numériques.

La Région identifiait un enjeu de fort vieillissement de la population (indice de 78,5 vs 69,4 au niveau national), mais aussi un déficit de professionnels de santé ou phénomène de désertification médicale (8,7 médecins généralistes en région Centre pour 10 000 hbts en 2013 contre 10,4 pour 10 000 hbts au niveau national). Au regard de ces constats l'autorité de gestion a ainsi choisi d'utiliser les possibilités offertes par la télémédecine et l'information à distance ainsi que la coordination territoriale des acteurs pour répondre à ces besoins.

Dans le domaine de l'e-administration, la région du point de vue des services rendus aux habitants par les collectivités identifiait un enjeu de lisibilité et de qualité pour l'accès aux services. Le conseil régional a ainsi souhaité un effort de mutualisation de l'ensemble des services publics en région pour créer un environnement administratif efficace tant pour les habitants que pour les entreprises. Ainsi, la région Centre-Val de Loire a fléché les actions et outils géomatiques, de l'open data et plus largement la gestion des données publiques pour

répondre à ces enjeux. Mais également de créer et développer des lieux de médiation permettant à tous les citoyens de s'approprier les nouveaux usages numériques et de pouvoir disposer de solutions pour travailler à distance.

Du point de vue de l'éducation, la région faisait état d'un niveau global de formation plus faible que la moyenne nationale. La formation à distance, l'appropriation de nouveaux outils numérique ont ainsi été fléchés par la région pour permettre la mise en place d'un système de formation tout au long de la vie avec la volonté de doter tous les apprenants des outils leur permettant d'accéder aux ressources pédagogiques en ligne à travers un Environnement Numérique de Travail dédié et adapter leurs formations. De même, la région faisait le constat de niveaux d'appropriation hétérogènes en matière d'e-éducation.

Dans son précédent Schéma régional de développement économie, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), la Région Centre-Val de Loire affirmait une volonté d'accompagner les transitions, notamment la numérisation des entreprises du territoire.

La réussite de la digitalisation des PME régionales été ainsi identifiée comme un enjeu de première importance pour l'économie de la région car l'optimisation des processus internes, l'accès à de nouveaux modes de distribution et l'offre de nouveaux services, notamment en matière de qualité de relations clients, contribuent à développer et à pérenniser l'activité, et donc l'emploi.

L'autorité de gestion justifiait également la mobilisation du FEDER pours permettre d'augmenter l'offre d'applications numérique au service des habitants de la région Centre (PI 2c). Dans son programme la région Centre-Val de Loire identifie l'e-santé, l'e-administration, l'e-éducation et les tiers lieux d'innovation numérique comme des cibles prioritaires. La région a donc choisi de mobiliser le FEDER pour accompagner des expérimentations sur ces secteurs.

1.3 Poids et logique d'intervention du numérique dans le programme 2014-2020

1.3.1 Un poids mesuré au sein du PO

Sur les 331,4 M€[2] de fonds du PO FEDER-FSE- IEJ 2014-2020, l'axe 3 dédié au numérique bénéficie de 29,5M€ de FEDER ce qui représente 8,9% de la maquette du programme.

Ces 29,5 M€ se répartissent en deux Objectifs Spécifiques (OS) :

- ✓ OS 2.c.1 « Développer l'utilisation de nouveaux services numériques (expérimentations) dans l'e-administration, l'e-santé et les tiers lieux d'innovation numérique » pour 11, 4 M€
- ✓ OS 2.a.1 « Etendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique » pour 18,13 M€.

Rappelons que la Commission Européenne lors de l'élaboration des PO 14-20, dans un souci de performance recommandait de concentrer les crédits sur un nombre limité d'OS et avec des enveloppes suffisantes pour obtenir une masse critique et permettre ainsi d'avoir un réel effet impact (5% de la maquette financière par OS était un seuil bas recommandé par la CE).

L'OS dédié aux infrastructures qui représente 5,4% de la maquette atteint le plancher recommandé. En revanche l'OS dédié aux usages et services est nettement en deçà à 3,4%.

1.3.2 Une priorité financière sur le soutien aux infrastructures

Comme le montre le tableau ci-dessous, la priorité financière est donnée au soutien des infrastructures THD avec 61% des crédits, ce qui se justifie par le diagnostic initial de retard à combler et par le coût de ce type d'investissement.

Les 49% restant dédiés aux services et usages se répartissent en 4 types d'actions. La e-santé et l'e-éducation bénéficient de crédits un peu plus importants que l'e-administration et les tiers-lieux.

L'OS dédié au développement de ces nouveaux services et usages vise le soutien des expérimentations donc plutôt des projets de taille plus modeste, moins gourmands en financement dans un premier temps.

[2] Tableau CGET

Figure 1 : Maquette financière du programme par type d'opération données au 30/09/2021*

Type de projet	Montant UE maquette	Part
Infrastructures très haut débit	18 128 504,00 €	61%
E-santé	4 200 000,00 €	14%
E-éducation	3 330 744,00 €	11%
Tiers lieux	2 180 000,00 €	7%
E-administration	1 713 575,00 €	7%

** Sources : PO Tableau des directeurs Europe (CGET)-données au 21-12-2021*

1.3.3 La logique d'intervention du programme dans le domaine du numérique

Le Diagramme Logique d'Impact (DLI) présenté ci-après[3] synthétise la logique d'intervention établie au moment de la rédaction du programme. Ce diagramme est établi à partir des objectifs initialement fixés, les types d'actions et d'interventions fléchés ainsi que les résultats et impacts recherchés en montrant les relations de causes à effet recherchées.

La logique d'intervention concernant le THD est simple avec des types d'actions limités et un résultat attendu unique.

Trois indicateurs sont prévus pour mesurer les réalisations et résultats des actions dédiées aux infrastructures :

- Taux de couverture de la population avec un réseau large bande supérieur à 30 Mbps sur l'ensemble du territoire régional (indicateur de résultat)
- Nombre de ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps (indicateur de réalisation)
- Nombre de ménages, d'entreprises et d'établissements publics supplémentaires bénéficiant d'un accès à un service supérieur à 30 Mbps (indicateur de réalisation)

Le volet services et usages additionne une plus grande diversité d'actions et de résultats recherchés.

Deux indicateurs sont prévus pour mesurer les réalisations et résultats de ces actions :

- Nombre de nouveaux services numériques expérimentés à travers les projets soutenus par le FEDER (indicateur de réalisation)
- Taux d'utilisation par les publics cibles des services numériques expérimentés (indicateur de résultat).

[3] Ce DLI a fait l'objet d'une validation dans le cadre de la note cadrage du 8-11-2021

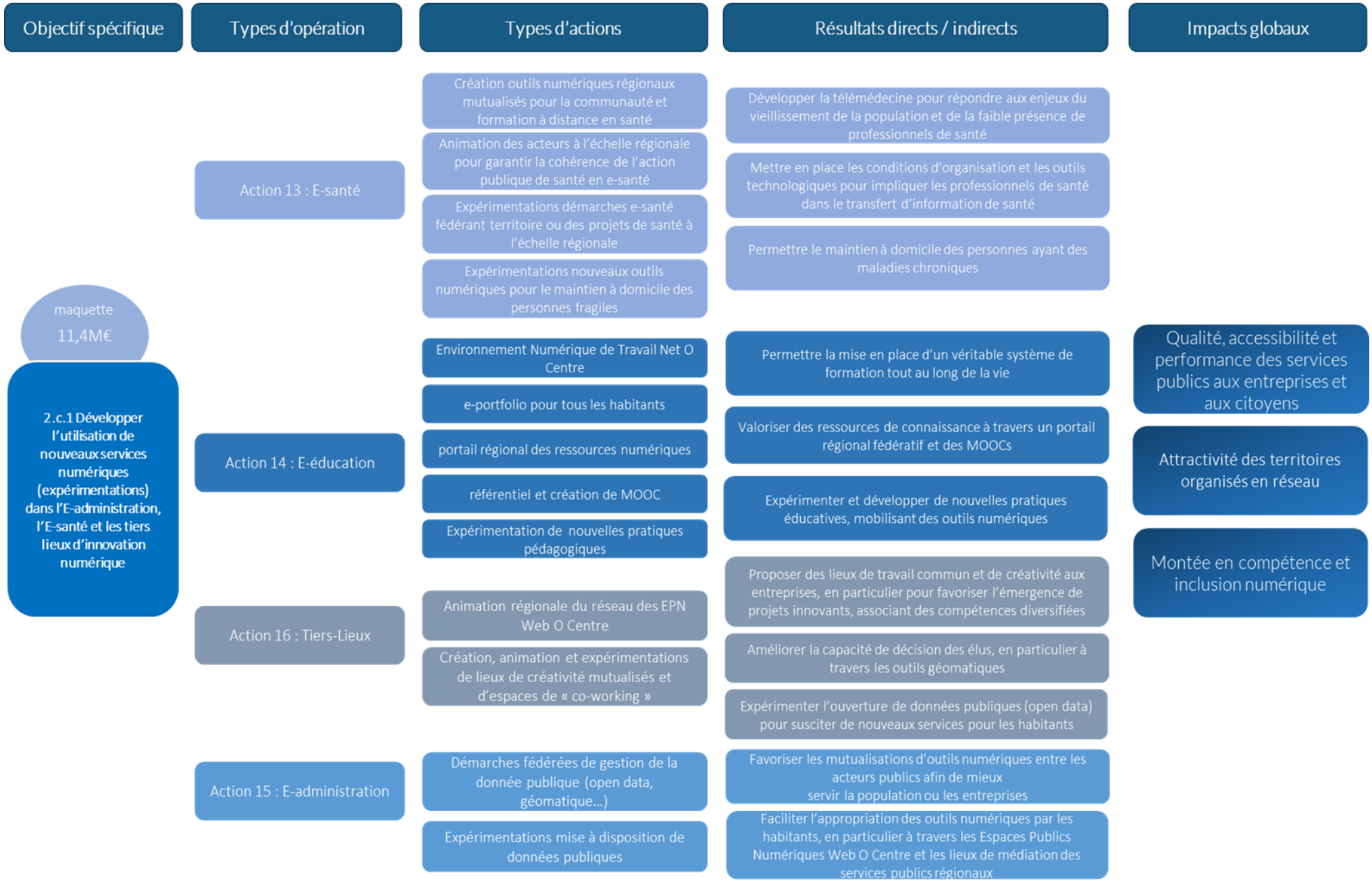
Objectif spécifique
Types d'opération
Types d'actions
Résultats directs / indirects
Impacts globaux
maquette
11,4M€
2.c.1 Développer l'utilisation de nouveaux services numériques (expérimentations) dans l'E-administration, l'E-santé et les tiers lieux d'innovation numérique
Action 13 : E-santé
Action 14 : E-éducation
Action 16 : Tiers-Lieux
Action 15 : E-administration
Création outils numériques régionaux mutualisés pour la communauté et formation à distance en santé
Animation des acteurs à l'échelle régionale pour garantir la cohérence de l'action publique de santé en e-santé
Expérimentations démarches e-santé fédérant territoire ou des projets de santé à l'échelle régionale
Expérimentations nouveaux outils numériques pour le maintien à domicile des personnes fragiles
Environnement Numérique de Travail Net O Centre
e-portfolio pour tous les habitants
portail régional des ressources numériques
référentiel et création de MOOC
Expérimentation de nouvelles pratiques pédagogiques
Animation régionale du réseau des EPN Web O Centre
Création, animation et expérimentations de lieux de créativité mutualisés et d'espaces de « co-working »
Démarches fédérées de gestion de la donnée publique (open data, géomatique…)
Expérimentations mise à disposition de données publiques
Développer la télémédecine pour répondre aux enjeux du vieillissement de la population et de la faible présence de professionnels de santé
Mettre en place les conditions d'organisation et les outils technologiques pour impliquer les professionnels de santé dans le transfert d'information de santé
Permettre le maintien à domicile des personnes ayant des maladies chroniques
Permettre la mise en place d'un véritable système de formation tout au long de la vie
Valoriser des ressources de connaissance à travers un portail régional fédératif et des MOOCs
Expérimenter et développer de nouvelles pratiques éducatives, mobilisant des outils numériques
Proposer des lieux de travail commun et de créativité aux entreprises, en particulier pour favoriser l'émergence de projets innovants, associant des compétences diversifiées
Améliorer la capacité de décision des élus, en particulier à travers les outils géomatiques
Expérimenter l'ouverture de données publiques (open data) pour susciter de nouveaux services pour les habitants
Favoriser les mutualisations d'outils numériques entre les acteurs publics afin de mieux servir la population ou les entreprises
Faciliter l'appropriation des outils numériques par les habitants, en particulier à travers les Espaces Publics Numériques Web O Centre et les lieux de médiation des services publics régionaux
Qualité, accessibilité et performance des services publics aux entreprises et aux citoyens
Attractivité des territoires organisés en réseau
Montée en compétence et inclusion numérique

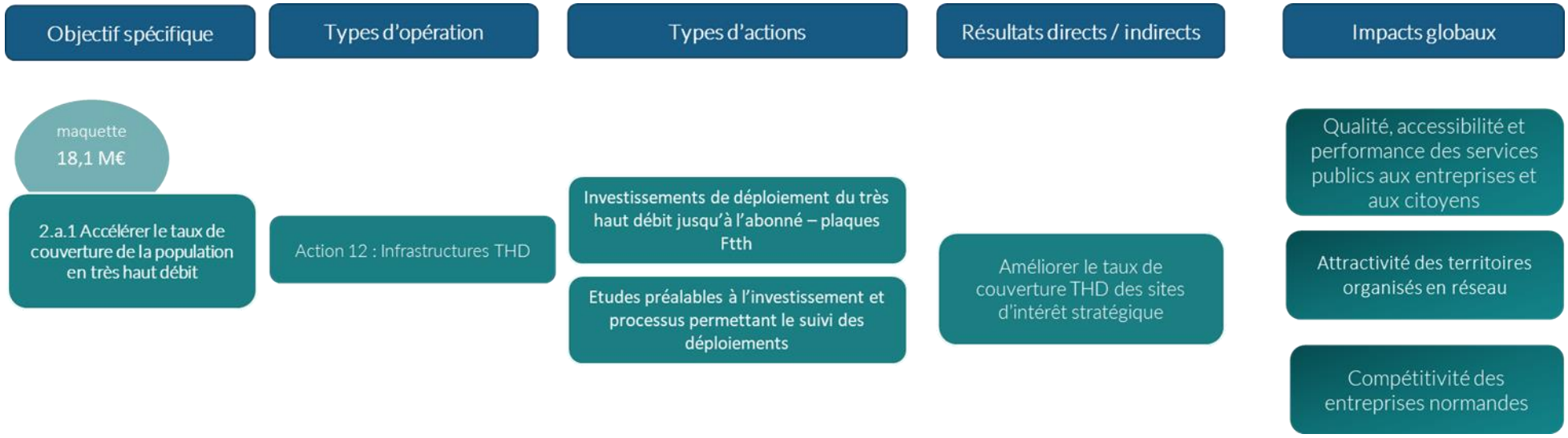

Les indicateurs du programme*

PI	OS	Indicateur		Type	Valeur cible (2023)
2a	2a.1	RO07	Taux de couverture de la population avec un réseau large bande supérieur à 30 Mbps sur l'ensemble du territoire régional	Résultat	90%
2a	2a.1	CO10	Infrastructures TIC : ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Réalisation	104 094
2a	2a.1	SO03	Ménages, entreprises et établissements publics supplémentaires bénéficiant d'un accès à un service supérieur à 30 Mbps	Réalisation	118 000
2c	2c.1	SO04	Nombre de nouveaux services numériques expérimentés à travers les projets soutenus par le FEDER	Réalisation	40
2c	2c.1	RO08	Taux d'utilisation par les publics cibles des services numériques expérimentés	Résultat	50%

**à partir des données renseignées dans le fichier transmis par le CR « RAMO 2020.pdf »*

1.4 Le référentiel d'évaluation

Le référentiel d'évaluation a été présenté et validé dans la note de cadrage. Il reprend :

- Le phasage et pilotage de la mission d'évaluation
- Les questions évaluatives
- Les outils mobilisés

1.4.1 Phasage et pilotage de la mission d'évaluation

La démarche d'évaluation a été conçue en trois grandes phases. La première phase renvoie à une étape de cadrage de l'évaluation, puis une phase 2 de collecte de l'information et première analyse, et enfin une phase 3 d'analyse et de valorisation des données intégrant les recommandations et la production des livrables.

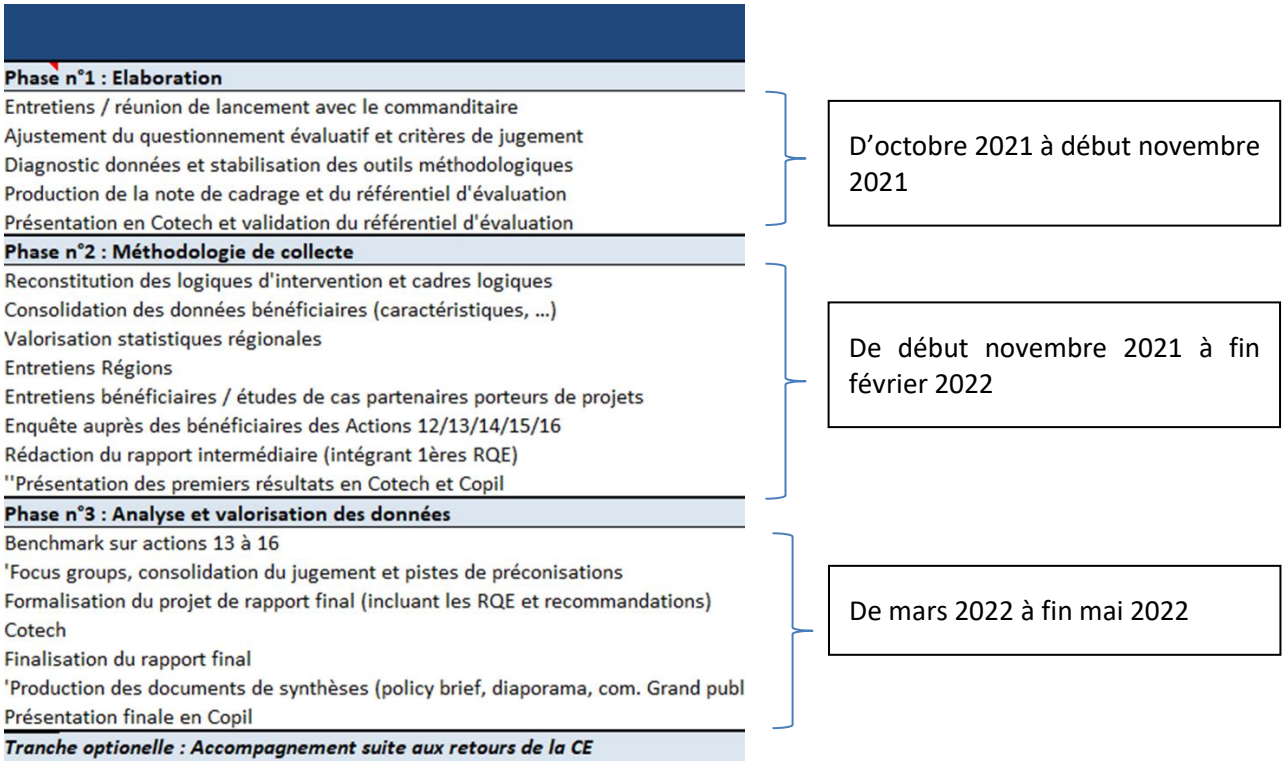

Le pilotage de la démarche est assuré dans le cadre de COTECH (Comité technique) et COPIL (Comité de pilotage).

Le calendrier détaillé de la mission (dont le positionnement calendaire des instances de pilotage) est fourni en annexe.

1.4.2 Les questions évaluatives

Question évaluative	Critères de jugement
Action 12 dédiée aux infrastructures numériques	
QE1 : Quelle est la contribution des projets soutenus par le FEDER à une meilleure couverture du territoire en THD ?	L'intervention du FEDER a permis d'atteindre un taux de couverture de 90% de la population par un réseau à large bande supérieur à 30Mbps sur l'ensemble du territoire régional (Efficacité)
	L'allocation des fonds a été réalisée de façon optimale afin de maximiser la contribution des projets aux résultats recherchés (Efficience)
	Le FEDER a eu un apport spécifique sur les projets d'infrastructures en notamment en termes d'acteurs associés, de budget, ... (Effet levier)
	Les projets soutenus par le FEDER sont complémentaires avec d'autres stratégies de développement d'infrastructures numérique sur le territoire et notamment avec le FEADER sur la montée en débit (Cohérence externe)
QE 2 : Quel est l'impact des projets pour le territoire, les activités économiques et la population ?	Les projets soutenus ont permis de développer, transformer ou de renforcer des nouveaux usages de ces infrastructures par les opérateurs, les particuliers, les entreprises (Impacts)
	Les projets soutenus ont renforcé le maillage du territoire, son accessibilité, sa dynamique économique (Impacts)
Action 13,14,15 et 16 dédiées aux services et usages numériques	
QE 3 : Quelle est la contribution du FEDER au développement de nouveaux projets et d'expérimentations numériques ?	L'intervention du FEDER a permis de développer de nouveaux services numériques notamment en termes d'expérimentations (Efficacité)
	Le FEDER a contribué spécifiquement au développement des projets numériques soutenus en termes de partenariat, cofinancement des budgets, les types de services numériques, les stratégies de diffusion de ces services, ... (Effet levier)
	L'animation issue des appels à projets et le FEDER ont contribué au développement de nouveaux usages et d'expérimentations (Effet levier)
	L'allocation des fonds a été réalisée de façon optimale et a permis de maximiser la contribution des projets aux résultats recherchés (Efficience)
	Les projets soutenus par le FEDER sont complémentaires d'autres stratégies de développement de soutien à des services numériques (Cohérence externe)
QE 4 : Quel est l'impact en termes d'usages par la population des nouveaux services	Les projets soutenus par le FEDER ont contribué au développement de nouveaux services : développement de l'utilisation de nouveaux services numériques (Impacts) Et ces nouveaux services ont favorisé le développement de nouveaux usages auprès des publics cibles visés avec des modes d'appropriation renouvelés (Impacts)

1.4.3 Les outils mobilisés

Question évaluative	Analyse de données quanti	Entretiens Etudes de cas	Enquête en ligne	Focus Group Recommandations	Analyse doc. Données de contexte	DLI	Benchmark
AXE 3 action 12 (infrastructure) QE1.1 : Quelle est la contribution des projets soutenus par le FEDER à une meilleure couverture du territoire en THD ?	X	X			X	X	
AXE 3 action 12 (infrastructure) QE 1.2 : Quel est l'impact des projets pour le territoire, les activités économiques et la population ?	X	X	X			X	
AXE 3 actions 13, 14, 15, 16 Impact des nouveaux services numériques (expérimentations) sur les usages de la population (e-santé ; e-éducation ; e-administration ; tiers lieux d'innovation numérique) QE 2.1 : Quelle est la contribution du FEDER au développement de nouveaux projets et d'expérimentations numériques ?	X	X	X			X	
AXE 3 actions 13, 14, 15, 16 QE 2.2 : Quel est l'impact en termes d'usages par la population des nouveaux services numériques développés (e-santé ; éducation ; e-administration ; tiers lieux d'innovation numérique ?	X	X	X			X	
Recommandations pour la prochaine période de programmation 2021-2027 portant sur les usages et services mais aussi le THD				X			X

2 - Réponses aux questions évaluatives

2.1 Synthèse des réponses aux questions évaluatives

2.1.1 Rappel des questions évaluatives et des critères d'analyse

Question évaluative	Critères de jugement
Action 12 dédiée aux infrastructures numériques	
QE1 : Quelle est la contribution des projets soutenus par le FEDER à une meilleure couverture du territoire en THD ?	L'intervention du FEDER a permis d'atteindre un taux de couverture de 90% de la population par un réseau à large bande supérieur à 30Mbps sur l'ensemble du territoire régional (Efficacité)
	L'allocation des fonds a été réalisée de façon optimale afin de maximiser la contribution des projets aux résultats recherchés (Efficience)
	Le FEDER a eu un apport spécifique sur les projets d'infrastructures en notamment en termes d'acteurs associés, de budget, ... (Effet levier)
	Les projets soutenus par le FEDER sont complémentaires avec d'autres stratégies de développement d'infrastructures numérique sur le territoire et notamment avec le FEADER sur la montée en débit (Cohérence externe)
QE 2 : Quel est l'impact des projets pour le territoire, les activités économiques et la population ?	Les projets soutenus ont permis de développer, transformer ou de renforcer des nouveaux usages de ces infrastructures par les opérateurs, les particuliers, les entreprises (Impacts)
	Les projets soutenus ont renforcé le maillage du territoire, son accessibilité, sa dynamique économique (Impacts)
Action 13,14,15 et 16 dédiées aux services et usages numériques	
QE 3 : Quelle est la contribution du FEDER au développement de nouveaux projets et d'expérimentations numériques ?	L'intervention du FEDER a permis de développer de nouveaux services numériques notamment en termes d'expérimentations (Efficacité)
	Le FEDER a contribué spécifiquement au développement des projets numériques soutenus en termes de partenariat, cofinancement des budgets, les types de services numériques, les stratégies de diffusion de ces services, ... (Effet levier)
	L'animation issue des appels à projets et le FEDER ont contribué au développement de nouveaux usages et d'expérimentations (Effet levier)
	L'allocation des fonds a été réalisée de façon optimale et a permis de maximiser la contribution des projets aux résultats recherchés (Efficience)

	Les projets soutenus par le FEDER sont complémentaires d'autres stratégies de développement de soutien à des services numériques (Cohérence externe)
QE 4 : Quel est l'impact en termes d'usages par la population des nouveaux services	Les projets soutenus par le FEDER ont contribué au développement de nouveaux services : développement de l'utilisation de nouveaux services numériques (Impacts) Et ces nouveaux services ont favorisé le développement de nouveaux usages auprès des publics cibles visés avec des modes d'appropriation renouvelés (Impacts)

2.1.2 Synthèse des réponses aux questions évaluatives

QE1 : Quelle est la contribution des projets THD soutenus par le FEDER à une meilleure couverture du territoire ? [ACTION 12]

Efficacité

- Au titre des infrastructures THD, le FEDER contribue très fortement aux moyens financiers activés par la Région Centre-Val de Loire puisque sur les 19,7 M€ investis entre 2016 et 2020, près de 94% sont des crédits FEDER, les 6% restant sont des fonds propres.
- Au 31-12-2021, le taux de couverture régional de la population est de 88,5%[4]. Ainsi l'objectif de couverture de 90% de la population devrait être atteint d'ici à fin 2023 sans difficulté. Notons toutefois des disparités entre départements.
- Il convient de relativiser la contribution quantitative du FEDER au regard des puissants financements injectés par les autres partenaires (Etat, Départements, Opérateurs privés[5]). Néanmoins, si certains bénéficiaires ont indiqué que les opérations auraient bien eu lieu sans FEDER, ils mentionnent un apport plus qualitatif des fonds européens indiquant aussi que ces financements ont permis des interventions plus ciblées sur les territoires et d'accélérer les projets.

Efficience

- L'intensité de soutien du FEDER sur les infrastructures THD est de 37,9%, un taux de 10 points supérieurs à la moyenne nationale qui se situe à 27%[6]. Ce choix de l'incitativité de l'Autorité de gestion semble récompensé par les performances de couverture mentionnées plus haut (et également par l'absence de contentieux juridique sur le montage de ces projets). Ce taux attractif reste néanmoins très en deçà des apports de financements des opérateurs privés qui peuvent atteindre 90% sur certains territoires régionaux.

[4] Donnée communiquée par le GIP RECIA
[5] Chiffres consolidés non disponibles. Serait intéressant que l'ARCEP fournissent ce type d'information où qu'à l'échelle régional un observatoire permette de consolider cette information.
[6] Données ANCT à prendre avec précaution car chiffres plus anciens que ceux fournis par la Région CVL

- En termes de gestion, deux bénéficiaires sur quatre mentionnent un enjeu d'efficience tant pour eux que pour les services régionaux au regard des lourdeurs administratives et de l'insécurité liée aux nombreux audits et contrôles a posteriori. Mais les deux autres bénéficiaires considèrent que le montage et le suivi administratif des dossiers se sont bien passés et n'ont pas rencontré de difficultés particulières.

- Dans le même ordre d'idée, les entretiens et l'enquête soulignent une inégale capacité des porteurs de projets à s'organiser et à répondre aux exigences administratives du FEDER. Un sur deux a désigné en interne un référent. Certains ont des difficultés à remonter et à calculer les indicateurs de suivi exigés par le programme.

Effet levier

- Deux bénéficiaires soulignent la plus-value et l'effet levier du FEDER grâce à la sécurisation de la mise en œuvre de leur projet réalisé en amont de la programmation avec le Conseil régional. Ce travail a notamment permis de consolider les modèles financiers et de sécuriser les contrôles et audits.

- Pour les porteurs de projets qui ont les capacités financières pour engager leurs dépenses avant d'avoir un accord de principe, le FEDER a un effet accélérateur. Le FEDER a également permis de déployer le THD sur un périmètre géographique de plus grande ampleur. Toutefois le financement FEDER s'avère peu déterminant sur l'aboutissement des projets, dans la mesure où la part FEDER dans le coût total des opérations reste relativement faible et que ces opérations s'inscrivent dans une stratégie nationale.

- La qualité d'accompagnement proposée par la Région a été très appréciée et soulignée par les bénéficiaires.

Cohérence

- Nous pouvons souligner une intervention du FEDER Numérique 14-20 en forte cohérence avec la stratégie régionale et répondant à l'obligation de respecter les objectifs fixés par les SDTAN.

- Le travail mené en amont de la période de programmation 14-20 entre l'Etat, la Région, les Départements et les syndicats mixtes a ainsi permis d'assurer et de définir des lignes de partages claires, en termes d'investissements et de types d'infrastructures mais aussi de périmètres géographiques et techniques d'intervention (FEDER dans les zones arrières des 10 villes les plus peuplées de chaque département et FEADER dans les zones rurales).

QE 2 : Quel est l'impact des projets THD pour le territoire, les activités économiques et la population ? [ACTION 12]

Impact

- Le FEDER, aux côtés des autres financements publics et privés, a fortement contribué entre 2017 et 2021 au maillage THD du territoire. Mais l'accélération de cet effort est récente et la massification encore incomplète notamment dans les territoires ruraux. En conséquence, les impacts de ce maillage sur les activités économiques et la population sont encore partiels et à venir.

- De plus, l'absence d'observatoire ou de base de données sur la transformation numérique en Centre-Val de Loire ne permet pas de mesurer les impacts sur les usages des populations ou sur l'activité économique.

- Néanmoins, les entretiens et études de cas réalisés et les travaux académiques consultés mettent en exergue des effets qualitatifs. De façon globale, il en ressort des effets nuancés et en cours de structuration.

- Les porteurs de projets mettent en avant le facteur différenciant du THD, ce qui permet d'améliorer l'attractivité du territoire, notamment en termes résidentiels et ce en lien avec la capacité à pouvoir télétravailler plus facilement dans des territoires plus éloignés des centres urbains et nouvellement dotés. A contrario, ce phénomène peut avoir un effet pervers pour les zones non couvertes pour lesquelles la fracture numérique se fait sentir plus durement encore face à l'attractivité renforcée des autres territoires. Cette ambivalence des transformations est d'ailleurs soulignée par des travaux récents de l'OCDE[7].

- D'autres travaux récents de l'INRAE concernant les effets du haut débit sur les créations d'établissements invitent également à la nuance. Selon ces recherches *« le haut débit a un effet globalement positif dans les grands, moyens et petits centres urbains et dans les zones périurbaines, mais a peu ou pas d'impact dans les zones rurales ».* De plus, les analyses économétriques indiquent peu de différences entre les impacts du haut débit de base et rapide, sauf dans les grands centres urbains avec une main-d'œuvre plus qualifiée capable d'utiliser des applications sophistiquées.

[7] Les références de l'étude de l'OCDE et ses enseignements sont précisés dans la suite du rapport.

QE 3 : Quelle est la contribution du FEDER au développement de nouveaux projets et d'expérimentations numériques ? [ACTION 13, 14, 15, 16]

Cohérence

- De façon générale, nous pouvons souligner la cohérence, l'articulation entre la stratégie dédiée aux services numériques portée par le PO 14-20 et les autres documents stratégiques régionaux (SRADDET, SCORAN, …).

- Sur les services et usages numériques, le FEDER contribue financièrement de façon limitée (11,5%) au regard des crédits sur fonds propres de la Région.

Effet levier

- Pour 85% des bénéficiaires interrogés, le financement FEDER a influencé significativement la décision de lancer un projet dédié aux services et usages numériques (28 répondants sur 35). Par ailleurs, sans FEDER, la moitié des répondants n'aurait pas pu réaliser leur projet avec le même niveau d'ambition.

- Les études de cas réalisées insistent sur l'intérêt du dispositif d'avance de trésorerie qui a pu avoir un effet incitatif fort auprès des petites structures, notamment associatives, qui, sinon ne se seraient pas engagées dans le FEDER. Elles mettent en exergue un effet de levier du FEDER sur la structuration du projet voire l'amélioration de son modèle : recherche de financements, adéquation par rapport aux besoins du terrain et / ou des priorités de la stratégie régionale.

- Pour 85% des porteurs répondants, le financement FEDER a permis d'accroître la visibilité de leur structure et de leur savoir-faire.

- Le programme a touché une minorité de « primo-accédants ». 70% des bénéficiaires enquêtés ont déjà bénéficié du FEDER pour des projets numériques avant 2014 (23 répondants sur 33). Le PO 14-20 a donc surtout permis d'accompagner des acteurs déjà identifiés mais n'a pas réussi à élargir significativement ses cibles et sa diffusion au cœur des territoires.

- Malgré la complexité administrative, le FEDER a permis de porter de nouveaux projets collaboratifs et de nouveaux partenariats. Les appels à projet ont pu contribuer à cette dynamique. Notons d'ailleurs que 87% des bénéficiaires jugent de manière générale que les modalités administratives du FEDER (candidature, délais d'instruction, suivi) ne sont plutôt pas adaptées, ce que confirment les études de cas notamment pour les petites structures qui ne sont pas préparées à cette ingénierie.

- 97% des répondants indiquent que leur projet a un caractère innovant et les ¾ considèrent aujourd'hui que leur projet pourrait être amplifié.

Efficacité

- En matière de nouveaux services et usages ou de taux d'utilisation[8], au regard des réalisations enregistrées, les cibles du programme seront difficilement atteignables. 24% des bénéficiaires enquêtés déclarent que leur projet n'est pas terminé. On devrait donc enregistrer d'ici 2023 une progression des scores des indicateurs mais pas dans des proportions suffisantes pour atteindre les cibles. De plus, 48% des bénéficiaires ont aussi déclaré que leurs réalisations sont ou seront en dessous de ce qui était prévu. L'atteinte des cibles apparait donc très incertaine.

- Notons toutefois que les indicateurs du programme sont généralistes et pas très pertinents pour rendre compte des dynamiques en matière de développement d'usages et d'utilisateurs.

Efficience

- Une intensité de soutien FEDER plus faible qu'au niveau national et des coûts totaux moyens au contraire plus importants sur les services et usages semblent indiquer une certaine efficience de ce type de projets.

- Toutefois, faute de données disponibles, il est impossible de mesurer l'efficience des projets au regard des résultats. Hormis les indicateurs généralistes déjà mentionnés, la Région ne dispose pas d'un suivi plus précis et plus qualitatif des résultats et effets des projets en termes d'usage et d'utilisateurs. Et du côté des bénéficiaires, hormis les indicateurs obligatoires du programme, les bénéficiaires ne sont pas en mesure de fournir directement des informations plus précises sur les utilisateurs et les usages liés à leurs projets.

[8] Ce qui correspond aux indicateurs du programme

QE 4 : Quel est l'impact en termes d'usages par la population des nouveaux services [ACTION 13, 14, 15, 16]

Impact

- 80% des réalisations sont de dimension régionale voir supra régionale (pour 6%) ce qui semblent confirmer le travail en réseau de nombreux acteurs et la volonté de rechercher un rayonnement à l'échelle régionale.

- S'il n'est pas possible de dégager des impacts globaux macroéconomiques, on peut les apprécier plutôt qualitativement et à l'échelle des projets. Les études de cas et l'enquête témoignent d'une dynamique en cours, d'une mise en mouvement. Les projets réussis dans les territoires ou les projets à forte visibilité à l'échelle régionale sont de nature à montrer l'exemple de la transformation en cours.

- Des impacts en termes de structuration des acteurs régionaux et de rayonnement de la région mettent au jour des opportunités de coopération entre différentes filières.

- Les projets numériques ont notamment permis d'améliorer l'attractivité de certains territoires via une structuration des acteurs et un développement d'une dynamique de services et partenariale

- Les contributions des projets numériques aux objectifs environnementaux (sobriété numérique) et économiques sont plus faibles.

2.2 QE1 : Quelle est la contribution des projets soutenus par le FEDER à une meilleure couverture du territoire en THD ?

La question évaluation N°1 est relative à l'action 12 dédiée aux infrastructures numériques. Nous rappelons les objectifs de l'action 12 et les critères de jugement qui seront examinés pour répondre à la question.

ACTION 12 - INFRASTRUCTURES TRES HAUT DEBIT

OBJECTIFS
▪ Déployer le très haut débit à l'abonné sur 70% des prises de la Région Centre-Val de Loire à l'horizon 2023 (70% de la population).
▪ Eviter une nouvelle fracture numérique en concentrant les financements sur des zones d'initiatives publiques et plus particulièrement :
  o En proposant un service minimum de 30 Mbps
  o Sur les territoires présentant des perspectives de développement économique ainsi que dans le cadre de l'équipement de sites publics et parapublic (centres hospitaliers, centres scolaires et universitaires ou de centres de recherche…)
  o En concentrant les interventions sur un nombre limité de périmètres avec comme conséquence opérationnelle des taux significatifs d'intervention du FEDER.
▪ Le FEDER sera concentré sur les 10 communes les plus peuplées de chaque département

ACTIONS SOUTENUES ▪ Investissements de déploiement du très haut débit jusqu'à l'abonné – plaques Ftth ▪ Etudes préalables à l'investissement (repérage des réseaux, études économiques, études d'ingénierie) ainsi que les processus permettant un suivi des déploiements (Systèmes d'Information géographique dédiés)

Critères de jugement
L'intervention du FEDER a permis d'atteindre un taux de couverture de 90% de la population par un réseau à large bande supérieur à 30Mbps sur l'ensemble du territoire régional (Efficacité)
L'allocation des fonds a été réalisée de façon optimale afin de maximiser la contribution des projets aux résultats recherchés (Efficience)
Le FEDER a eu un apport spécifique sur les projets d'infrastructures en notamment en termes d'acteurs associés, de budget, ... (Effet levier)
Les projets soutenus par le FEDER sont complémentaires avec d'autres stratégies de développement d'infrastructures numérique sur le territoire et notamment avec le FEADER sur la montée en débit (Cohérence externe)

2.2.1 Efficacité du FEDER Numérique

Critère de jugement
Le FEDER a permis d'atteindre un taux de couverture de 90% THD de la population sur l'ensemble du territoire régional (Efficacité)

Une contribution financière du FEDER importante sur le volet infrastructures THD

Avant d'apprécier l'atteinte des résultats fixés dans le cadre du FEDER Numérique, il convient de resituer la place de ces financements par rapport aux crédits globaux alloués par le Conseil Régional au Numérique.

Figure 2 : Financements alloués au numérique par la Région Centre-Val de Loire (sur la période 2016-2020) *

Thématique d'intervention	Crédits Régionaux (fonds propres) alloués	Crédits FEDER alloués	Total crédits alloués	Part du FEDER
Infrastructures numériques-THD	1 230 215 €	18 464 138 €	19 694 353 €	93,8%
Services et usages numériques	70 261 090 €	9 171 606 €	79 432 696 €	11,5%
Total :	71 491 305 €	27 635 744 €	99 127 049 €	27,9%

**Données transmises par la DTNC, traitements EDATER*

Globalement, le FEDER représente sur la période 2016-2020 près de 30% des crédits « activés » par la Région en faveur du numérique.

Centre-Val de Loire a fait le choix de s'appuyer très fortement sur le FEDER pour financer l'équipement des territoires en Très Haut Débit puisque le FEDER représente 93,8% des crédits mobilisés sur la période 2016-2020.

A contrario, la Région a mobilisé très fortement ses fonds propres pour financer le développement de services et d'usages numérique, le FEDER ne représentant que 11,5% des crédits.

Une bonne dynamique en termes de déploiement et un objectif de couverture globale qui parait atteignable d'ici fin 2023

Les tableaux d'indicateurs qui suivent permettent de tirer les constats suivants.

Concernant le taux de couverture de la population, il atteint 88,5% au T4 2021 selon les données transmises par le GIP RECIA. La valeur cible 2023 est de 90%, ce qui sous entendrait, pour atteindre l'objectif un gain de 2 points en 2 ans (2022 et 2023) ce qui ne devrait pas poser de difficulté.

En termes de nombre de ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps, et selon les valeurs prévisionnelles transmises, la cible devrait être dépassée d'ici le 31/12/2023 et elle devrait être quasiment atteinte si on englobe également les entreprises et les établissements publics.

Ces bons scores témoignent de la bonne dynamique globale de déploiement même si quelques retards ont été pointés dans certains départements.

Ces performances seraient à nuancer par département. Notons d'ailleurs que le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire n'ont pas bénéficié du soutien FEDER. Notons également que les départements les plus urbanisés ont des taux de couverture supérieurs tandis que les départements avec des espaces ruraux plus importants accusent un retard au T3 2021 (cf. Figure 3 : Couverture THD au T3 2021).

Attention, les chiffres par Département (figure 4) sont plus anciens ce qui explique que le taux de couverture moyen est inférieur à celui figurant dans le tableau du dessus (figure 3).

Finalement, en termes de réalisation, le programme, au regard des cibles fixées, atteint ses objectifs de déploiement du THD. De plus au regard du taux de couverture au T4 2021, l'objectif de couverture de 90% de la population devrait être atteint d'ici à fin 2023. Ainsi, une partie importante des efforts d'investissement dans les infrastructures THD sont réalisés. Mais les 10% restant seront sans doute les plus difficiles à couvrir car situés dans des territoires plus éloignés. Ils nécessiteront donc des efforts supplémentaires dans les années à venir.

Il convient de relativiser dans ce constat, le rôle du FEDER. En effet, il intervient en complément ou en articulation d'autres financements puissants de l'Etat (Plan Haut Débit), des Départements et des opérateurs privés. Ainsi, l'apport du FEDER numérique est plutôt ciblé sur des périmètres géographiques précis. Certains bénéficiaires ont d'ailleurs indiqué que les opérations auraient bien eu lieu sans FEDER, mais indiquent dans le même temps que ce financement a permis d'accélérer les projets.

Figure 3 : Les indicateurs du programme*

PI	OS		Indicateur	Type	Valeur cible (2023)	Valeur réalisée	Valeur prévisionnelle **
2a	2a.1	RO07	Taux de couverture de la population avec un réseau large bande supérieur à 30 Mbps sur l'ensemble du territoire régional	Résultat	90%	88,5%***	-
2a	2a.1	CO10	Infrastructures TIC : ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Réalisation	104 094	71 683*	128 597
2a	2a.1	SO03	Ménages, entreprises et établissements publics supplémentaires bénéficiant d'un accès à un service supérieur à 30 Mbps	Réalisation	118 000	78 302*	117 410

**à partir des données renseignées dans le fichier transmis par le CR « RAMO 2020.pdf »* au 07/10/21
***à partir des données renseignées dans le fichier transmis par le CR « Axe 3 » au 07/10/2021 – suivi des indicateurs prévisionnels*
*** *valeur transmise par le GIP Recia au T4 2021*

Figure 4 : Couverture THD au T3 2021[9]

Département	Nombre de locaux *	Nombre de locaux raccordés**	Taux de couverture ***
Cher	187 074	133 175	71,2%
Eure-et-Loir	226 453	186 033	82,2%
Indre	145 346	96 049	66,1%
*Indre-et-Loire****	*338 941*	*229 647*	*67,8%*
*Loir-et-Cher****	*193 128*	*103 878*	*53,8%*
Loiret	362 208	241 153	66,6%
Région Centre-Val de Loire	**1 453 151**	**989 935**	**68,1%**

Nombre de locaux = Logements + Etablissements **Nombre de locaux raccordables = +T32021 * Taux de couverture = Nombre de locaux raccordables / Nombre de locaux*
***** Départements qui n'ont pas bénéficié de FEDER*

[9] https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/le-marche-du-haut-et-tres-haut-debit-fixe-deploiements/ - données ARCEP

2.2.2 Efficience du FEDER

Critère de jugement
L'allocation des fonds a été réalisée de façon optimale afin de maximiser la contribution des projets aux résultats recherchés (Efficience)

Une intensité de soutien FEDER importante sur les infrastructures THD

Pour apprécier les coûts moyens, il peut être intéressant de les comparer avec le niveau national (cf. figure 5)[10].

Concernant les infrastructures THD (PI2a), les coûts moyens UE nationaux sont de 5,1 M€ et de 4,6 M€ en Centre-Val de Loire. En revanche, l'intensité d'intervention (cf. figure 6) du FEDER (montant total UE alloué / coût total des projets) est plus importante en région qu'au niveau national. L'Autorité de gestion a donc fait le choix d'être plus incitatif avec le FEDER (à près de 40%), ce qui reste nettement inférieur au financement à hauteur de 90% proposé par les acteurs privés dans les départements d'Indre et Loire et du Loir et Cher.

Figure 5 : Coûts totaux moyens et montants moyens alloués par priorité d'investissement dans les programmes FEDER Numérique en Centre-Val de Loire et au niveau National

Objectif thématique / priorité d'investissement	Cout total CVdL	Montant UE alloué CVdL	Nombre de projets CVdL	Coût total moyen en CVdL	Coût total moyens au niveau National[11]	Montant UE moyen alloué CVdL	Moyenne de montant UE National
Pi2a Infrastructures THD	48 762 794 €	18 464 138 €	4	12 190 699 €	18 686 038 €	4 616 034 €	5 113 962 €

Figure 6 : intensité du soutien FEDER par rapport au cout total des projets, par priorité d'investissement dans les programmes FEDER Numérique en Centre-Val de Loire et au niveau National

Objectif thématique / priorité d'investissement	Cout total CVdL	Montant UE alloué CVdL	Nombre de projets CVdL	Intensité du soutien FEDER en CVdL	Intensité du soutien FEDER au National
Pi2a Infrastructures THD	48 762 794€	18 464 138€	4	37,9%	27%

[10] Les ratios qui ressortent de ces analyses doivent être appréhendés avec précaution. En effet, la catégorisation en priorités d'investissement peut parfois prêter à discussion (nature des opérations que l'on retrouve derrière) et surtout que les données chiffrées comparées le sont à des dates différentes. En effet les chiffres Centre-Val de Loire sont datés du 07/10/2021, les chiffres nationaux du 31/12/20218.

[11] https://www.europe-en-france.gouv.fr/sites/default/files/etat_des_lieux_feder_14_20_numerique.pdf

Des bénéficiaires qui interrogent l'efficience du FEDER au regard des lourdeurs administratives de gestion tant côtés porteurs que services régionaux

Un autre prisme d'analyse de l'efficience du FEDER Numérique peut être appréhendé à travers l'expression des bénéficiaires.

Globalement l'analyse des retours d'entretiens montre des retours mitigés en matière d'efficience liée à la gestion administrative et financière du FEDER.

Un des quatre répondants mentionne « un réel enjeu d'efficience pour les porteurs et les services régionaux à assouplir le suivi administratif ». Ce bénéficiaire insiste sur la lourdeur et la complexité administrative, les audits et contrôles.

Deux autres bénéficiaires considèrent que le montage et le suivi administratif des dossiers se sont bien passés et n'ont pas rencontrés de difficultés particulières.

Une inégale capacité des porteurs de projets à s'organiser et répondre aux exigences administratives du FEDER

Les retours des études de cas et de l'enquête sont mitigés, quant à la capacité des porteurs de projets à répondre aux exigences du FEDER en termes de capacités administratives, financières et de reporting.

En effet, un répondant sur deux, dans l'enquête déclare s'être spécifiquement préparé pour répondre aux exigences administratives et de suivi dans le cadre du FEDER. Ils ont le plus souvent désigné en interne un responsable du dossier.

Un bénéficiaire interrogé dans le cadre d'une étude de cas met en avant la capitalisation de son expérience sur les fonds européens (FEADER 2007-2013) au profit d'une gestion plus efficiente, ce qui ne nécessitait pas selon lui d'autres préparation ou anticipation.

Les entretiens dans le cadre des études de cas font également ressortir pour certains bénéficiaires des difficultés à remonter et calculer les indicateurs de suivi. Les porteurs de projets ne sont pas tous en capacités (techniques, humaines) de rendre compte des raccordements des habitations et des locaux à vocation économique par exemple.

Les études de cas mettent aussi en exergue des difficultés techniques pour les porteurs de projets à définir le périmètre géographique éligible au FEDER. Ces difficultés peuvent affecter l'efficience des projets en termes de coûts de gestion internes pour les structures porteuses. Le référentiel de plaques contenant une commune de plus de 2000 habitants rend le montage des projets très fastidieux. Les porteurs soulignent à ce titre que le financement par prise, retenu dans le cadre de la convention REACT-EU se révèle beaucoup plus adapté[12].

Selon notre retour d'expérience dans d'autres régions françaises, il faut compter entre 10% et 15% d'un temps plein à la gestion d'un dossier FEDER en fonction de l'ampleur du projet. Ainsi, la mobilisation d'une personne au sein de grosses structures peut être aisément absorbée et diluée dans les coûts de la structure. En revanche, pour les plus petites, le temps passé vient souvent impacter l'efficience directe du projet et ce d'autant plus que les personnes sont rarement formées et passent donc encore plus de temps.

[12] Il conviendra de vérifier lors des contrôles ultérieurs si cette formule s'est avérée recevable ou a posé des problèmes d'éligibilité.

2.2.3 Effets de levier du financement FEDER

Critère de jugement
Le FEDER a eu un apport spécifique sur les projets d'infrastructures notamment en termes d'acteurs associés, de budget, ... (Effet levier)

Rappelons tout d'abord que les bénéficiaires du FEDER Numérique sur l'action 12 « Infrastructures Numériques » sont peu nombreux : Conseil Départemental du Loiret, Berry Numérique, RIP 36 et Eure-et-Loir Numérique.

Les constats et éléments d'analyse ci-dessous principalement issus des 4 entretiens réalisés auprès des bénéficiaires et complétés pour deux d'entre eux (Syndicat mixte Réseau d'Initiative Publique 36 et Eure et Loire Numérique) par leur réponse à l'enquête en ligne, montrent des points de vue contrastés.

Une plus-value et des effets de levier avérés du FEDER Numérique

Le FEDER a permis pour deux bénéficiaires (SMO RIP 36 et Eure-et-Loir Numérique) de sécuriser la mise en œuvre de leur projet. C'est-à-dire que le travail préparatoire réalisé en amont de la programmation avec le conseil régional leur a permis notamment :

- De consolider leur modèle financier, notamment concernant les recettes générées.
- De sécuriser les contrôles et audits et plus largement le travail administratif et financier.

Ces deux bénéficiaires mettent également en avant un effet accélérateur du FEDER au démarrage du projet.

Toutefois le financement FEDER s'avère peu déterminant sur l'aboutissement des projets**,** dans la mesure où la part FEDER dans le coût total des opérations reste relativement faible et que ces opérations s'inscrivent dans une stratégie nationale (Plan France Très Haut Débit).

En revanche, ils soulignent un effet de levier du FEDER qui a permis de déployer le THD sur un périmètre géographique de plus grande ampleur.

Enfin, ces bénéficiaires mettent en avant un effet levier financier important du FEDER. Celui-ci a joué un rôle positif sur la capacité d'investissement de certains acteurs plus dépendants des financements locaux.

Des effets de leviers à nuancer du fait notamment des lourdeurs administratives du FEDER

Les bénéficiaires, à l'exception de Eure-et-Loir Numérique, pointent la lourdeur du FEDER liée aux modalités administratives et financières.

Parmi les lourdeurs mentionnées, Berry Numérique considère les délais d'instruction trop longs qui ont des impacts en termes de projection sur l'issue de leur candidature et sur le montant du financement qu'il percevra.

Les modalités de suivi et de contrôle sont également citées comme pouvant retarder le déploiement et alourdir les procédures pour le porteur.

Berry Numérique interroge également la logique de financement « descendante » du FEDER qui ne prend en compte qu'un certain nombre de dépenses éligibles, et attribue finalement un financement à certaines dépenses plutôt qu'à un projet.

Le CD Loiret et Berry Numérique nuancent l'effet accélérateur considérant que ce constat est plutôt valable pour les porteurs de projets qui ont d'importantes capacités financières, ce qui n'est pas le cas des petits porteurs beaucoup plus dépendants du FEDER.

L'effet déclencheur est peu mentionné dans la mesure où les bénéficiaires indiquent que les projets auraient de toute manière été réalisés sans le FEDER, puisqu'ils s'inscrivent dans une stratégie nationale.

Une qualité d'accompagnement de la Région soulignée par les bénéficiaires

Lors de l'enquête et des études de cas, les bénéficiaires insistent sur la qualité de leurs échanges avec les services du Conseil Régional et en saluent la qualité. Les points mis en avant sont :

- Des relations fluides et transparentes avec la Région.
- Une bonne coordination et un partage d'information entre les services d'aménagement numérique et les services d'instruction de la Région avec qui ils ont été en contact.
- Des interlocuteurs à la Région bien identifiés et disponibles.

2.2.4 Cohérence externe des interventions du FEDER numérique

Critère de jugement
Les projets soutenus par le FEDER sont complémentaires avec d'autres stratégies de développement d'infrastructures numérique sur le territoire et notamment avec le FEADER sur la montée en débit (Cohérence externe)

Une forte cohérence en matière de déploiement des infrastructures THD entre le FEDER et les autres stratégies du territoire

Cohérence du FEDER avec la SCRAN et les SDAN

Rappelons que le numérique est une compétence partagée entre l'Etat et la Région.

En 2014, dans le diagnostic établi lors de l'écriture du Programme Opérationnel (PO) FEDER – FSE 2014-2020, l'autorité de gestion rappelle que la Région et ses partenaires ont élaboré, en lien avec le Plan France THD, une nouvelle version de Stratégie de Cohérence Régionale d'Aménagement Numérique (SCoRAN)[13]. Cette seconde version (2014), mixant davantage infrastructures et développement de services et usages, a nourri directement le volet numérique du PO 14-20.

Comme le mentionne le Directeur du GIP RECIA, cette version 2 de la SCORAN est la matrice de la stratégie régionale du numérique et intègre l'intervention du FEDER.

Par ailleurs, en cohérence avec la SCoRAN, les six Départements de Centre-Val de Loire ont défini leur Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN), qui leur a permis de planifier leurs investissements.

Le DOMO[14] précise d'ailleurs comme critère de sélection des projets la « cohérence des investissements dans chaque département avec le Schéma directeur départemental d'aménagement numérique (SDAN) et de la SCoRAN ».

Des nouveaux documents régionaux stratégiques qui devraient alimenter la stratégie du nouveau PO 21-27

En 2017, la Région s'est dotée d'une Stratégie Régionale des Usages et Services Numériques déclinée en quatre ambitions :

- Généraliser l'accès aux réseaux et aux données
- Soutenir et accompagner l'écosystème régional du numérique
- Diffuser et valoriser la culture numérique
- Expérimenter les usages de demain sur les territoires.

La première ambition porte toujours une attention soutenue au déploiement du THD et au renforcement de la connectivité.

[13] Une première version très orientée sur les infrastructures avait été rédigée en 2010
[14] DOMO : Document de Mise en Œuvre du PO 14-20

Fin 2019, alors que le PO 14-20 se poursuit, la Région adopte son Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) qui « encapsule » une troisième version de la SCoRAN.

Le document fait du numérique et notamment du déploiement du Très Haut Débit (THD) une ambition transversale qui doit favoriser l'accessibilité de tous aux services. On retrouve l'objectif de déploiement très haut débit en lien dans plusieurs objectifs du SRADDET :

- Objectif N°7 Des services publics modernisés partout combinés à une offre de mobilités multimodale qui prend appui sur les formidables innovations offertes par le numérique
- Objectif N°10 Une qualité d'accueil et une attractivité renforcée pour booster notre développement économique et touristique
- Objectif N°13 Une économie à la pointe qui relève les défis climatiques et environnementaux

La règle 11 du SRADDET précise de : « veiller à la cohérence des plans et programmes avec les schémas d'Aménagement Numérique ». Le SDRADDET prend expressément en compte la stratégie d'investissement partagée entre les Départements, la Région et l'Etat, avec le soutien de l'Europe (FEDER – FEADER).

Une forte complémentarité d'intervention entre le FEDER et le FEADER

En matière de déploiement du Très Haut Débit (THD), la Région rappelle que les besoins importants en matière d'investissements publics, permettant de pallier les défaillances de marchés, ont amené les acteurs à avoir une approche coordonnée, et notamment entre le FEDER et FEADER.

L'autorité de Gestion, en lien avec les priorités de la SCORAN, avait donc choisi de mobiliser le FEDER en priorité sur des projets de très haut débit (minimum 30mbps) de déploiement couvrant un maximum de sites prioritaires d'intérêt économique et public (PME, hôpitaux, centres de recherche, universités, etc.). Il est également précisé dans la SCORAN que l'intervention du FEDER se fera sur les 10 communes les plus peuplées de chaque département avant 2018 et que l'intervention du FEADER sera consacrée aux territoires ruraux[15].

La stratégie d'investissement et les lignes de partage entre l'intervention FEADER et FEDER ont donc été définies par le Conseil Régional en amont du démarrage du PO 14-20. Il a été convenu que le FEADER interviendrait en complément sur la montée en débit dans les territoires ruraux (unités urbaines < 30 000 habitants).

Les entretiens avec les Directions de la Transition Numérique et Citoyenne et de l'Agriculture ont confirmé le respect des lignes de partage. Une vigilance dans l'instruction des dossiers a permis de sécuriser les procédures et d'éviter les risques de doubles financements.

Les trois porteurs de projets interrogés dans le cadre des études de cas (SMO RIP 36, Eure-et-Loir Numérique, Berry Numérique), montrent qu'ils n'ont pas eu de difficulté à inscrire leur projet dans la programmation FEDER, dans la mesure où les projets THD ont fait l'objet d'un fléchage des financements en amont de la programmation. Ils mettent en avant une insertion facilitée de leur projet dans la programmation 14-20.

[15] Document préparatoire à la Stratégie de Cohérence Régionale pour l'Aménagement Numérique de la région Centre SCORAN II – version votée par le conseil régional Centre-Val de Loire lors de la session de décembre 2014

Finalement, nous pouvons souligner une intervention FEDER Numérique 14-20 en forte cohérence avec les stratégies régionales et départementales. Elle s'inscrit en complémentarité des opérateurs privés mais aussi avec l'intervention du FEADER.

Le travail mené en amont de la période de programmation 14-20 entre l'Etat, la Région, les Départements et les syndicats mixtes a ainsi permis d'assurer et de définir des lignes de partages claires (en termes d'investissements et de types d'infrastructures) mais aussi des périmètres géographiques et techniques d'intervention (FEDER dans les 10 villes les plus peuplées de chaque département et FEADER dans les zones rurales).

2.3 QE 2 : Quel est l'impact des projets pour le territoire, les activités économiques et la population ?

La question évaluation N°2 est relative à l'action 12 dédiée aux infrastructures numériques. Nous rappelons ci-après les critères de jugement associés.

Critères de jugement
Les projets soutenus ont permis de développer, transformer ou de renforcer des nouveaux usages de ces infrastructures par les opérateurs, les particuliers, les entreprises (Impacts)
Les projets soutenus ont renforcé le maillage du territoire, son accessibilité, sa dynamique économique (Impacts)

Un déploiement récent et massif du THD qui permet de mailler la quasi-totalité du territoire

Comme le montrent les cartes ci-après, le déploiement du THD de façon générale au-delà du FEDER Numérique est très récent en région Centre-Val de Loire, la couverture THD a fortement et massivement progressé entre 2017 et 2021. Ainsi les effets et impacts des actions financées dans le cadre du FEDER Numérique en matière d'infrastructures THD sur les territoires, les activités économiques et la population sont récents et pour la plupart partiels et à venir.

Les études de cas réalisées auprès de l'ensemble des bénéficiaires de l'action 12 permettent de mettre en avant différents niveaux de contribution des projets numériques à l'atteinte d'objectifs ou d'impacts en termes de transformation des acteurs et des territoires.

Des projets qui contribuent à l'amélioration de l'attractivité des territoires

L'ensemble des porteurs de projets interrogés mettent en avant que le déploiement du THD dans leur territoire est un facteur différenciant ou qui permet d'améliorer l'attractivité du territoire. Les porteurs de projets parlent d'une meilleure « attractivité en termes résidentielles » en offrant une couverture parfois supérieure à d'autres territoires, le THD permet d'attirer de nouveaux résidents. Les enquêtés mentionnent également une vraie différence à la suite du confinement et de la crise covid. Les territoires bien couverts sont devenus plus attractifs.

En revanche, le syndicat Berry Numérique lui met plutôt en avant l'effet inverse. Malgré les investissements FEDER, le territoire resterait insuffisamment doté en THD comparé à d'autres, il verrait alors son nombre d'usagers / habitants diminuer, pour aller vers des territoires mieux dotés.

Une crise sanitaire qui a aussi accéléré les transformations, changements de pratiques ou comportements numériques et renforcé certaines fractures

Nous voyons donc à travers ces retours que la crise a pu amplifier certains déséquilibres que le FEDER ne peut à lui seul compenser.

Cette analyse semble confirmée par des travaux de l'OCDE[16]. Un rapport récent souligne que la crise sanitaire liée au covid-19 a aussi accéléré, voire précipité des transformations, changements de pratiques ou comportements numériques de la part des acteurs, territoires et de la population.

Extrait rapport de l'OCDE : De fait, dans les pays de l'OCDE, la moyenne est passée de 32 abonnements au haut débit mobile pour 100 habitants en 2009 à près de 113 abonnements pour 100 habitants en juin 2019. Dans le même temps, l'utilisation moyenne de données mobiles a quadruplé en seulement quatre ans, pour atteindre 4.6 Go en 2018, et les prix des forfaits haut débit mobile ont chuté d'environ 60 % entre 2013 et 2019 et ce malgré un niveau d'utilisation élevé. Bien que progressant à un rythme plus lent, la fibre représentait, en juin 2019, 27 % de l'ensemble des abonnements au haut débit fixe dans la zone OCDE et pas moins de 50 % dans neuf pays membres.

Graphique 1. Abonnements au haut débit par la fibre, juin 2019

En pourcentage du nombre total d'abonnements au haut débit fixe

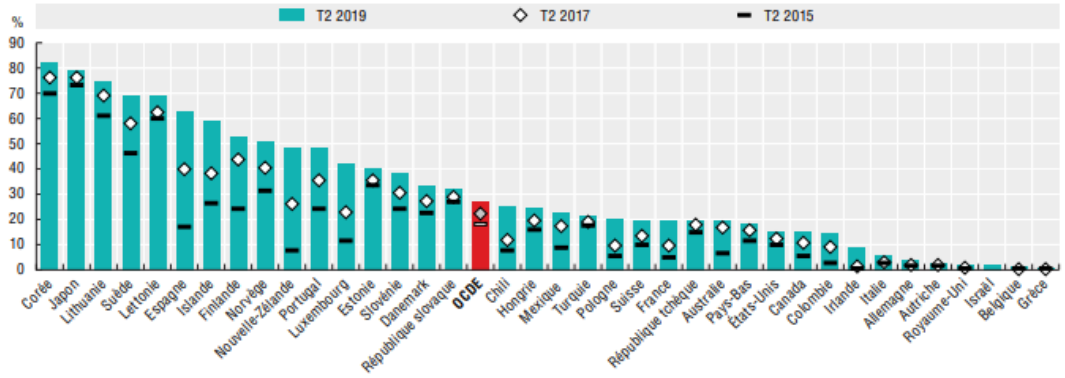

Mais le rapport de l'OCDE souligne également que la crise sanitaire a accentué les disparités : *« Si certaines fractures numériques ont diminué rapidement ces dernières années, d'autres se sont amplifiées, isolant certains citoyens de l'accélération du numérique quand le territoire n'est pas raccordable ou raccordé ».*

Des impacts en termes de développement économique flous et peu factualisés

Les porteurs de projets restent assez flous sur l'effectivité des impacts en matière de développement économique, de créations ou d'implantations d'entreprises. Les impacts pour le moment seraient plutôt à repérer et à relier au meilleur accès au THD qui aurait permis de développer plus de pratiques du télétravail, dans des territoires plus éloignés des centres urbains et nouvellement dotés.

[16] https://www.oecd.org/fr/numerique/transformation-numerique-covid.pdf

Les travaux récents de l'INRAE (Chloé DUVIVIER)[17] nuancent également l'impact du très haut débit sur le développement économique. Son travail indique que s'il existe un lien positif entre augmentation de la couverture THD et création d'établissements économiques, ce lien varie fortement entre les différents territoires.

Des impacts incertains sur les services et usages numériques

Globalement, les études de cas réalisées mettent en avant des impacts sur les services et usages numériques plutôt mitigés. Pour Berry Numérique, le déploiement du THD n'a pas induit de changements en matière d'usages. Pour le syndicat, le THD seul ne permet pas systématiquement des changements dans les usages, il faut que les usagers montent en compétences numériques, augmentent leurs moyens humains et matériels.

Les bénéficiaires interrogés mettent également en avant que le niveau de raccordement important en 2020 a plutôt permis une continuité des usages, notamment professionnels, à domicile lors des confinements successifs.

L'un des enseignements clé de ces constats est la pauvreté de l'information disponibles pour tenter d'apprécier les impacts. En effet, faute d'observatoires sur la transformation des acteurs et des territoires, faute de données factuelles, on ne peut que s'appuyer sur les retours qualitatifs des acteurs. A notre connaissance (et après les avoir sollicités), ni le GIP RECIA, ni DEV UP, ni les services internes de la Région au niveau de la DTNC ou Direction de l'économie ne disposent d'un dispositif d'observation pour apprécier les impacts de la transformation numérique en marche.

[17] https://rsaiconnect.onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/pirs.12626

Figure 7 : Evolution des taux des locaux raccordables en région Centre-Val de Loire entre T3 2017 (à gauche) et T3 2021 (à droite)[18]

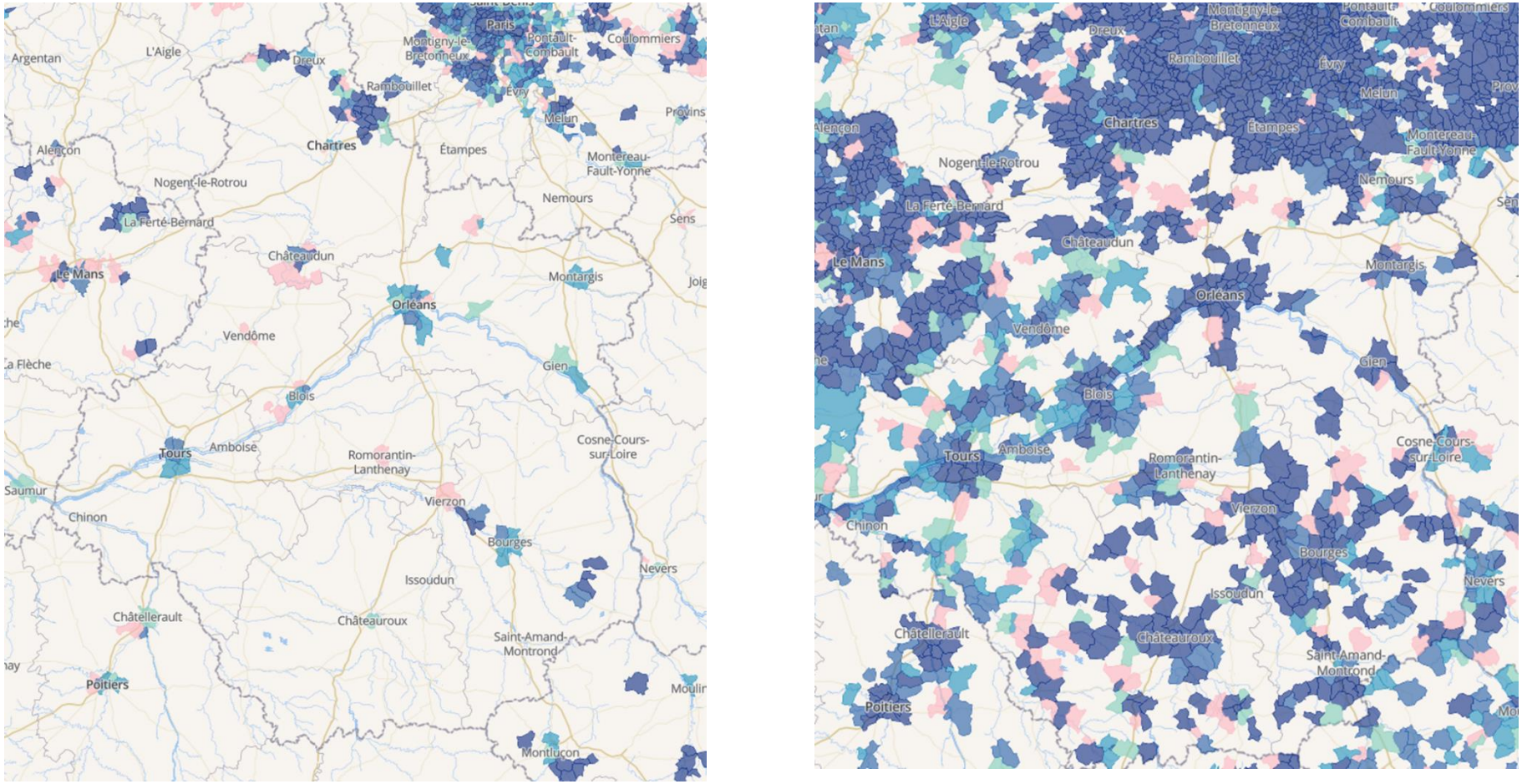

[18] https://cartefibre.arcep.fr/index.html?lng=0.846934353700135&lat=47.62112406980509&zoom=8.218208656292143&mode=normal&legende=true&filter=true&trimestre=2021T3s

2.4 QE 3 : Quelle est la contribution du FEDER au développement de nouveaux projets et d'expérimentations numériques ?

La question évaluation N°3 est relative aux actions 13-14-15-16 dédiée aux services et usages numériques. Nous rappelons les objectifs des actions 13 à 16 et les critères de jugement qui seront examinés pour répondre à la question.

ACTION 13 – E SANTE
OBJECTIFS ▪ Développer la télémédecine pour répondre aux enjeux du vieillissement de la population et de la faible présence de professionnels de santé, ▪ Mettre en place les conditions d'organisation et les outils technologiques pour impliquer les professionnels de santé dans le transfert d'information de santé. ▪ Permettre le maintien à domicile des personnes ayant des maladies chroniques
ACTIONS SOUTENUES ▪ Création d'outils numériques régionaux mutualisés au service de la communauté de santé et de la formation à distance en santé. ▪ Animation des acteurs à l'échelle régionale pour garantir la cohérence de l'action publique de santé en e-santé ▪ Expérimentations de démarches e-santé sur un échantillon représentatif d'établissements fédérant un territoire de santé à l'échelle des bassins de vie ou fédérant des projets de santé à l'échelle régionale : o Études de faisabilité, animation, accompagnement de l'expérimentation ; o Équipements ; o Diffusion de bonnes pratiques et appropriation par les professionnels de santé ; o Sensibilisation, suivi. ▪ Expérimentations de nouveaux 'outils numériques facilitant le maintien à domicile des personnes en situation de fragilité

ACTION 14 – E EDUCATION
OBJECTIFS ▪ Permettre la mise en place d'un véritable système de formation tout au long de la vie avec la volonté de doter tous les apprenants : o D'outils leur permettant d'accéder aux ressources pédagogiques en ligne à travers un Environnement Numérique de Travail dédié (NetOCentre) o D'un e-portfolio permettant de valoriser leurs diplômes et leur expérience professionnelle, leurs compétences ▪ Valoriser des ressources de connaissance à travers un portail régional fédératif et des MOOCs ▪ Expérimenter et développer de nouvelles pratiques éducatives, mobilisant des outils numériques
ACTIONS SOUTENUES ▪ Développement de l'Environnement Numérique de Travail Net O Centre ▪ Développement d'un e-portfolio pour tous les habitants

- Création d'un portail régional des ressources numériques
- Création d'un référentiel pour le développement des MOOC
- Expérimentations et développement de nouvelles pratiques pédagogiques
- Création de MOOCs

ACTION 15 – E ADMINISTRATION

OBJECTIFS

- Améliorer la capacité de décision des élus, en particulier à travers les outils géomatiques
- Expérimenter l'ouverture de données publiques (open data) pour susciter de nouveaux services pour les habitants
- Favoriser les mutualisations d'outils numériques entre les acteurs publics afin de mieux servir la population ou les entreprises

ACTIONS SOUTENUES

- Démarches fédérées de gestion de la donnée publique (open data, géomatique…)
- Expérimentations pour la mise à disposition de données publiques
- Mutualisations d'outils numériques entre les acteurs publics à l'échelle régionale

ACTION 16 – TIERS LIEUX

OBJECTIFS

- Faciliter l'appropriation des outils numériques par les habitants, en particulier à travers les Espaces Publics Numériques Web O Centre et les lieux de médiation des services publics régionaux
- Proposer des lieux de travail commun et de créativité aux entreprises, en particulier pour favoriser l'émergence de projets innovants, associant des compétences diversifiées

ACTIONS SOUTENUES

- Animation régionale du réseau des EPN Web O Centre
- Création, animation et expérimentations de lieux de créativité mutualisés et d'espaces de « *co-working* »

Critères de jugement

L'intervention du FEDER a permis de développer de nouveaux services numériques notamment en termes d'expérimentations (Efficacité)

Le FEDER a contribué spécifiquement au développement des projets numériques soutenus en termes de partenariat, cofinancement des budgets, les types de services numériques, les stratégies de diffusion de ces services, ... (Effet levier)

L'animation issue des appels à projets et le FEDER ont contribué au développement de nouveaux usages et d'expérimentations (Effet levier)

L'allocation des fonds a été réalisée de façon optimale et a permis de maximiser la contribution des projets aux résultats recherchés (Efficience)
Les projets soutenus par le FEDER sont complémentaires d'autres stratégies de développement de soutien à des services numériques (Cohérence externe)

2.4.1 Cohérence externe des interventions du FEDER Numérique

Critères de jugement
Les projets soutenus par le FEDER sont complémentaires d'autres stratégies de développement de soutien à des services numériques (Cohérence externe)

Dans le cadre du programme opérationnel Feder Centre-Val de Loire 2014-2020, les rédacteurs ont fait le choix de consacrer un axe à part entière au numérique. Nous pouvons souligner que ce choix donne de la lisibilité aux objectifs visés et moyens financiers alloués.

Points clefs de la stratégie numérique régionale : services et usages 17-20		Articulation avec le FEDER 14-20
1. Généraliser l'accès aux réseaux et aux données	Déploiement du THD	Oui à travers l'action 12.
	Offre de service de qualité dans les établissements d'enseignements	
	Développer politique régionale de la donnée	Oui partiellement à travers action 14 e-administration : expérimenter ouverture de données publiques, démarches fédérées de gestion de la donnée publique.
2. Soutenir et accompagner l'écosystème numérique régional	Animation des écosystèmes régionaux	
	Accompagner la transformation de l'économie	
	Valoriser les productions des acteurs numériques régionaux	
3. Diffuser et valoriser la culture numérique	Médiation numérique de proximité	Oui action 16 tiers lieux numériques
	Education	Oui partiellement avec l'action 14 e éducation
	Expérimenter offre de formation numérique	

	Développer créativité numérique	Oui action 16 tiers lieux numériques
	Gaspillage et déchets numériques	
4. Expérimenter les usages numériques de demain sur les territoires	Région Lab – innovation numérique	Oui action 16 tiers lieux numériques
	E-santé et maintien à domicile	Oui action 13 e-santé
	Citoyenneté et démocratie permanente	Oui action 16 tiers lieux numériques
	Offre de service pour la jeunesse : Jeune O Centre	
	Structuration filière esport	

On notera que la stratégie numérique régionale aborde aussi la dimension santé. Le FEDER a permis de mettre l'accent sur cette thématique. En effet, dans son diagnostic l'autorité de gestion choisissait de développer l'utilisation de nouveaux services numériques (expérimentations) dans l'e-administration, l'e-éducation, l'e-santé et les tiers lieux d'innovation numérique face à plusieurs constats. Notamment dans le cas de la e-santé, le constat était celui du vieillissement de la population, du déficit de professionnels de santé et d'une faible densité de population. Le PO 14-20 a proposé de soutenir l'interopérabilité des systèmes de santé pour faciliter les parcours de soins et les coopérations.

Mais le choix de financer de la e-santé était justifié aussi au moment de la rédaction du programme pour sa cohérence avec le Plan Régional de Santé et la SCORAN.

On notera également que la stratégie régionale, et pas celle du FEDER, a choisi d'aborder la question de la sobriété numérique qui entre temps est devenue un enjeu important et qui trouve sa place dans les futurs documents stratégiques et dans le futur PO 21-27.

La Stratégie de Cohérence Régionale d'Aménagement Numérique (SCoRAN) adoptée en 2014 est le document cadre ou directeur en termes de Numérique en région. Dans sa version de 2014 le conseil régional définissait 3 parties :

1. L'aménagement numérique du territoire (déploiement THD)
2. Le développement des usages numériques
3. Gouvernance régionale pour l'aménagement numérique et le développement des usages

Il est intéressant d'analyser la cohérence entre le FEDER Numérique volet usages et services et la partie 2 de la SCORAN 2014.

Dans le cadre du développement des usages numériques, la SCORAN définissait des enjeux thématiques, projets structurants et innovation.

Thématiques SCORAN Développement des usages numériques	Articulation avec le FEDER 14-20
E-santé	Action 13 E-santé
E-administration	Action 15 E-administration

E-éducation	Action 14 E-éducation
Développement économique et innovation	Partiellement avec Action 16 Tiers lieux

Au regard des actions que l'autorité de gestion a choisi de financer dans son programme FEDER Numérique 14-20, il existe une articulation entre le FEDER Numérique et la SCORAN, exceptée pour la partie « Développement économique et innovation ».

De façon générale, nous pouvons souligner la cohérence, l'articulation entre la stratégie dédiée aux services numériques portée par le PO 14-20 et les autres documents stratégiques régionaux.

2.4.2 Effets de levier et efficacité du financement FEDER

Critères de jugement
Le FEDER a contribué spécifiquement au développement des projets numériques soutenus en termes de partenariat, cofinancement des budgets, les types de services numériques, les stratégies de diffusion de ces services, ... (Effet levier)
L'animation issue des appels à projets et le FEDER ont contribué au développement de nouveaux usages et d'expérimentations (Effet levier)
L'intervention du FEDER a permis de développer de nouveaux services numériques notamment en termes d'expérimentations (Efficacité)

Une contribution financière du FEDER limitée sur les services et usages

Tout d'abord il est intéressant de mieux apprécier la logique de contribution du FEDER au regard des moyens financiers globaux mobilisés par la Région en matière de services et usages numériques (cf. figure 8).

Rappelons que sur les services et usages numériques, le FEDER a contribué financièrement de façon limitée (11,5%) au regard des crédits sur fonds propres. Son apport est sans doute plus qualitatif en ayant permis de faciliter, voire débloquer la mise en place de certains partenariats.

Figure 8 : Financements alloués au numérique par la Région Centre-Val de Loire (sur la période 2016-2020) *

Thématique d'intervention	Crédits Régionaux	Crédits FEDER alloués	Total crédits alloués	Part du FEDER

	(fonds propres) alloués			
Infrastructures numériques	1 230 215 €	18 464 138 €	19 694 353 €	93,8%
Services et usages numériques	70 261 090 €	9 171 606 €	79 432 696 €	11,5%
Total :	71 491 305 €	27 635 744 €	99 127 049 €	27,9%

**Données transmises par la DTNC, traitements EDATER*

L'enquête en ligne réalisée auprès des bénéficiaires du FEDER Numérique, mais également les différentes études de cas réalisées permettent de mettre en avant différents types d'effets de levier.

Un effet déclencheur sur la décision de lancer les projets et des effets de levier sur leur réalisation

Pour 85% des bénéficiaires interrogés, le financement FEDER a influencé significativement la décision de lancer un projet dédié aux services et usages numériques (28 répondants sur 35).

En plus de l'effet déclencheur, le financement FEDER a un effet de levier sur la réalisation des projets. En effet, sans financement FEDER près de la moitié des répondants n'aurait pas pu réaliser leur projet (14 répondants sur 33).

Il convient toutefois de nuancer ce rôle puisque sans le financement 54% (18 sur 48 répondants) des bénéficiaires auraient tout de même réalisé leur projet mais différemment (dans un temps plus long pour la plupart 33%). Si l'on s'intéresse à ceux qui ont répondu qu'ils auraient réalisé leur projet différemment sans le financement FEDER, 100% déclarent qu'ils l'auraient réalisé avec moins d'ambitions.

Les études de cas réalisées insistent sur l'effet de levier du dispositif d'avance de trésorerie qui a pu avoir un effet incitatif fort auprès des petites structures, notamment associatives, qui, dans les conditions financières antérieures ne se seraient jamais engagées dans le FEDER.

Si le financement FEDER influence directement la décision de lancer le projet, il permet aussi quasi systématiquement d'accélérer la mise en œuvre (90,6%), de réduire les risques liés au projet (90,9%) et d'augmenter le montant total d'investissement (90,6%).

Trois études (Mutualité Française, DILLXP Digital Learning Lab) de cas mettent également en exergue un effet de levier du FEDER sur la structuration du projet voire l'amélioration de son modèle ou du projet : recherche de financements, adéquation par rapport aux besoins du terrain et / ou des priorités de la stratégie régionale.

Un financement FEDER qui accroit la visibilité des porteurs de projets et leurs savoirs faire

A noter également que pour 28 répondants sur 33 (84,8%), le financement FEDER a permis d'accroître la visibilité de leur structure et de leur savoir-faire. Pour un répondant à l'étude de cas, le FEDER a permis aussi de donner une visibilité de leur projet à l'échelle régionale (Projet DILLXP Digital Learning Lab – porté par l'INSA et les universités de Tours et Orléans).

Le programme a touché une minorité de « primo-accédants »

70% des bénéficiaires enquêtés ont déjà bénéficié du FEDER pour des projets numériques avant 2014 (23 répondants sur 33). Le PO 14-20 a donc surtout permis d'accompagner des acteurs déjà identifié mais n'a pas réussi à élargir ses cibles et sa diffusion au cœur des territoires.

Si nous nous intéressons aux bénéficiaires qui n'ont jamais bénéficié du FEDER numérique auparavant, ces derniers en ont principalement eu connaissance par l'intermédiaire de la Région Centre-Val de Loire.

Retour sur l'animation AAP

Sur les 59 projets programmés, 27 sont passés par un appel à projet (AAP), soit 45,8%. Dans l'ensemble, à l'exception du GIP RECIA, la majorité des projets l'ont été via des appels à projets : sur la E-santé, l'E-éducation et les tiers lieux.

La Région a privilégié cet outil, considérant qu'il permettait de limiter les risques pour les porteurs de projet potentiel en les guidant plus fortement.

Ce système, selon les différents entretiens conduits et notre retour d'expérience, présente néanmoins des avantages mais aussi des limites.

En termes d'avantages, l'AAP permet à l'autorité de gestion de rendre plus visible les projets ou dispositifs qu'elle souhaite soutenir. Cela peut aussi permettre, d'être plus sélectif dans les dossiers retenus en mettant en place des critères plus exigeants. Mais surtout, l'AAP permet de garantir une plus forte cohérence entre la stratégie numérique régionale et les projets sélectionnés sur le terrain.

Toutefois, l'AAP est pertinent comme système de sélection s'il repose sur une stratégie claire et ciblée en amont. Si ce n'est pas le cas, cela peut générer beaucoup de « rejets » (dossiers rejetés).

En termes de limites ou d'inconvénients, la temporalité des AAP apparait parfois inadaptée. Le calendrier des dispositifs peut ne pas correspondre aux échéances administratives et financières de certains porteurs de projets, par exemple universitaires (cf. étude de cas DILLXP LAB). Du coup, cela peut générer des effets d'éviction pour certains acteurs qui n'ont pu répondre dans les délais impartis et qui doivent ensuite attendre un potentiel second appel. A ce propos, la DEI a indiqué avoir justement supprimé la date de fin de ses AAP, et fonctionnerait au fil de l'eau avec des comités de sélection.

L'AAP engendre aussi des délais et temps de traitements plus longs et influerait sur la dynamique de projets, dans le sens où elle engendrerait des « vagues » de programmation.

Un autre point d'attention est l'animation des AAP pour garantir leur fluidité et lisibilité auprès de porteurs de projets potentiels.

Le format d'appel à projet favorise aussi une forme d'opportunisme dans l'émergence des projets qui dans certains cas favorise des partenariats insuffisamment réfléchis et structurés pour des petites structures qui mettent en danger la pérennité des projets, voire des structures elles-mêmes (définition des responsabilités respectives, principes communs de fonctionnement administratif…)

Le FEDER a joué le rôle support pour de nouveaux partenariats, mais qui n'ont pas toujours été opportuns

La programmation 2014-2020 a porté des projets collaboratifs sur le volet services et usages numériques. Plus particulièrement le FEDER a permis de voir émerger des projets collaboratifs sur l'e-éducation et la e-santé, par exemple. Pour la première fois un projet a été porté par les deux universités régionales et l'INSA à travers le projet DILLXP Digital Learning Lab. Ou encore le projet de Tiers Lieux porté par Résoudre 37 et la Ligue de l'Enseignement, qui mettent en avant lors de l'étude cas que c'est l'existence même du financement FEDER qui a permis un rapprochement des deux acteurs et de leur décision de lancer le projet.

Toutefois pour l'autorité de gestion leur gestion a été plus complexe et plus lourde, notamment sur les conditions de mise en œuvre, les pièces à fournir pour les paiements aussi bien pour elle que pour les porteurs de projets. D'ailleurs le projet de tiers lieux porté par Résoudre 37 et la Ligue de l'Enseignement est l'exemple de cette complexité qui a donné lieu à de lourdes difficultés dans la mise en œuvre du projet de tiers lieux.

D'après le conseil régional, les acteurs en région sont disposés à travailler en collaboration, des synergies existent même déjà.

Finalement le FEDER a permis de porter des projets collaboratifs et de nouveaux partenariats mais selon la DEI ces partenariats et collaborations existent aussi en dehors du FEDER. Le FEDER serait donc le support ou un des espaces dans lequel ces derniers se matérialisent.

Le FEDER a permis de financer des projets innovants en termes de nouveaux services et usages numériques

Interrogés sur le caractère expérimental de leur projet, seulement 5 répondants sur 32 (15,6%) considèrent que leur projet avait ce caractère. Cependant, 97% des répondants (32 sur 33) considèrent que leur projet a un caractère innovant.

Trois quarts des porteurs de projet interrogés (24 répondants sur 33) considèrent aujourd'hui que leur projet a fait la preuve du concept et est prêt pour un passage à l'échelle c'est-à-dire : plus grande envergure, duplication dans d'autres territoires, implication de nouveaux acteurs, etc.

Ainsi d'après le retour des enquêtés, le FEDER aurait permis de financer des projets innovants proposants de nouveaux services ou usages numériques, ce qui est cohérent avec les critères de sélection comme la rappelle la DEI.

Des modalités administratives et financières peu adaptées aux petites structures, qui sont souvent porteuses d'innovation

87% des bénéficiaires jugent de manière générale que les modalités administratives du FEDER (candidature, instruction, suivi) sont plutôt pas adaptées.

Complété par les retours des entretiens réalisés dans le cadre des études de cas, les petites structures n'ont pas toujours conscience de l'ingénierie administrative induite par le FEDER, en termes d'outils de gestion, de passation des marchés publics, d'acculturation à la comptabilité publique et analytique, de structuration interne et de moyens humains nécessaires.

La gestion financière s'avère aussi bien souvent fastidieuse et peu adaptées pour ces petites structures pourtant porteuses d'innovation :

- Des délais de paiement qui portent un risque réel sur la trésorerie des petites structures et / ou sont dépendantes de l'accord de principe du FEDER
- La projection d'un modèle économique et de recettes le plus précis possible qui apparaît en contradiction avec l'aspect expérimental de certains projets et qui fait renoncer de nombreux porteurs au FEDER
- Un ratio peu attractif temps administratif passé/montant de financement
- Une temporalité de financement parfois courte qui nécessite pour les porteurs de bien anticiper le tuilage des moyens de financements et la continuité du projet à la fin de la période d'éligibilité.

Finalement, le dispositif FEDER peut être perçu par ces petites structures comme assez rigide ce qui laisse peu de marge de manœuvre aux porteurs pour gérer les aléas de mise en œuvre en termes de réaffectation de ressources humaines ou budgétaires

Des cibles qui seront difficilement atteignables

D'après les données communiquées par la Région, les cibles sont encore loin d'être atteintes.

Par ailleurs, 24% des bénéficiaires enquêtés déclarent que leur projet n'est pas terminé. On devrait donc enregistrer d'ici 2023 une progression des scores des indicateurs mais pas dans des proportions suffisantes pour atteindre les cibles. De plus, 48% des bénéficiaires ont aussi déclaré que leurs réalisations sont ou seront en dessous de ce qui était prévu. L'atteinte des cibles apparait donc très incertaine.

Figure 9 : Les indicateurs du programme

PI	OS		Indicateur	Type	Valeur cible (2023)	Valeur prévisionnelle	Valeur réalisée
2c	2c.1	SO04	Nombre de nouveaux services numériques expérimentés à travers les projets soutenus par le FEDER	Réalisation	40	80**	13,65**
2c	2c.1	RO08	Taux d'utilisation par les publics cibles des services numériques expérimentés	Résultat	50%	N.C	36,02*

**à partir des données renseignées dans le fichier transmis par le CR « RAMO 2020.pdf »* au 07/10/21
***à partir des données renseignées dans le fichier transmis par le CR « Axe 3 » au 07/10/2021 – suivi des indicateurs prévisionnels*
N.C : Non communiquée par l'autorité de gestion

Notons toutefois que les indicateurs de suivi des programmes sur les services et usages nous semblent très généralistes et pas toujours très pertinents, ce qui a d'ailleurs été mentionné par plusieurs bénéficiaires interrogés dans les études de cas.
A partir de quand considère t'on et comptabilise-t-on un service comme nouveau ?
Comment est calculé le taux d'utilisation des services en agrégeant les différents types de publics cibles ?
Il nous semble que dans l'optique du PO 21-27, il serait opportun de réfléchir à des indicateurs plus adaptés à la réalité des projets et davantage orientés sur les résultats.

2.4.3 Efficience du FEDER Numérique dédiés au services et usages

Critères de jugement
L'allocation des fonds a été réalisée de façon optimale et a permis de maximiser la contribution des projets aux résultats recherchés (Efficience)

Une intensité de soutien FEDER plus faible et des coûts totaux moyens plus importants sur les services et usages qui montre une certaine efficience des projets

Pour apprécier les coûts moyens des projets, il peut être intéressant de les comparer avec le niveau national[19].

Concernant les usages numériques (Pi 2c), les coûts moyens sont largement supérieurs en Centre-Val de Loire comparés à la moyenne nationale. En revanche, le taux d'intervention du FEDER (montant total UE alloué / coût total des projets) est légèrement plus faible qu'au niveau national.

Ces constats tendent à alimenter l'hypothèse de projets plus efficients en Centre-Val de Loire, dans la mesure où les coûts totaux moyens sont beaucoup plus importants pour une intensité du soutien FEDER assez proche de la moyenne nationale.

Figure 10 : Couts totaux moyens et montants moyens alloués par priorité d'investissement dans le programme FEDER Numérique Centre-Val de Loire et au niveau national

Objectif thématique / priorité d'investissement	Cout total CvdL	Montant UE alloué CvdL	Nombre de projets CvdL	Coût total moyen en CvdL	Coût total moyens au niveau National[20]	Montant UE moyen alloué CvdL	Moyenne de montant UE National
Pi 2c Usages	69 384 451€	28 057 571€	63	1 101 340€	463 354€	445 358	201 065€

[19] Les ratios qui ressortent doivent néanmoins être appréhendés avec précaution dans la mesure où ces chiffres comparés le sont à des dates différentes : les nationaux sont datés du 31/12/2018 et ceux de Centre-Val de Loire du 30/09/2021
[20] https://www.europe-en-france.gouv.fr/sites/default/files/etat_des_lieux_feder_14_20_numerique.pdf

Figure 11 : Intensité du soutien FEDER par rapport au cout total des projets, par priorité d'investissement dans le programme FEDER Numérique Centre-Val de Loire et au niveau national

Objectif thématique / priorité d'investissement	Cout total CvdL	Montant UE alloué CvdL	Nombre de projets CvdL	Intensité du soutien FEDER en CvdL	Intensité du soutien FEDER au National
Pi 2c Usages	69 384 451€	28 057 571€	63	40%	43%

Une impossibilité de mesurer l'efficience des projets au regard des résultats faute de données disponibles

Il serait intéressant de compléter cette analyse de l'efficience au regard des résultats obtenus, mais les indicateurs suivis par l'Autorité de gestion ne permettent pas une telle analyse. En effet, comme nous avons eu l'occasion de l'indiquer précédemment, il s'agit d'indicateurs généralistes, plutôt de moyens et de comptage que de véritables indicateurs de résultats.

Par ailleurs, la définition même de ces indicateurs reste peu précise (nombre de nouveaux services numériques expérimentés, taux d'utilisation par les publics cibles des services numériques expérimentés), ce qui ne facilite pas les interprétations.

Nous avons également constaté lors des entretiens des études de cas que les bénéficiaires n'avaient pas la capacité de nous fournir des données précises sur les utilisations effectives des services développés.

Les ressources internes des structures bénéficiaires doivent être prises en compte dans l'efficience des projets

81% des bénéficiaires (27 répondants sur 33) indiquent qu'ils se sont préparés en amont au montage et au suivi de leur dossier. Les répondants déclarent tous avoir mobilisés des ressources internes (aucun recours à des ressources extérieures ou des prestations payantes).

Comme déjà mentionné, la mobilisation d'une personne au sein de grosses structures est facilement absorbable dans les coûts de la structure. En revanche, dans les petites, le temps passé vient souvent impacter l'efficience directe du projet et ce d'autant plus que les personnes sont rarement formées et passent donc encore plus de temps.

Selon notre retour d'expérience, il faut compter entre 10% et 15% d'un temps plein à la gestion d'un dossier FEDER en fonction de l'ampleur du projet.

2.5 QE 4 : Quel est l'impact en termes d'usages par la population des nouveaux services

La question évaluation N°4 est relative aux actions 13-14-15-16 dédiée aux services et usages numériques. Nous rappelons les objectifs des actions 13 à 16 et les critères de jugement qui seront examinés pour répondre à la question.

Critères de jugement
Les projets soutenus par le FEDER ont contribué au développement de nouveaux services : développement de l'utilisation de nouveaux services numériques (Impacts)
Et ces nouveaux services ont favorisé le développement de nouveaux usages auprès des publics cibles visés avec des modes d'appropriation renouvelés (Impacts)

Les études de cas réalisées auprès de certains bénéficiaires des actions 13-14-15-16 mais aussi les réponses à l'enquête en ligne permettent de mettre en avant différents niveaux de contribution des projets à l'atteinte d'objectifs ou d'impacts en termes d'évolution des usages.

Près d'un quart des réalisations ne sont pas encore terminées et une partie importante des réalisations sont inférieures à qui était initialement prévue

L'enquête en ligne montre que le niveau d'avancement et de réalisation des projets est partiel puisque 76% terminé des bénéficiaires enquêtés déclarent que leur projet est terminé (soit 25 répondants sur 35).

Les bénéficiaires ayant réalisé leur projet ont également été interrogés sur l'écart entre la réalisation effective et leurs prévisions initiales. 48% déclarent que leurs réalisations sont ou seront en dessous de ce qui était prévu.

Les résultats et impacts attendus des actions financées par le FEDER Numérique sont donc à ce stade partiels, compte tenu du niveau de réalisation, et sont pour près de la moitié des projets de moindre envergure, comparé à ce qui était initialement prévu par les bénéficiaires.

Des réalisations et impacts pour la plupart à échelle régionale

Les résultats de l'enquête montrent que près de 80% des réalisations sont de dimensions régionales voir supra régionales (pour 6%) ce qui semble confirmer le travail en réseau de nombreux acteurs et la volonté de rechercher un rayonnement à l'échelle régionale. Les impacts de ces projets sont ou seront donc d'envergure régionale pour la plupart.

Des impacts qui s'apprécient plutôt qualitativement et à l'échelle des projets

Compte tenu du peu de données chiffrées permettant de mesurer quantitativement les résultats et impacts des actions financées, il est préférable de raisonner à l'échelle des projets pour mesurer les résultats. Certes, les acteurs remontent des informations quant à leurs projets, mais il faut aussi du temps pour mesurer des effets. Nous constatons aussi que compte tenu de la diversité des actions soutenues, les systèmes de suivi et de *reporting* en place ne permettent pas aisément de mesurer tous les impacts des projets.

Pour autant, les études de cas et l'enquête témoignent d'une dynamique en cours, d'une mise en mouvement. Les projets réussis dans les territoires ou les projets à forte visibilité à l'échelle régionale sont de nature à montrer l'exemple de la transformation en cours.

Il semble que les besoins des acteurs et dans les territoires sont encore très importants comme le montre la récente programmation sur REACT EU. En effet, REACT EU a été activé en région Centre Val de Loire :

- Action 40 – Appui aux acteurs économiques et TPE/ PMI/PME : soutien aux filières, aux réseaux et entreprises touchés par la crise, appui aux entreprises via des dispositifs d'ingénierie financière et soutien aux investissements productifs
- Action 41 – Investissements en faveur de la transition verte : appui aux mobilité douce en zone urbaine, projets exemplaires en efficacité énergétique dans les bâtiments publics et renaturation des espaces urbanisés
- Action 42 – Investissement en faveur de la transition numérique : déploiement du Très haut débit et transition et résilience numérique des territoires et du système éducatif, d'orientation et de formation régional ainsi que des administrations.

Des investissements FEDER Numérique qui ont permis d'améliorer l'attractivité de certains territoires

88% des répondants déclarent que leurs projets numériques contribuent à l'attractivité territoriale (augmentation de la notoriété ou de l'image du territoire, désenclavement des territoires). Les études de cas corroborent ces appréciations par exemple pour le projet de tiers lieux du Vendômois qui a permis de positionner le territoire sur de nouveaux modes de travail, d'autant que son lancement est intervenu à un moment stratégique (crise COVID) où le télétravail s'est répandu partout et qu'aucun lieu similaire n'existait sur les territoires alentours. Les projets portés par le GIP RECIA ont aussi permis au territoire régional d'obtenir plusieurs labels nationaux : Territoire Numérique Libre (2020) et Hub territorial pour un numérique inclusif (mars 2021).

Une structuration des acteurs et un développement d'une dynamique de services et partenariale

Les bénéficiaires enquêtés (58% des répondants) mettent aussi en avant le développement d'une dynamique de services. Cela passe par la création de nouveaux services, créativité du territoire et de ses acteurs, demande de nouveaux services par les professionnels, les citoyens. Les interrogés dans les études de cas mettent aussi en avant que leur projet ont permis de mettre en œuvre de nouveaux services et usages qui n'existaient pas sur le territoire. C'est le cas par exemple pour le bénéficiaire Val d'Amboise à travers son projet de plateforme numérique collaborative et communautaire, mais aussi les projets de tiers lieux, espaces de *co-working, Fab Lab* (Résoudre 37 et Territoire Vendômois) (cf. études de cas).

Concernant la création ou le soutien à la dynamique partenariale et la mutualisation de services via le rapprochement des groupes de recherche, des écoles ou groupes de formation et des collectivités, nous pouvons citer les études de cas Val Amboise, Territoire Vendômois et Résoudre 37 qui par le projet se sont inscrits dans des réseaux de façons plus ou moins formelle et ont mis à profit les retours de leur expérience auprès d'autres acteurs. Nous pouvons aussi citer la collaboration inédite et interdisciplinaire de trois universités (INSA, Tours et Orléans). Le GIP Recia a permis à travers de multiples actions de mettre en réseau des acteurs (collectivités, fablabs, espaces de coworking, médiation numérique…) et aussi d'accélérer la création de structures sur le territoire, et une fois leur maturité suffisante, de pousser des appels à projet. Par ailleurs, la couverture de l'ensemble des thématiques de la programmation confère au GIP Recia un forte capacité d'essaimage entre les filières d'acteurs.

Focus Val d'Amboise : des dynamiques de mise en réseau engagées mais qui nécessitent d'être développées :

- Inscription de la plateforme dans une réseau élargi de Fablabs sur le territoire qui permet de rediriger les utilisateurs vers d'autres structures équipées en fonction de leurs besoins techniques

- Une offre numérique grand public qui s'inscrit dans une contractualisation avec des relais de la Communauté de communes et des associations du territoire, notamment le Foyer des jeunes travailleurs avec qui ils ont des projets de sensibilisation aux usages du numériques (utilisation d'un ordinateur, réseaux sociaux…), mais aussi la mission locale et Pôle Emploi. Ces entités permettent la promotion du Pepit'lab auprès de leurs publics et sont régulièrement associées à des ateliers. Le Pepit'lab est par ailleurs sollicité ponctuellement par d'autres partenaires dans le cadre d'événements.

- Participation du Pepit'lab à des ateliers organisés par le GIP Recia sur l'avenir et le positionnement des Fablabs. Ce rapprochement avec d'autres Fablabs a notamment permis d'engager une dynamique collective de fabrication lors des pénuries de masques et visières pendant la crise sanitaire

- Une dynamique communautaire plus nuancée dans la mesure où le Pépit'lab pourrait davantage décentraliser ses animations dans les territoires, et plus largement du fait qu'il n'y a pas de réelle stratégie numérique partagée entre les 14 communes qui souhaitent toutes avoir leur propre offre numérique

Focus Territoire vendomois

Impacts en termes de développement économique :

- Un lieu d'accélération pour les entreprises de petite envergure du territoire

- Une mise en réseau entre les entrepreneurs, notamment de niche sur le numérique

- Un renforcement de l'écosystème économique local et notamment entre la collectivité et son tissu de partenaires

- Une initiative qui a permis au tissu économique vendômois de retrouver un rôle de premier rang auprès des partenaires, notamment consulaires

Impacts en termes de dynamiques partenariales et de mutualisation de services :

Une mise en réseau informelle de 30 espaces de coworking du Loir-et-Cher, qui se sont créés en même temps avec le même type de subvention sous l'impulsion et l'animation du GIP Recia. Cela a permis d'être plus visible sur le territoire régional et surtout de partager des retours d'expérience sur :

- Le fonctionnement opérationnel des lieux

- La stratégie de communication et d'attractivité des télétravailleurs et entrepreneurs des territoires dans ces lieux

- Les pistes de développement en termes de services

- Partage de la communication et des animations avec l'agglomération de Blois qui est située à 20 km du lieu

Résoudre 37

Impacts en termes d'inclusion et de montée en compétences numériques : une importante programmation événementielle qui a permis particulièrement de sensibiliser la jeunesse aux enjeux numériques et de positionner le lieu comme un dispositif d'animation du territoire.

Impacts en termes de dynamiques partenariales :
Une montée en compétences des équipes associatives qui a permis d'accompagner d'autres tiers-lieux sur le territoire régional (Pépit'Lab à Amboise, Montlouis, Service jeunesse de la Ville de Blois, Ligue 86 à Poitiers, Ligue 35, Arras.

Des interventions qui ont permis d'associer des structures diversifiées du territoire (entreprises, acteurs de l'insertion, associations, écoles et centres de loisirs…)

Impacts en termes de création de services : Un tiers-lieu qui perdure sous l'égide de la Ligue de l'Enseignement, et un projet qui a permis d'expérimenter des dispositifs qui continuent d'exister pour certains au sein de Résoudre 37 et de la Ligue 37.

Focus Gip RECIA

Impacts en termes d'attractivité du territoire : les actions du GIP Recia et de ses partenaires ont permis au territoire régional d'obtenir plusieurs labels nationaux : Territoire Numérique Libre (2020) pour son engagement auprès des logiciels libres et Hub territorial pour un numérique inclusif (mars 2021).

Impacts en termes de performance et qualité des services publics : le déploiement SI auprès d'un grand nombre d'adhérents et d'établissements publics permet d'avoir des infrastructures unifiées, centralisées et interopérables.

Impacts en termes de dynamiques partenariales : La valeur ajoutée d'un acteur intermédiaire comme le GIP Recia est d'articuler une chaîne d'acteurs entre l'élaboration de la stratégie SCORAN et son atterrissage sur terrain. Les multiples actions de mise en réseau des acteurs (collectivités, fablabs, espaces de coworking, médiation numérique…) permettent d'accélérer la création des structures sur le territoire, et une fois leur maturité suffisante, de pousser des appels à projet. Par ailleurs, la couverture de l'ensemble des thématiques de la programmation confère au GIP Recia un forte capacité d'essaimage entre les filières d'acteurs.

Des impacts un peu plus limités sur l'organisation des porteurs de projets, et en termes social ou de montée en compétences des bénéficiaires finaux

En termes d'organisation, pour 58% des enquêtés le projet a permis ou permettra une amélioration des process internes et de la qualité du travail, de l'efficacité et de la productivité interne des entreprises et des administrations.

56% des enquêtés parlent aussi d'impact social de leur projet. Ce dernier a permis ou permettra une amélioration de l'accès aux services dans les territoires les plus isolés, à la réduction des fractures sociales et économiques et au développement de l'inclusion des personnes en situation économique et sociale difficile et des personnes isolées, etc. L'étude de cas réalisée avec Résoudre 37, dans le cadre du projet de tiers lieux, met en exergue des impacts attendus en termes d'inclusion et de montée en compétences numériques. Le projet a permis de sensibiliser la jeunesse aux enjeux numériques et de positionner le lieu comme un dispositif d'animation du territoire. C'est aussi le cas du projet DillXp Digital Learning Lab et de la Mutualité Française qui ont des impacts en termes de montée en compétences numériques des acteurs visés par le projet.

Des impacts en termes de structuration des acteurs régionaux et de rayonnement de la région et qui mettent au jour des opportunités de coopération entre différentes filières

La programmation régulière du FEDER numérique a permis d'animer le territoire autour des enjeux numériques.

La programmation a aussi donné lieux à des initiatives groupées des acteurs du numérique en région et qui ont permis au territoire d'obtenir plusieurs labellisations et un rayonnement au niveau national :

- Territoire Numérique Libre (2020) pour son engagement auprès des logiciels libres
- Hub territorial pour un numérique inclusif (mars 2021)
- Rayonnement national avec le projet DILLXP LAB

Elle a mis en lumière des potentiels projets transposables dans plusieurs secteurs ou filières comme :

- Le projet DiLL XP (Université d'Orléans – Université de Tours – Insa), pour l'interdisciplinarité des projets pédagogiques et le rapprochement avec les entreprises et les laboratoires de recherche sur les enjeux de transition numérique
- Le livinglab en santé (Mutualité française), pour la construction d'un écosystème de label transversal (aidants, industriels, startups, chercheurs, professionnels de santé, patients) et la transposabilité de son ingénierie projet

A l'inverse des contributions plus faibles aux objectifs environnementaux (sobriété numérique) et économiques

La contribution aux objectifs en matière environnementale ou contribution à la réduction des GES et de l'empreinte carbone, prise de conscience du lien entre transition énergétique et écologique et transition numérique, sobriété numérique est plutôt modérée (48% de contribution modérée).

Nous pouvons également constater que les bénéficiaires considèrent que les projets numériques contribuent peu à des objectifs économiques (création d'emplois, amélioration de la productivité et de la compétitivité des entreprises) et financiers (création de valeur pour les entreprises, réduction des coûts), ce qui n'est pas surprenant dans la mesure où le programme ne visait pas les entreprises.

Pour autant, certains porteurs de projets qui ont fait l'objet d'études de cas considèrent que leur projet a ou aura des impacts en termes de développement économique et plus particulièrement en termes de soutien à la création d'entreprises. C'est le cas par exemple du Territoire Vendômois à travers son projet de tiers lieux numérique, des trois universités avec le projet DILLXP, ou encore de la Mutualité Française sur les capacités d'innovation des entreprises.

Mutualité française

Impacts en termes de dynamiques partenariales :

Un positionnement de la Mutualité française comme un coordonnateur entre la stratégie de recherche et les remontées de terrain mais également entre des secteurs aux cultures différentes (entreprises industrielles, startups Tech, chercheurs, professionnels de santé)

Un potentiel fort d'essaimage du projet étant donné son ingénierie transposable à d'autres domaines de recherche et thématiques de la programmation FEDER mais également étant donné l'implantation nationale du porteur qui pourrait essaimer l'initiative sur d'autres territoires. Une ambition à nuancer toutefois par les difficultés qui ont été rencontrées par le porteur pour intégrer dans le projet d'autres établissements de santé ne relevant pas de la Mutualité Française.

Un succès qui a permis d'obtenir des sollicitations de nouveaux partenaires comme le CCAS de la Ville de Tours

Impacts en termes de développement économique et d'innovation : La confrontation de leur outil à la réalité du terrain permet aux entreprises d'améliorer leurs fonctionnalités et modèle de développement et de bénéficier d'une visibilité au sein des établissements de santé régionaux. Ex : les travaux de recherches avec mes docteurs ont permis de développer des

avancées sur les objets connectés, à travers un robot Cuetii qui permet d'assurer des animations à distance dans les EHPAD et résidences autonomie.

Attractivité du territoire : Une visibilité de l'initiative au niveau national à travers l'engagement du porteur au sein du Forum LLLSA et du groupe Innovation ViV3 et l'intervention dans des colloques sur les fonds de dotation. Le Living Lab est de plus en plus sollicité par des chercheurs en France et à l'international.

Accessibilité des services : la nature expérimentale et de recherche du projet fait qu'il est encore trop tôt pour mesurer les impacts sur ce volet. La démarche autour de la téléconsultation et de la télé-biologie a été un succès et sera mise en place avec certitude. L'idée est d'étendre cette démarche à d'autres domaines comme la psychiatrie ou la cardiologie. Le maintien à domicile sera l'objet de la prochaine programmation.

Montée en compétences des différents publics et inclusion numérique : Les journée en simulation qui permettent aux professionnels de santé de mettre en perspective leur pratiques professionnelles et de replacer la technologie dans son usage pour tester sa plus-value sur leurs activités. Le développement des usages est plutôt projeté pour la prochaine programmation et pose notamment des questions de l'impact du numérique dans le rapport entre les résidents, les soignants et la famille.

3 Recommandations

3.1 Tableau de synthèse des recommandations

Les recommandations et améliorations proposées sont issues des constats effectués et des analyses menées dans le cadre des phases 1 et 2 (entretiens, études de cas, enquête).

Elles ont été ensuite partagées et discutées dans le cadre d'un atelier spécifique de recommandations avec les équipes de la DTNC, de la DEI et du GIP RECIA, complétées d'un benchmark auprès de deux Régions[21].

Recommandations	
Accompagnement et sélection des porteurs de projets	**R1 : Renforcer l'accompagnement administratif et réglementaire auprès (des petits) porteurs de projet**
	R2 : Territorialiser l'orientation et l'accompagnement des porteurs de projets
	R3 : Renforcer et adapter la chaine financière auprès des porteurs de projet
	R4 : Mettre en place un critère de sélection des projets basés sur des exigences en matière de numérique responsable
Mise en œuvre et animation de la stratégie	**R5 : Enrichir la démarche de sélection des projets en impliquant davantage les directions opérationnelles**
Suivi des résultats et impacts de la stratégie	**R6 : Mettre en place des outils de mesure des résultats et impacts tournés sur les usages recherchés et les besoins des utilisateurs**
	R7 : Mettre en place un observatoire mutualisé sur la transformation numérique des acteurs et des territoires
Structuration de l'écosystème numérique régionale, diffusion et mutualisation des expérimentations	**R8 : Accélérer l'émergence et la structuration de stratégies numériques territoriales**
	R9 : Renforcer la coopération et les échanges d'informations entre les acteurs pour favoriser les valorisations et mutualisations communes

[21] Nouvelle-Aquitaine et Bourgogne Franche-Comté

3.2 Les fiches de recommandations

R1 : Renforcer la sensibilisation et l'accompagnement administratif et réglementaire auprès (des petits) porteurs de projet

Rappel du constat qui fonde la recommandation

Globalement, les retours des bénéficiaires quant à l'adaptation des modalités administratives et financières du FEDER sont plutôt négatifs. En effet, 87% jugent de manière générale les modalités administratives du FEDER (candidature, instruction, suivi) comme plutôt pas adaptées.

Les petites structures n'ont pas forcément toujours conscience de l'ingénierie administrative induite par le FEDER, en termes d'outils de gestion, de passation des marchés publics, d'acculturation à la comptabilité publique et analytique, de structuration interne et de moyens humains nécessaires.

De plus, la rigidité du dispositif FEDER ne laisse que peu de marge de manœuvre aux porteurs pour gérer les aléas de mise en œuvre en termes de réaffectation de ressources humaines ou budgétaires.

Détails de la recommandation

- Renforcer la sensibilisation, l'information et la communication sur l'exigence administrative du FEDER notamment auprès des petits porteurs de projets. Cela permettrait de prévenir et orienter les structures insuffisamment préparées à émarger au FEDER ou au contraire soit de les inciter à anticiper et à s'organiser en interne pour répondre aux contraintes administratives et financières, soit d'émarger sur un autre dispositif plus adapté. Cette sensibilisation pourrait se faire par :
  - La mise en place par exemple de webinaires de sensibilisation : sur les modalités administratives et notamment exigences de reporting et audits, sur les délais moyens de paiement pour que les bénéficiaires les prennent en compte dans leur plan trésorerie
- Développer et renforcer l'appui en continu auprès des porteurs de projets
- Mettre en place une grille de sélection / orientation des porteurs de projets qui recroise : le stade d'avancement du projet (expérimental à concept éprouvé, passage à l'échelle) et capacités administratives et financières du FEDER du porteur de projet, permettant d'apprécier si le FEDER est le canal de financement adapté à la structure et au projet ou si il est préférable d'aiguiller le projet sur un autre support financier.

R2 : Territorialiser l'orientation et l'accompagnement des porteurs de projets

Rappel du constat qui fonde la recommandation

Outre les constats effectués lors des entretiens, enquêtes et études de cas de la phase 1, cette piste de réflexion résulte des discussions menées lors de l'atelier consacré aux recommandations.
La question de la territorialisation dépasse la seule question du numérique. Les dernières générations de programmes européens (et la suivante encore) privilégient la spécialisation, la sectorisation ce qui a eu tendance à « effacer » les dynamiques des territoires et la prise en compte de leurs spécificités. Les évaluations montrent que cette recherche de spécialisation n'est pas toujours adaptée et que cette nouvelle programmation est peut-être l'occasion de donner plus de poids à une logique ou une entrée plus territoriale au programme.

Cette question dépasse également le seul cadre de la programmation FEDER mais interpelle plus largement la politique régionale et la volonté de l'exécutif de renforcer la territorialisation de l'action régionale.

Le benchmark réalisé auprès de la Régions Nouvelle-Aquitaine souligne des pistes intéressantes :

- l'instruction et l'animation du FEDER sont décentralisées au niveau des directions sectorielles de la Région. Ce sont donc les chargés de mission de ces directions qui analysent l'opportunité des projets et des financements à mobiliser (fonds européens ou fonds propres).
- Une organisation adaptée à la construction d'une stratégie de territorialisation des politiques publiques. Cette organisation s'appuie sur la mise en place des référents par territoire, des animateurs inter-fonds au sein des 54 territoires qui maillent la Région, des animateurs locaux qui interviennent dans le cadre de la contractualisation avec les EPCI.
- Par ailleurs, la Région met en place des antennes régionales qui ont vocation à devenir des « interfaces » territoriales des politiques publiques régionales. Les chefs d'antenne ont un rôle d'animation et de porte d'entrée vis-à-vis des acteurs locaux. Ils sont formés aux différentes politiques et dispositifs de la Région.

La Bourgogne Franche Comté a plutôt fait le choix d'une instruction qui reste centralisée mais les directions opérationnelles sont impliquées dans la détection de projet. Une réflexion est engagée dans la territorialisation des aides mais qui n'impactera pas à court terme la gestion des fonds européens.

Détails de la recommandation

- Réfléchir à une organisation permettant de renforcer la territorialisation de l'orientation et de l'accompagnement des porteurs de projets. Plusieurs pistes ont été évoquées qui méritent d'être approfondies : le renforcement du rôle des directions opérationnelles via des référents territoriaux ; la création de cellules départementales d'orientation et de fléchage des aides.

R3 : Renforcer et adapter la chaine financière auprès des porteurs de projet

Rappel du constat qui fonde la recommandation

La stratégie 14-20 du FEDER *en termes de services et usages numériques* visait notamment l'émergence de projets dans de nombreuses thématiques selon une logique d'expérimentation. Ces projets s'accommodent difficilement des modalités administratives liées à la gestion du FEDER.

L'expérimentation repose sur des processus d'ajustements successifs des projets liés à des logiques d'essai-erreur amplifiées dans le cas du numérique par l'extrême rapidité des évolutions technologiques. Ce principe est parfois peu compatible avec les contraintes du dispositif FEDER qui laisse peu de marge de manœuvre pour gérer les aléas de mise en œuvre en termes de réaffectation de ressources humaines ou budgétaires. Les dispositifs régionaux, plus souples, sont plus adaptés à ces étapes d'incubation, d'amorçage.

En revanche, lorsque les projets ont fait la preuve du concept, ils doivent passer à une phase de montée en puissance et d'accélération, fondés sur des business plans plus structurés, nécessitant des moyens plus conséquents. Le FEDER peut alors jouer pleinement son rôle de co-financement.

De plus, la gestion financière est jugée comme fastidieuse et peu adaptée par les petites structures qui sont souvent porteuses d'innovation. Les délais de paiement sont longs et peuvent générer un risque de trésorerie pour les structures insuffisamment solides ; les petites structures sont aussi dépendantes du FEDER dont le lancement du projet dépend directement de l'accord de principe du FEDER.

Les études de cas mettent aussi au jour des difficultés à associer dans un même projet des partenaires qui ont des niveaux très différents de solidité financière et de moyens dédiés au suivi administratif. Souvent aussi pour ces structures, la projection d'un modèle économique et de recettes entre en contradiction avec l'aspect expérimental des projets et qui fait donc renoncer de nombreux porteurs au FEDER.

Détails de la recommandation

- Réfléchir à l'opportunité de recourir à un dispositif d'avance remboursable pour certaines catégories de porteurs de projets
- Elargir le périmètre de recours aux Options de Couts Simplifiés (OCS) pour les types de projets pour lesquels l'autorité de gestion en a déjà fait l'expérience ou qu'ils s'avèrent plus avantageux / sécurisants (en termes d'audits et de contrôle) pour le bénéficiaire

R4 : Mettre en place un critère de sélection des projets basés sur des exigences en matière de numérique responsable

Rappel du constat qui fonde la recommandation

En 2013/2014, au moment de la rédaction du PO 14-20, la question de l'impact du numérique sur l'environnement, le climat n'a pas été posée. Ce constat n'est pas spécifique à la Région Centre Val de Loire. Le numérique était perçue comme une solution dont les impacts étaient essentiellement positifs (simplification, dématérialisation, diminution des déplacements, …) sans forcément identifier les incidences négatives.

La situation a très fortement évolué. D'après le rapport d'évaluation de l'impact environnemental du numérique de l'ADEME et ARCEP (janvier 2022)[22], les équipements et infrastructures numériques sont responsables de 2,5% de l'empreinte carbone de la France, et production des terminaux utilisateurs concentre 70 % de l'empreinte carbone du numérique en France.

Les préoccupations environnementales grandissantes peuvent donner lieu à de nouvelles réglementations européennes. En outre, elles se matérialisent déjà au niveau national avec la loi « AGEC » relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire (2020) et la loi REEN (2021). Le gouvernement a mis en place une feuille de route « numérique et environnement » qui définit, en 2021, les jalons d'une politique publique permettant de concilier les transitions numérique et écologique à travers :

- L'évaluation de la performance environnementale du numérique
- Le financement de l'innovation au service de la transition écologique et la réduction de l'empreinte environnementale du numérique
- La création d'un cadre d'information de confiance pour les consommateurs
- La sensibilisation aux gestes du numérique durable

La sobriété numérique interroge de nombreuses thématiques telles que les pratiques commerciales, l'obsolescence programmée, le choix des réseaux, la cybersécurité, la liberté de l'utilisateur, la formation aux usages numériques, les enjeux de santé… Compte tenu de son caractère transversal, il nous apparaît plus pertinent d'intégrer la dimension de sobriété numérique comme un critère de sélection et d'évaluation des projets financés que comme une thématique de programmation du FEDER.

Détails de la recommandation

- En lien avec les principes horizontaux européens, notamment de développement durable, mettre en place parmi les grands critères d'instruction des projets un critère d'exigence en matière de sobriété numérique et expliciter auprès des porteurs ce qu'il recouvre en termes d'application.

Exemple de critères en matière de sobriété numérique :

- Réduction des émissions d'équivalent CO2
- Augmentation de la durée de vie des équipements
- Augmentation de l'efficacité des serveurs de données
- Réduction du stockage de données

[22] https://www.arcep.fr/uploads/tx_gspublication/etude-numerique-environnement-ademe-arcep-volet01_janv2022.pdf

- Mettre en place un bonus incitatif (taux d'aide majoré, intervention FEDER plus forte) récompensant des plans d'actions intégrant des objectifs de réduction de l'empreinte carbone du numérique

R5 : Enrichir la démarche de sélection des projets en impliquant davantage les directions opérationnelles

Rappel du constat qui fonde la recommandation

La Région Centre-Val de Loire a privilégié le recours aux techniques des appels à projets pour animer sa stratégie FEDER Numérique. En effet, 45,8% des porteurs sont passés par un appel à projet, à l'exception du GIP Recia.

Ce système permet de garantir une cohérence entre la stratégie numérique régionale et les projets sélectionnés sur le terrain, mais aussi d'augmenter la visibilité de la stratégie numérique régionale.

En revanche, le calendrier encadré des AAP peut créer des effets d'éviction de porteurs de projets, qui au moment de l'appel n'étaient pas prêts. Ainsi le recours aux AAP peut générer une charge de gestion plus importante pour les services de la Région en raison des vagues d'AAP, ce qui peut in fine induire des difficultés d'instruction.

De plus le format d'appel à projet peut favoriser une forme d'opportunisme dans l'émergence des projets, avec parfois le risque de favoriser des partenariats insuffisamment structurés entre les petites structures, ce qui peut mettre en danger la pérennité de projets, voire des structures elles-mêmes (définition des responsabilités respectives, principes communs de fonctionnement administratif…).

Détails de la recommandation

- Impliquer plus fortement les Directions opérationnelles dans la détection de projets et l'animation des territoires (ce qui rejoint la recommandation sur la territorialisation des aides) via des référents territoriaux, en mettant en place des outils de type bourses aux projets. Elle permettrait de sécuriser davantage la remontée de bons projets, structurants pour le territoire.
- Réfléchir à déléguer aux Directions opérationnelles le lancement, l'animation d'appels à manifestation d'intérêt quand cela s'avère pertinent.
- Renforcer la communication et l'information sur la sélectivité en amont du dépôt des dossiers en impliquant plus fortement les directions opérationnelles dans le processus.
- Étendre la durée de candidature aux AAP pour favoriser la montée en qualité des projets et éviter les effets de « vague » de programmation – réduisant le temps passé à la sélection des dossiers ou prévoir plusieurs sessions pour ne pas pénaliser les plus avancés voir réajuster / améliorer le dispositif.

R6 : Mettre en place des outils de mesure des résultats et impacts tournés sur les usages recherchés et les besoins des utilisateurs

Rappel du constat qui fonde la recommandation

Les indicateurs de suivi des programmes sur les services et usages répondent à la logique fixée par la Commission européenne (notamment des indicateurs standardisés permettant d'effectuer dans un premier temps des agrégations à l'échelle des programmes et dans un second temps des consolidations à l'échelle des pays membres). La contrepartie est que ces indicateurs sont génériques et présentent une faible valeur ajoutée pour mesurer les effets spécifiques en Centre-Val de Loire.

De plus, ces indicateurs (nombre de nouveaux services en ligne, taux d'utilisation par les publics cibles des services numériques expérimentés, etc.) renvoient à des définitions peu précises et leur interprétation est parfois difficile. Ces problèmes de définitions et de pertinence des indicateurs, notamment en termes de services et usages entraînent plusieurs conséquences du point de vue des bénéficiaires.

Les indicateurs sont jugés inadaptés par les bénéficiaires au regard de leur projet. Dans le cadre des études cas, peu de porteurs de projets ont été en mesure de fournir des données sur les résultats et effets de leur projet. Le plus souvent, leur suivi porte sur des données de gestion et de réalisation et se limite aux indicateurs du reporting obligatoire pour l'autorité de gestion. De plus, les porteurs de projet doivent justifier d'impacts territoriaux ou d'usages alors qu'ils ne sont pas réellement en capacité d'en rendre compte.

Détails de la recommandation

- Définir plus finement avec le porteur, dès le dossier de candidature, les objectifs à atteindre en termes d'améliorations des usages et identifier des indicateurs (pertinents, réalistes et mesurables) rendant compte de l'évolution des utilisateurs par rapport à ces usages,
- Intégrer dans les conventions un engagement au suivi et au renseignement sincère de ces données et l'inscrire comme un livrable dans la convention s'inscrivant dans une démarche d'évaluation et de « process qualité.

R7 : Mettre en place un observatoire mutualisé sur l'impact de la transformation numérique des acteurs et des territoires

Rappel du constat qui fonde la recommandation

L'évaluation a démontré la difficulté pour disposer de données qualifiées afin de mesurer l'efficience des projets financés avec le FEDER et surtout pour apprécier l'impact de ces projets numériques sur la transformation des acteurs et des territoires.

En effet, comme dit précédemment, le système de suivi des PO comprend des indicateurs génériques qui sont essentiellement des indicateurs de ressources, de moyens, de réalisation.

Par ailleurs, en l'état, les porteurs de projets ne fournissent pas d'informations réellement pertinentes sur les niveaux d'utilisations des services numériques développés.

Enfin, les directions opérationnelles de la Région ou de ses agences ne disposent pas non plus de système de veille qui permettraient d'observer les transformations.

Il pourrait donc être utile, en réponse à ce besoin, de mutualiser un outil régional d'observation.

Détails de la recommandation

- Mettre en place un observatoire impliquant d'une part les Directions de la Région (DEI, DTNC, Dir Eco), le GIP RECIA, DEVUP, les fournisseurs de données publics et des partenaires privés qui permettraient via des indicateurs, des enquêtes, un système de veille pour caractériser d'une part les transformations en termes d'usages et par ailleurs de mesurer le lien entre évolution des utilisateurs de services numériques et évolutions des territoires et du tissu économique.

R8 : Accélérer l'émergence et la structuration des stratégies numériques territoriales

Rappel du constat qui fonde la recommandation

Le contexte réglementaire évolue également, avec l'adoption récente de la loi qui vise à Réduire l'Empreinte Ecologique du Numérique (REEN). Elle instaure l'obligation pour les communes et groupements de plus de 50 000 habitants de définir (au plus tard au 1er janvier 2025) une stratégie numérique responsable, qui identifie « les objectifs de réduction de l'empreinte environnementale du numérique et les mesures mises en place pour les atteindre », mais aussi une stratégie qui prévoit la réalisation d'un bilan annuel. La loi renforce aussi les pouvoirs de régulation de l'Arcep sur l'empreinte environnementale du numérique. L'agence collecte désormais des données relatives à l'empreinte environnementale du numérique (création d'un observatoire des impacts environnementaux du numérique) et elle disposera aussi d'un pouvoir de sanction.

Détails de la recommandation

- Favoriser, lors de l'instruction, la sélection de projets qui s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie numérique territoriale,

- Proposer un financement FEDER aux EPCI pour l'élaboration de stratégies numériques territoriales intégrant en fil rouge la sobriété numérique

R9 : Renforcer la coopération et les échanges d'informations entre les acteurs pour favoriser les valorisations et mutualisations communes

Rappel du constat qui fonde la recommandation

Plusieurs projets partenariaux financés avec le FEDER ont permis au territoire d'obtenir des labellisations et un rayonnement au niveau national comme : Territoire Numérique Libre pour son engagement auprès des logiciels libres, Hub territorial pour un numérique inclusif, le projet DILLXP LAB.

L'évaluation a par ailleurs mis en lumière des potentiels projets transposables dans plusieurs secteurs ou filières comme :

- Le projet DiLL XP (Université d'Orléans – Université de Tours – INSA), pour l'interdisciplinarité des projets pédagogiques et le rapprochement avec les entreprises et les laboratoires de recherche sur les enjeux de transition numérique
- Le livinglab en santé (Mutualité française), pour la construction d'un écosystème de label transversal (aidants, industriels, startups, chercheurs, professionnels de santé, patients) et la transposabilité de son ingénierie projet

Il existe donc un enjeu de coopération et d'essaimage entre les différentes filières. Aller vers des actions de valorisation plus transversales, permettrait de renforcer les effets d'apprentissage de pair à pair et d'encourager le partage et la mutualisation de services. Mais cela présente aussi un intérêt afin de permettre aux porteurs d'avoir une vision globale des projets et de leurs impacts à l'échelle régionale pour créer des dynamiques de partenariat ou d'essaimage entre eux.

Détails de la recommandation

- Encourager les projets partenariaux qui favorisent des chefs de file financièrement et administrativement solides et des partenaires innovants, pouvant inclure des structures moins dotées en ressources mais pouvant apporter des expertises de pointe
- Animer une stratégie de communication régulière au cours de la programmation
- Demander au bénéficiaire de communiquer, diffuser les résultats de son projet une fois celui-ci réalisé (au-delà de la publicité réglementaire obligatoire) dans un objectif de partage des bonnes pratiques.

B- ANALYSES DETAILLEES

4 – Bilan des réalisations

4.1 Chiffres clefs de la programmation 2014-2020 du PO FEDER -Volet Numérique

Les données sont arrêtées au 30/09/2021.

Axe	Priorité d'investissement	Objectif spécifique	Nombre d'opérations programmées	Montant UE programmé	Taux de programmation	Montant UE payé**	Taux de paiement***	Maquette	Cout total des projets
3 Une société numérique : infrastructures, usages et mutualisation	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)	2.c.1 - Développer l'utilisation de nouveaux services numériques (expérimentations) dans l'e-administration, l'e-éducation, l'e-santé et les tiers lieux d'innovation numérique	55	9 171 606€	80,28%	3 004 416€**	26,3%	11 424 319€	19 661 530€
	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique	4	18 464 138€	101,85%	14 832 767€**	82%	18 128 504€	48 762 794€
	Ensemble :		**59**	**27 635 743€**	**93,51%**	**17 837 183€****	**60%**	**29 552 823€**	

**à partir des données « PO_Tableau des directeurs Europe (CGET).xlsx »*

*** sources SI de l'autorité de gestion (dans le présent tableau, les sommes UE payées correspondent aux sommes versées aux bénéficiaires)*

**** (montant UE payé/maquette)*

4.2 La dynamique de programmation

Le niveau global de programmation de l'axe 3 numérique est très proche des 100% (93,51%) et le taux de paiement s'établit à 60%. Ces chiffres globalisent des situations différentes entre les deux objectifs spécifiques dédiés au numérique.

- Les 100% sont dépassés concernant la programmation des projets dédiés aux infrastructures avec par ailleurs un taux de paiement très élevé (82%), concentrés sur un nombre très réduit d'opérations (4).

- La dynamique de programmation est également élevée sur les usages et services et devrait approcher les 100% d'ici la fin de la période de programmation. En effet, plusieurs projets au coût important devraient être engagés à court terme. En revanche, le taux de paiement est plus en retrait (26,3%). Certaines tranches de projets ont été reportées dans leur réalisation (par exemple dossiers portés par les Universités), ce qui pénalisent la progression de ce taux. D'autres projets ont pu connaître des difficultés de mises en œuvre retardant également la remontée des factures.

Sans entrer dans plus de détails concernant la mise en œuvre des actions du programme (ce qui n'est pas l'objet de la présente évaluation), nous voulions souligner à travers ces chiffres clés que les réalisations ne sont pas achevées sur le terrain notamment sur les usages et services ce qui limite l'observation d'impact à court terme.

4.3 Typologie et cartographie des projets

Près de 70% des financements ont bénéficié aux syndicats (THD) et groupements (GIP RECIA notamment). Si on ajoute les Collectivités, ces deux catégories de maîtres d'ouvrage concentrent 82% des crédits programmés.

Ce constat tient à la nature des opérations : essentiellement (2/3 des montants) des opérations liées au déploiement des infrastructures très haut débit ou de la mutualisation.

Figure 12 : Répartition des montants UE programmés par type de porteur, données au 30/09/2021*

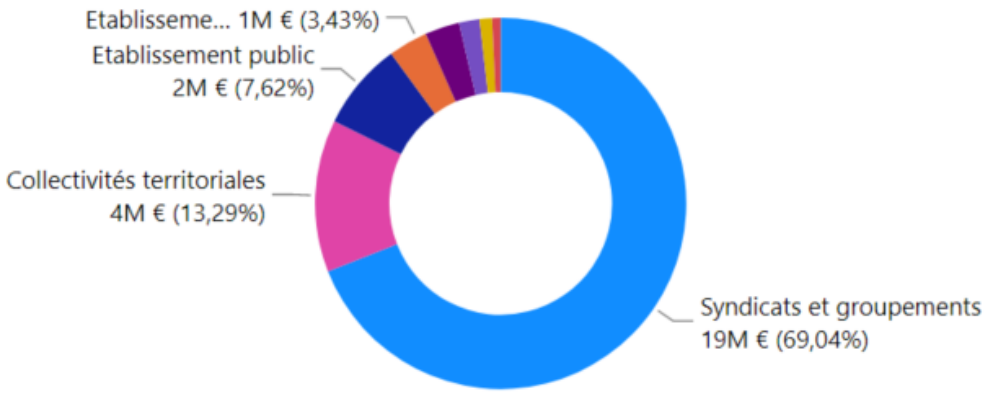

Catégorie juridique	Montant UE programmé	Part	NB opérations	Part
Syndicats et groupements	18 845 572 €	69,04%	27	45,76%
Collectivités territoriales	3 627 305 €	13,29%	7	11,86%
Etablissement public	2 080 718 €	7,62%	9	15,25%
Etablissement santé et mutuelle	936 776 €	3,43%	4	6,78%
Entreprises	821 358 €	3,01%	4	6,78%
Autre privé NR	487 101 €	1,78%	4	6,78%
Associations	296 465 €	1,09%	2	3,39%
Organisme consulaire	202 775 €	0,74%	2	3,39%
Total	**27 298 070 €**	**100,00%**	**59**	**100,00%**

**à partir du fichier « Export des donnees operation_30092021_09415.xlsx »*

Si les projets dédiés aux infrastructures polarisent deux tiers des montants programmés, ils ne représentent que 7% des opérations (en nombre).

Hors infrastructures très haut débit, ce sont les opérations dédiées à la e-éducation et la e-santé qui arrivent en tête (respectivement 13,9% et 7,5% des montants UE programmés).

Les tiers lieux ne représentent que 6% des montants UE programmés, mais totalisent plus de 25% des opérations (15 projets). Ils se situent juste après les opérations d'e-éducation en termes de nombre de dossiers / opérations.

Figure 13 : Répartition des montants UE programmés par type d'opération, données au 30/09/2021*

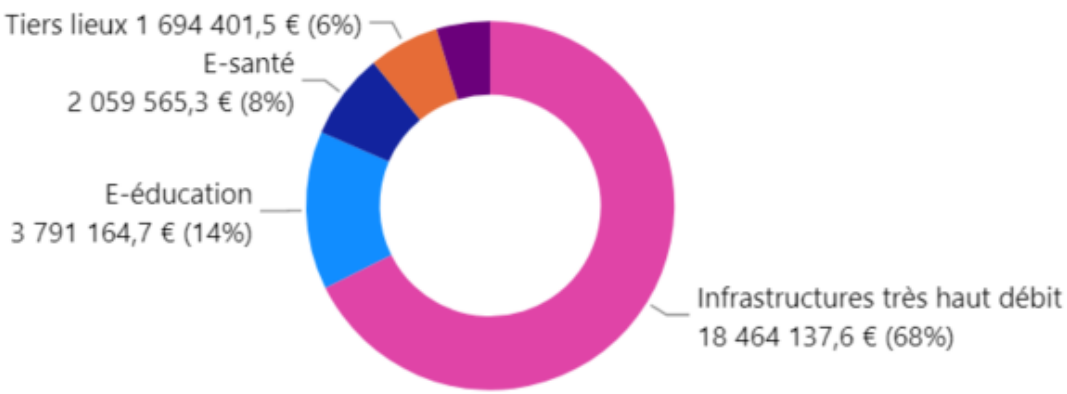

Type de réalisation	Montant UE programmé	Part	NB opérations	Part
Infrastructures très haut débit	18 464 138 €	67,64%	4	6,78%
E-éducation	3 791 165 €	13,89%	16	27,12%
E-santé	2 059 565 €	7,54%	11	18,64%
Tiers lieux	1 694 402 €	6,21%	15	25,42%
E-administration	1 288 801 €	4,72%	13	22,03%
Total	**27 298 070 €**	**100,00%**	**59**	**100,00%**

**à partir du fichier « Export des donnees operation_30092021_09415.xlsx »*

Les pages suivantes fournissent une représentation cartographique des projets. Mais cette vue présente une limite importante car les pastilles correspondent à la commune (code INSEE dans le fichier source) où se situe le porteur de projet (siège social le plus souvent).

Ainsi la carte ne rend pas compte de l'impact territorial réel de chaque projet.

Comme cela a été mentionné lors de la réunion de lancement, a été intégrée au sein du questionnaire d'enquête une question sur le périmètre du projet financé.

La première carte présente uniquement les projets d'infrastructure (projets financés dans le cadre de l'action 12). 4 Départements sur 6 ont bénéficié de financements européens.

La seconde carte présente les projets de services et d'usage (action 13 à 16). Des tiers lieux dans les différents départements ont bénéficié de financement. Les financements sur l'e-éducation se concentrent sur Tours et Orléans (siège des Universités). Les projets d'e-administration sont portés par des acteurs situés à Orléans mais probablement pour des projets d'envergure régionale.

Figure 14: Montants UE programmés à la commune pour les projets : infrastructures THD*

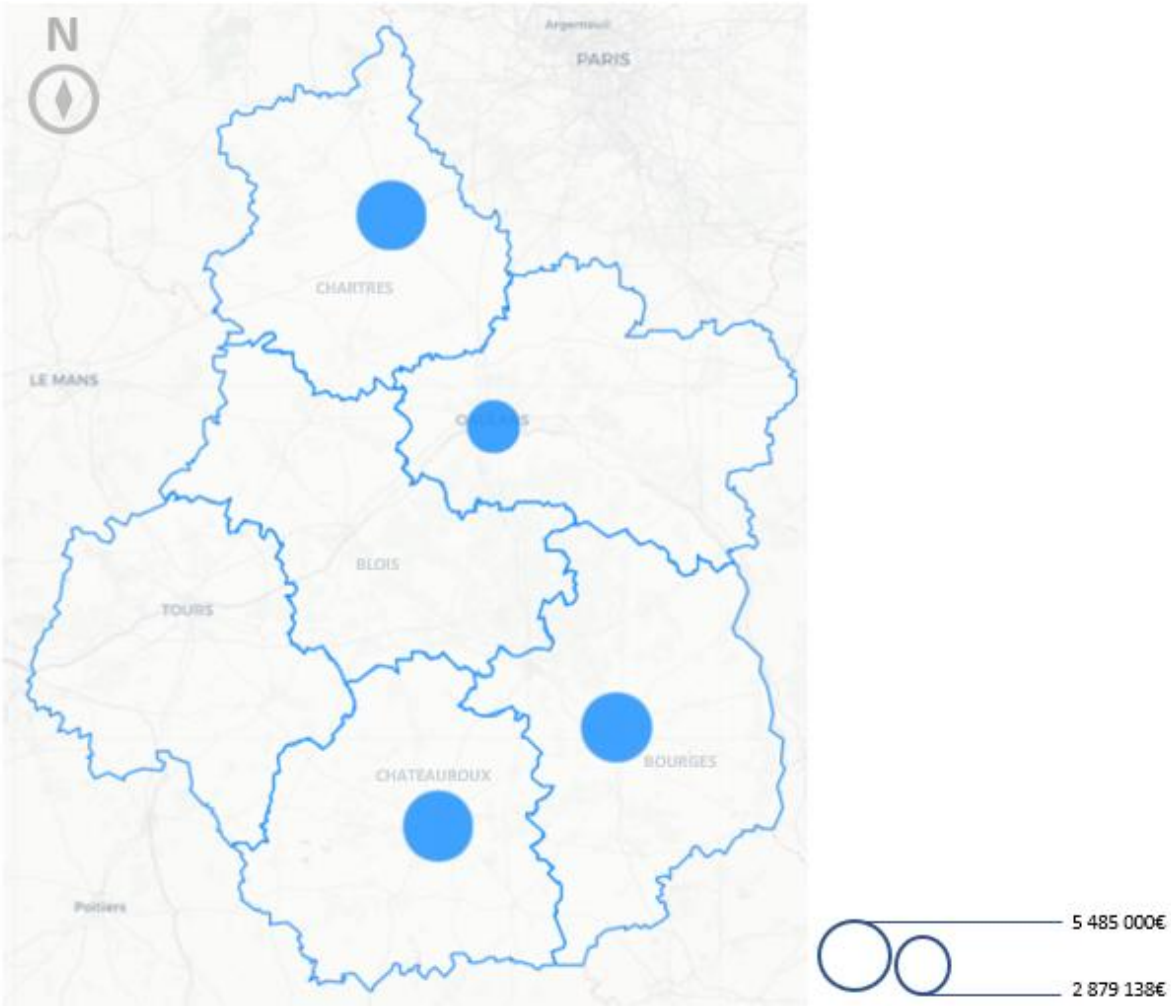

Localisation	UE programmé	Part
Centre-Val de Loire	**18 464 138 €**	**100,0%**
CHATEAUROUX	5 485 000 €	29,7%
BOURGES	5 200 000 €	28,2%
CHARTRES	4 900 000 €	26,5%
ORLEANS	2 879 138 €	15,6%
Total	**18 464 138 €**	**100,0%**

*** données au 30/09/2021, localisation des projets à partir du fichier « Export des donnees operation_30092021_09415.xlsx » et des champs : « ville » et « code Insee », fourni par le Conseil Régional**

Figure 15 : Montants UE programmés à la commune et par type de projet hors infrastructures THD*

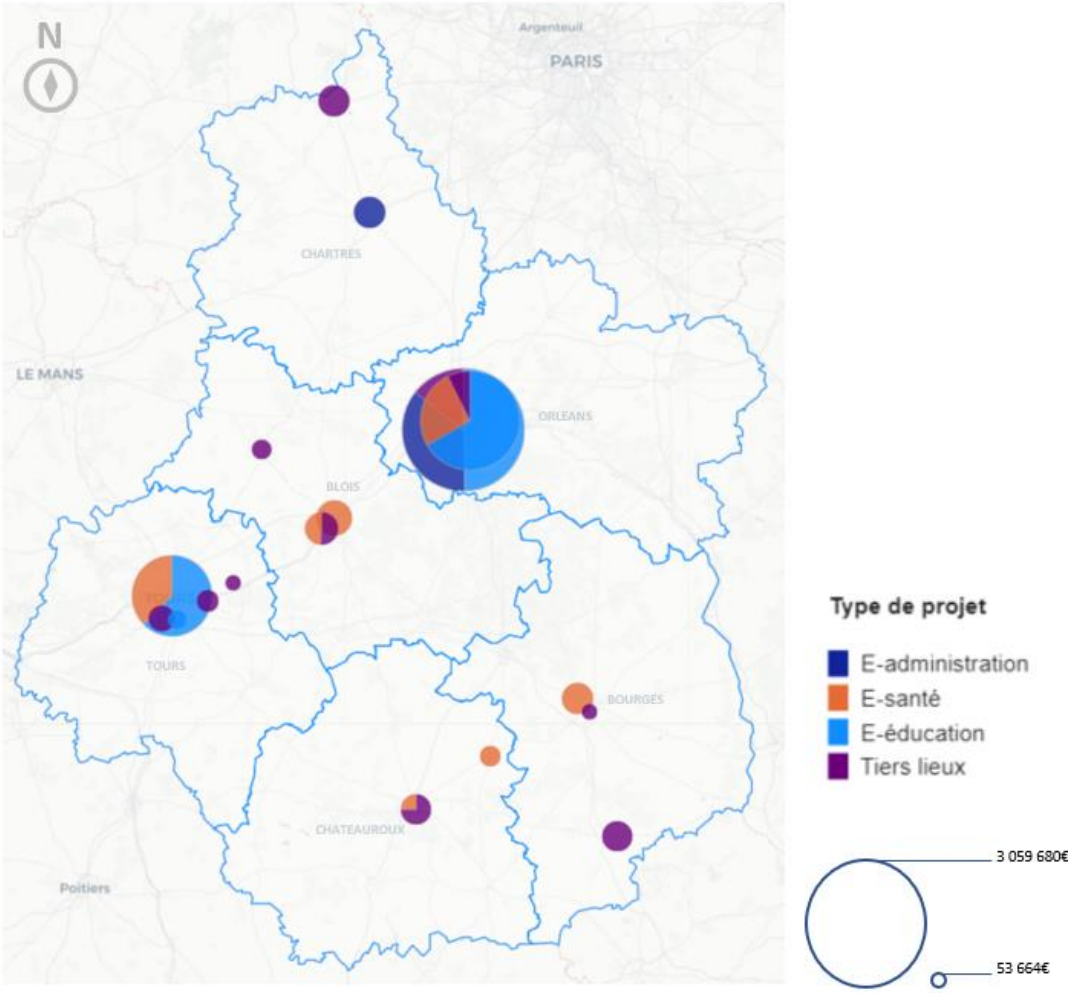

Localisation	UE programmé	Part
Centre-Val de Loire	**8 534 146 €**	**96,6%**
OLIVET	3 059 680 €	34,6%
ORLEANS	2 006 646 €	22,7%
TOURS	1 359 162 €	15,4%
CHAUSSEE SAINT VICTOR	261 824 €	3,0%
BLOIS	237 168 €	2,7%
SAINT DOULCHARD	208 000 €	2,4%
DREUX	200 000 €	2,3%
SAINT AMAND MONTROND	200 000 €	2,3%
CHATEAUROUX	199 111 €	2,3%
CHARTRES	190 804 €	2,2%
JOUE LES TOURS	149 426 €	1,7%
MONTLOUIS SUR LOIRE	100 000 €	1,1%
ISSOUDUN	93 432 €	1,1%
VENDOME	80 844 €	0,9%
CHAMBRAY LES TOURS	79 101 €	0,9%
NAZELLES NEGRON	55 285 €	0,6%
BOURGES	53 664 €	0,6%
Occitanie	**299 786 €**	**3,4%**
Total	**8 833 932 €**	**100,0%**

*** données au 30/09/2021, Localisation des projets à partir du fichier « Export des données operation_30092021_09415.xlsx » et des champs : « ville » et « code Insee », fourni par le Conseil Régional**

5 - Résultats de l'enquête bénéficiaires

5.1 Stratégie d'enquête et taux de retours

Les résultats présentés ci-après concernent les bénéficiaires du FEDER Numérique enquêtés au titre du programme opérationnel FEDER / FSE Centre-Val de Loire 2014 -2020, soit 4 opérations au titre des infrastructures THD et 55 opérations au titre des services et usages.

L'enquête a été menée par questionnaire en ligne auprès de l'échantillon décrit ci-dessus. L'ouverture de l'enquête a été faite auprès des bénéficiaires par courriels. Les adresses mails utilisés sont extraits des données opérations *Synergie* transmises par les services de la Région.

Le questionnaire en ligne, a été ouvert le 09/11/2021 sur une durée de 3 semaines. Le questionnaire a été clôturé le 30/11/2021.

Les bénéficiaires ont été relancés à 2 reprises par EDATER :

- ✓ Le 16/11/2021
- ✓ Le 24/11/2021

Le tableau ci-dessous détaille les réponses par Objectif Spécifique et par type d'opération.

Figure 16 : Taux de réponses par objectif spécifique

Objectif spécifique et type de projet	Nombre de répondants	Nombre de contactés	Taux de retour
Accroître le taux de couverture de la population en très haut débit d'ici 2023	**2**	**4**	**50,0%**
Infrastructures très haut débit	2	4	50,0%
Développer l'utilisation de nouveaux services numériques dans les lieux d'innovation numérique	**33**	**55**	**60,0%**
E-administration	13	13	100,0%
E-éducation	8	16	50,0%
E-santé	4	11	36,4%
Tiers lieux	8	15	53,3%
Total général	**35**	**59**	**59,3%**

Nota : les réponses à l'enquête concernant l'augmentation de la couverture THD sont peu nombreuses (2 répondants sur 4, soit 50% des réponses). De même le nombre d'actions

programmées concernant le volet « infrastructures » sont aussi peu nombreuses, alors qu'elles représentent une part importante des montants FEDER programmés. Alors, dans la présente enquête, les répondants évoquent des effets, impacts en lien surtout avec les usages et services numériques.

5.2 Avancement des projets, état des réalisations

Concernant le niveau d'avancement et de réalisation des projets, 76% des bénéficiaires enquêtés déclarent que leur projet est terminé (soit 25 répondants sur 35).

Les bénéficiaires ayant réalisé leur projet ont également été interrogés sur l'écart entre la réalisation effective et leurs prévisions initiales. 48% (12 répondants sur 35) déclarent que la réalisation du projet est conforme à ce qui était prévu mais 48% aussi déclarent que leurs réalisations sont en dessous de ce qui était prévu.

Figure 17 : Précisions sur l'état des projets réalisés

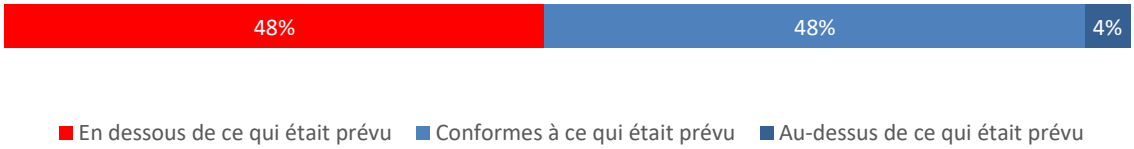

Si l'on s'intéresse aux précisions apportées par les répondants déclarant que leurs réalisations sont en dessous de ce qui était prévu, il en ressort plusieurs ordres d'explications :

- La crise covid et le contexte sanitaire qui ont empêché la mobilisation des acteurs ou compétences, retardé les délais.
- Une capacité à mobiliser les acteurs concernés par le projet (utilisateurs finaux ou compétences pour la gestion – mise en œuvre du projet).

Les bénéficiaires dont le projet est toujours en cours avancent comme raisons principales l'impact de la crise sanitaire et des mesures sanitaires.

5.3 Effets de levier du financement FEDER

Le financement FEDER a influencé significativement la décision de lancer le projet pour 85% des bénéficiaires enquêtés (28 répondants sur 35). **L'effet déclencheur** du FEDER est donc avéré et important.

Figure 18 : Effet du financement FEDER sur la décision de lancer le projet

En revanche, EDATER estime qu'il n'y **pas d'effet d'aubaine**, c'est-à-dire des bénéficiaires pour qui l'existence du financement d'une part n'a pas influencé la décision de lancer le projet (cf. graphique ci-dessus) et qui déclarent également que le projet aurait été réalisé à l'identique sans le financement.

L'effet levier du dispositif est confirmé puisque sans financement FEDER près de la moitié des répondants n'aurait pas pu réaliser leur projet (14 répondants sur 33). Il convient toutefois de nuancer ce rôle puisque sans le financement 54% (18 sur 48 répondants) des bénéficiaires auraient tout de même réalisé leur projet mais différemment (dans un temps plus long pour la plupart 33%).

Si l'on s'intéresse à ceux qui ont répondu qu'ils auraient réalisé leur projet différemment sans le financement FEDER, 100% déclarent qu'ils l'auraient réalisé avec moins d'ambitions.

Figure 19 : Réalisation du projet sans aide FEDER

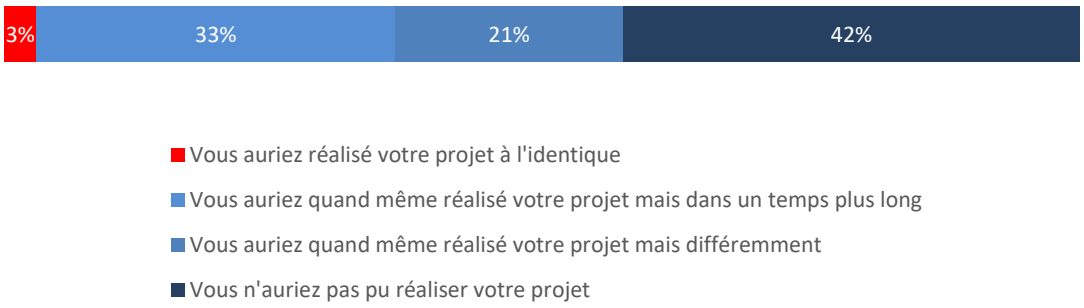

L'enquête bénéficiaire permet également de mettre en lumière des effets de leviers significatifs :

- Effet accélérateur pour 90,6% (29 répondants sur 32)
- Effet sur la diminution des risques liés au projet pour 90,9% (30 répondants sur 33)
- Effet sur l'augmentation du montant total d'investissement pour 90,6% (29 répondants sur 32)

Finalement, si le financement FEDER influence directement la décision de lancer le projet, il permet aussi **quasi systématiquement** d'accélérer la mise en œuvre, de réduire les risques liés au projet et d'augmenter le montant total d'investissement.

5.4 La gestion du FEDER

5.4.1 Connaissance et visibilité

Nous pouvons noter que 70% des bénéficiaires enquêtés ont déjà bénéficié du FEDER pour des projets numériques avant 2014 (23 répondants sur 33). Nous pouvons considérer que le programme a partiellement renouvelé son panel de bénéficiaires.

Si nous nous intéressons aux bénéficiaires qui n'ont jamais bénéficié du FEDER numérique auparavant, ces derniers en ont principalement eu connaissance par l'intermédiaire de la Région Centre-Val de Loire.

Figure 20 : Intermédiaire par lequel les bénéficiaires qui n'ont jamais bénéficié du FEDER ont eu connaissance de la possibilité de financer leur intervention via une subvention FEDER*

Moyen	Nombre de répondants	Part
Via la Région Centre-Val de Loire	6	60%
Autre	1	10%
Via la Région Centre-Val de Loire, via ma propre expérience	1	10%
Via les réseaux professionnels	1	10%
Via une autre collectivité territoriale	1	10%

A noter également que pour 28 répondants sur 33 (84,8%), le financement FEDER a permis **d'accroître la visibilité** de leur structure et de leur savoir-faire.

5.4.2 Regard sur la gestion administrative

Nous pouvons noter que 30% répondants (10 sur 33) ont répondu via un appel à projet pour bénéficier du financement FEDER.

Globalement, les retours des bénéficiaires quant à l'adaptation des modalités administratives et financières du FEDER sont plutôt négatifs. En effet, 87% jugent de manière générale les modalités administratives du FEDER (candidature, instruction, suivi) comme plutôt pas adaptées.

La matrice importance/performance permet de relier l'adaptation globale des modalités du FEDER avec l'importance que les bénéficiaires accordent aux différents aspects. Ce recroisement permet d'identifier les points forts et les points faibles selon le regard porté par les bénéficiaires.

Le taux de l'aide et la facilité à obtenir les renseignements pour la clôture du projet sont jugés positivement.

Nous pouvons noter une surperformance du montant de l'aide, c'est-à-dire un critère performant mais peu important pour les bénéficiaires répondants.

La zone neutre définit les critères plutôt jugés négativement mais sont très peu importants : l'analyse y positionne les délais de versement des fonds, la facilité à trouver le bon dispositif et la facilité à trouver les informations demandées pour le suivi du projet.

Les critères en zone de progrès (critères importants mais jugés négativement) sont peu nombreux. On retrouve la facilité à remplir le dossier de demande et la facilité à obtenir les cofinancements publics.

Les éléments remontés en zone de progrès sont fréquemment remontés dans d'autres régions, ils sont pour la plupart inhérent aux modalités de gestion et de suivi du FEDER imposés par la CE et qui ne relèvent pas du Conseil Régional (Autorité de Gestion).

La matrice importance/performance permet de lier la satisfaction des répondants avec l'importance qu'ils accordent aux différents thèmes de l'enquête. Cette analyse conduit à la production d'une carte où chaque critère est placée sur deux dimensions :

- horizontalement : la performance se mesure par la note moyenne du critère sur l'ensemble des répondants (moyenne sur 10).

- verticalement : on mesure l'importance grâce au "coefficient de corrélation" de chaque critère avec la satisfaction globale. Selon ces principes de calcul, plus la corrélation est forte entre un critère et la note de satisfaction globale – plus elle est proche de 1 –, plus le critère est lié statistiquement à la satisfaction globale et, par conséquent, plus il est important.

Figure 21 : Matrice importance / performance

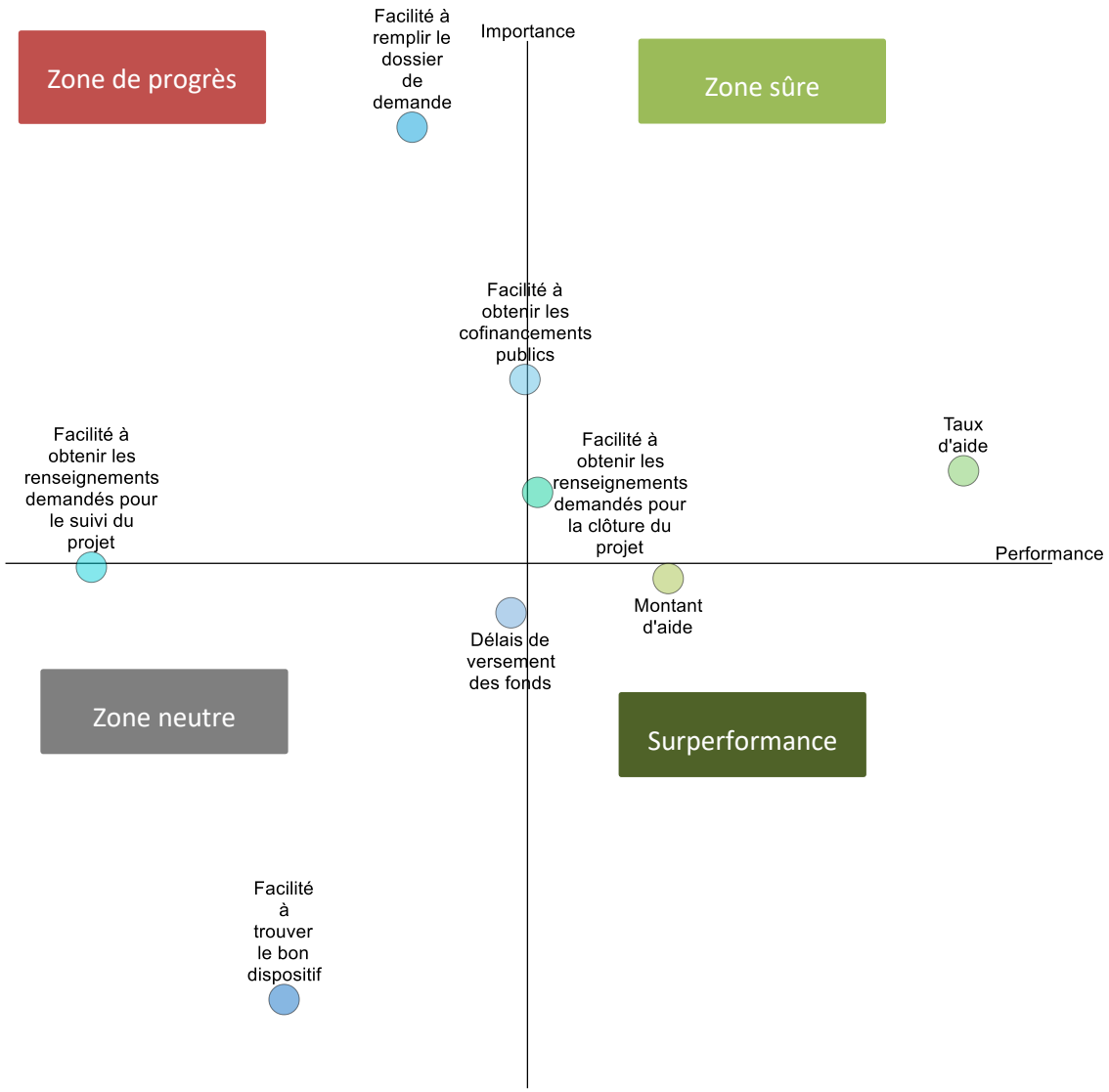

	Performance	Importance
Facilité à trouver le bon dispositif	**2,82**	**0,15**
Facilité à remplir le dossier de demande	**3,12**	**0,85**
Facilité à obtenir les renseignements demandés pour le suivi du projet	**2,36**	**0,50**
Facilité à obtenir les renseignements demandés pour la clôture du projet	**3,42**	**0,56**
Taux d'aide	**4,42**	**0,58**
Montant d'aide	**3,73**	**0,49**
Délais de versement des fonds	**3,35**	**0,46**
Facilité à obtenir les cofinancements publics	**3,39**	**0,65**

5.4.3 L'accompagnement de la Région

97% des répondants (32 répondants sur 33) jugent que l'accompagnement de la Région Centre-Val de Loire est assez, voire très satisfaisant. Nous pouvons également noter qu'un seul bénéficiaire s'est déclaré peu satisfait.

Figure 22 : Niveau de satisfaction concernant l'accompagnement de la Région Centre-Val de Loire

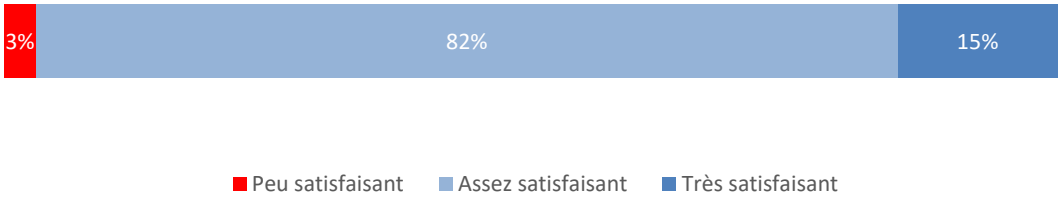

5.4.4 La préparation des porteurs de projet

81% des bénéficiaires (27 répondants sur 33) indiquent qu'ils se sont préparés en amont au montage et au suivi de leur dossier.

Les répondants déclarant s'être préparés au montage et au suivi de leur dossier déclarent d'abord et quasiment tous avoir mobilisé des ressources internes. C'est-à-dire à avoir désigné un responsable chargé du suivi de l'opération et un responsable chargé de coordonner le renseignement complet du dossier. Ou encore à faire appel à des compétences internes (financières, juridiques, sectorielles, etc.) pour contribuer au renseignement du dossier. Aucun bénéficiaire déclare avoir fait appel à des ressources extérieurs ou prestations payantes.

Figure 23 : Organisation mise en place pour répondre au FEDER

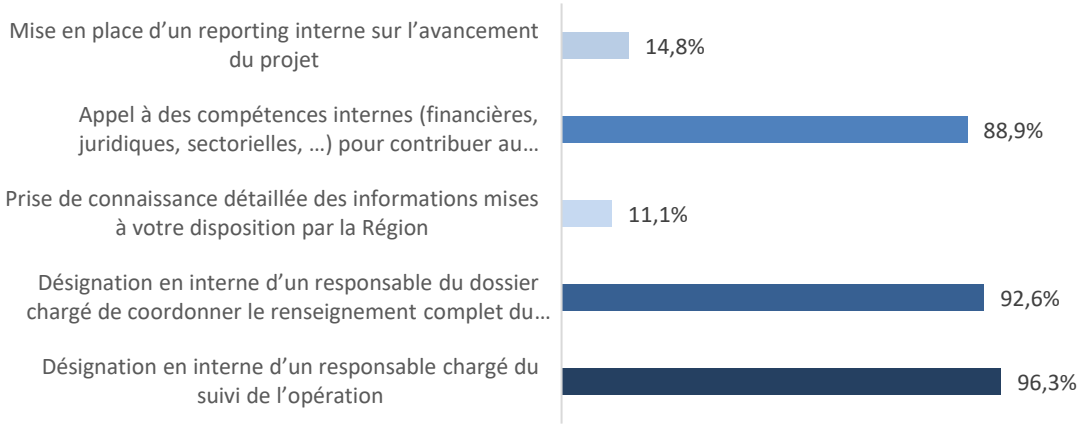

Tous les bénéficiaires (27 répondants sur 27) considèrent a posteriori que leur organisation (nécessaire à la gestion du FEDER et à la préparation du dossier) était adaptée et suffisante.

5.5 Caractère expérimental et innovant des projets numérique

Interrogés sur le caractère expérimental de leur projet, 5 répondants sur 32 (15,6%) considèrent que leur projet avait ce caractère.

Tous les répondants considérant que leur projet a un caractère expérimental considèrent également que ce dernier a fait la preuve du concept.

97% des répondants (32 sur 33) considèrent que leur projet comporte un caractère innovant.

75% des porteurs de projet interrogés (24 répondants sur 33) considèrent qu'aujourd'hui leur projet a fait la preuve du concept et est prêt pour un passage à l'échelle c'est-à-dire : plus grande envergure, duplication dans d'autres territoires, implication de nouveaux acteurs, etc.

Figure 24 : Caractère ou dimension innovante des projets au caractère innovant

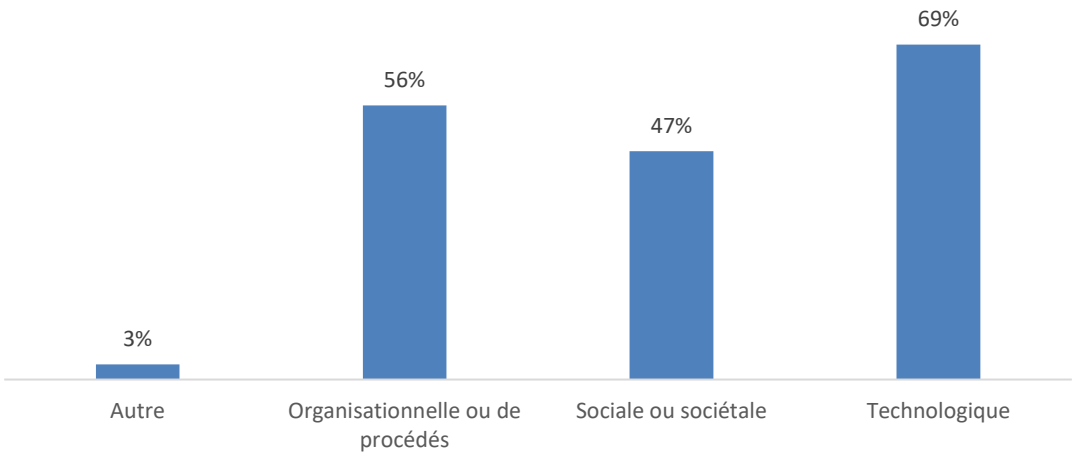

5.6 Impact des projets et contribution à la transformation numérique de l'économie

5.6.1 Impact territorial

Les réalisations de 79% des projets sont de dimensions régionales voir supra régionales (pour 6%) ce qui semble confirmer le travail en réseau de nombreux acteurs et la volonté de rechercher un rayonnement à l'échelle régionale.

12% projets ont également des réalisations qui portent à l'échelle intercommunale et 9% à un niveau départemental.

Figure 25 : Périmètre géographique surs lequel les réalisations des projets enquêtés portent

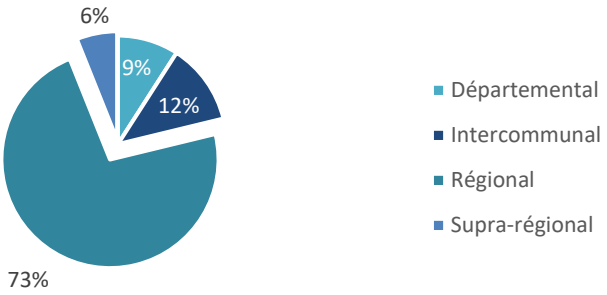

5.6.2 Impact sur la transformation numérique de l'économie et des territoires

97% (32 répondants sur 33) des répondants déclarent que leur projet financé s'inscrivait dans une stratégie de transformation préalablement définie. Invités à préciser la stratégie dans laquelle s'inscrivait le financement, elle relève principalement de celle du territoire du projet (78% des répondants).

Figure 26 : Le projet s'inscrivait dans une stratégie

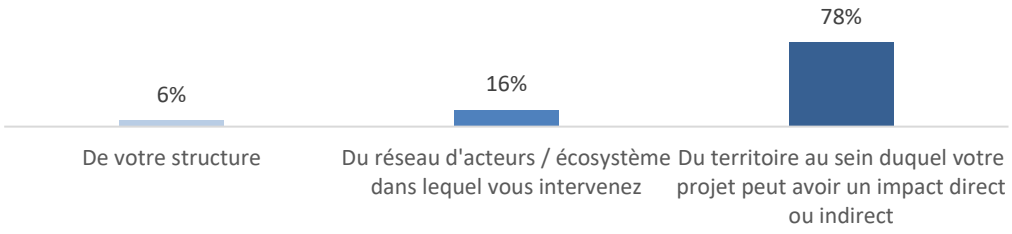

5.6.3 Contribution des projets aux objectifs de transformation

Au regard du nombre et de la nature des répondants à l'enquête (cf. point 5.1 Stratégie d'enquête et taux de retours), la partie des impacts et contribution aux objectifs évoque surtout les actions financées au titre des services et usages numériques.

L'analyse de contribution ne signifie pas qu'il y a un lien total de cause (les projets numériques financés) à effet (la transformation des acteurs et des territoires) mais un lien partiel (une contribution) que le bénéficiaire peut estimer comme plus ou moins forte ou plus ou moins faible.

C'est le sens du graphique suivant qui présente les réponses des bénéficiaires interrogés sur la contribution de leur projet numérique à l'atteinte d'objectif de transformation des acteurs et des territoires

L'étude des réponses à la question de la contribution à l'atteinte des objectifs montre des avis partagés (figure 16, ci-après).

Contribution les plus fortes :

88% des répondants des projets concernent l'attractivité territoriale (augmentation de la notoriété ou de l'image du territoire, désenclavement des territoires).

De développement d'une dynamique de services (création de nouveaux services, créativité du territoire et de ses acteurs, demande de nouveaux services par les professionnels, les citoyens) (58% des répondants)
En termes d'organisation (amélioration des process internes et de la qualité du travail, efficacité et productivité interne des entreprises et des administrations) pour 58%
Social : amélioration de l'accès aux services dans les territoires les plus isolés, contribution à la réduction des fractures sociales et économiques et développement de l'inclusion des personnes en situation économique et sociale difficile et des personnes isolées, etc. (pour 56% des répondants).

Contribution les plus faibles :

La contribution aux objectifs en matière environnementale ou contribution à la réduction des GES et de l'empreinte carbone, prise de conscience du lien entre transition énergétique et écologique et transition numérique, sobriété numérique est plutôt modérée (48% de contribution modérée).

Un résultat n'est pas surprenant, c'est la très faible contribution aux objectifs culturels car elle ne constituait pas une cible du programme. Nous pouvons également constater que les bénéficiaires considèrent que les projets numériques contribuent peu à des objectifs économiques (création d'emplois, amélioration de la productivité et de la compétitivité des entreprises) et de financiers (création de valeur pour les entreprises, réduction des coûts), ce qui n'est pas non plus surprenant dans la mesure où le programme ne visait pas spécifiquement les entreprises.

Figure 27 : Contribution des projets à l'atteinte des objectifs

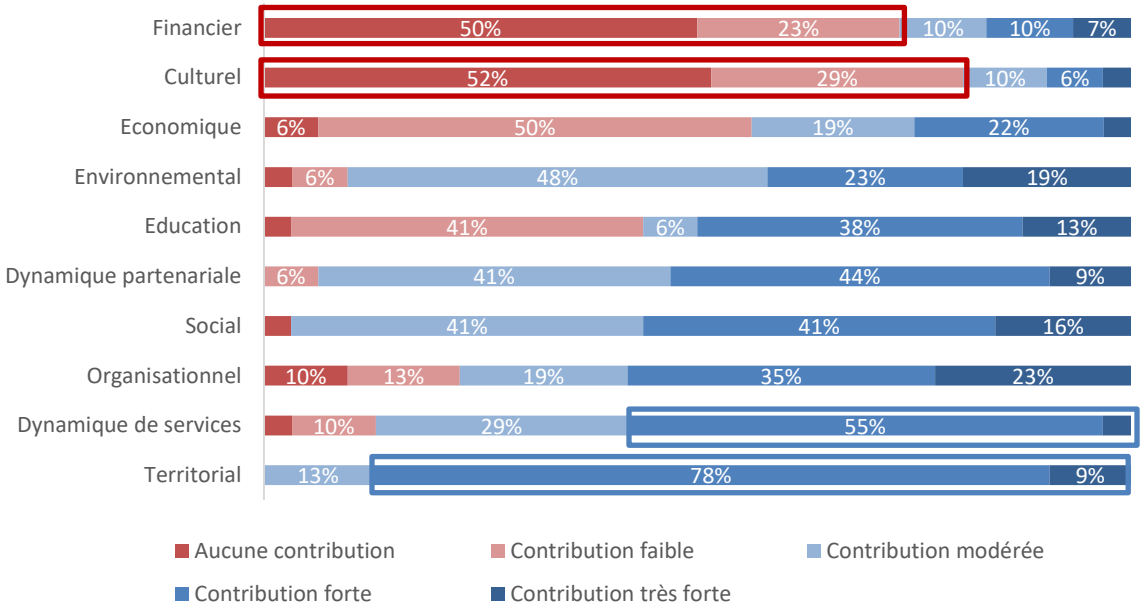

5.6.4 Impact des projets sur les usages

L'analyse des réponses concernant l'impact des projets sur les usages montre globalement que tous les projets répondent fortement aux attentes des utilisateurs en termes :

1. D'efficacité des services (94% des répondants, 30 sur 32)
2. D'accessibilité (94% des répondants, 30 sur 32)
3. De qualité des services ou contenus (84% des répondants, 27 sur 32)
4. De fonctionnalité (81% des répondants, 26 sur 32)
5. De lisibilité (81% des répondants, 26 sur 32)
6.

Figure 28 : Impacts attendus des projets sur les usagers

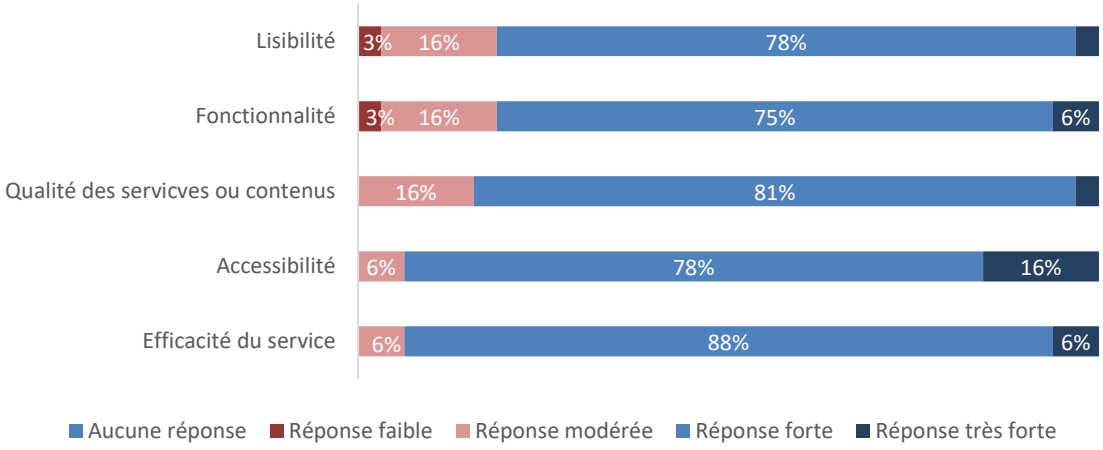

5.7 Suggestions et commentaires des répondants

25 répondants se sont exprimés pour mentionner des points qu'ils ont fortement apprécié, pour suggérer des améliorations ou des besoins à mieux prendre en compte dans le cadre de la future programmation.

Concernant les suggestions d'améliorations, les bénéficiaires mettent en avant ou souhaiteraient :

- L'organisation d'une journée d'information et formation annuelle sur le dispositif FEDER
- Améliorer ou faire évoluer le portail pour le dépôt et le suivi des demandes de subventions plus ergonomique
- Un meilleur accompagnement des porteurs de projets (conseil, assistance)
- Améliorer les délais des versements des subventions et simplifier les procédures
- Une information sur la confidentialité des pièces envoyées (RGP)

Les bénéficiaires saluent également l'accompagnement du personnel du Conseil Régional lors de l'instruction des dossiers.

6 - Les études de cas

6.1 Préambule études de cas

Afin de compléter et croiser l'analyse issue de l'enquête en ligne adressée à l'ensemble des bénéficiaires du FEDER numérique 2014-2020, était prévue une analyse plus qualitative à partir d'une sélection de 11 porteurs de projet et/ou partenaires qui font l'objet de fiche études de cas.

Etudes cas

L'étude de cas consiste à étudier de façon spécifique un projet. Son intérêt est de pouvoir approfondir qualitativement le recueil d'information et permettre à l'interviewé de s'exprimer plus en détail sur son projet. Sa limite est que chaque bénéficiaire s'exprime au nom de sa structure et de son expérience propre. Ainsi, ses avis et suggestions constituent un point de vue spécifique mais n'ont pas de portée générale. En revanche, c'est bien l'addition de plusieurs études de cas qui permet de repérer certains enseignements qualitatifs communs et méritent en ce sens d'être soulignés dans le cadre d'enseignements plus transversaux et de pistes de réflexion.

Ces études de cas portent sur des bénéficiaires de subventions. Les restitutions se basent sur les entretiens qui se sont déroulés aux mois de novembre et décembre 2021 ainsi qu'une analyse documentaire complémentaire (site web et documentation transmises par les bénéficiaires et notamment rapports d'activités).

Liste des porteurs de projets et / ou partenaires sélectionnés

Structure	Etat d'avancement
Eure-et-Loir Numérique	Valorisé dans le rapport intermédiaire
GIP RECIA	Valorisé dans le rapport intermédiaire
Mutualité Française	Valorisé dans le rapport intermédiaire
Résoudre 37	Valorisé dans le rapport intermédiaire
Réseau d'initiative publique 36	Valorisé dans le rapport intermédiaire
CA Territoires Vendômois	Valorisé dans le rapport intermédiaire

DILLXP Digital Learning Lab	Valorisé dans le rapport intermédiaire
CC du Val d'Amboise	Valorisé dans le rapport intermédiaire
Berry Numérique	Valorisé dans le rapport intermédiaire
CD du Loiret	Valorisé dans le rapport intermédiaire
Centre Régional d'Information Jeunesse	Valorisé dans le rapport intermédiaire

Au total onze entretiens ont été réalisés.

La section suivante présente la synthèse des constats et les pistes de réflexion qui s'en dégagent.

Puis chaque étude de cas fait l'objet d'une fiche détaillée.

6.2 Principaux constats, pistes de réflexion et perspectives issus des études de cas

Action 12 : Accélérer le taux de couverture de la population en THD

LEVIERS D'AMELIORATION DU DISPOSITIF	PERSPECTIVES POUR LA PROCHAINE PROGRAMMATION
Renforcer l'adéquation administrative du FEDER avec les autres programmes de financement du Très Haut Débit, afin d'éviter les adaptations contraignantes de projets d'infrastructures qui ont été validés par le reste des organismes financeurs. **Mettre en place un fonctionnement administratif plus souple et adaptable pour faire face aux aléas** qui sont inévitables dans le déploiement de projet de cette envergure. **Faire évoluer le comité de programmation vers une véritable instance de rencontre entre les porteurs de projet et les services régionaux** : aujourd'hui, le porteur est insuffisamment informé des échanges sur l'instruction de son projet dans le cadre de cette instance, qui est davantage une chambre administrative d'enregistrement. Il serait intéressant de faire évoluer cette instance vers un format de comité d'opportunité, où les porteurs pourraient venir défendre leur projet et où les échanges permettraient d'aboutir à des engagements d'objectifs plus pertinents.	**Des enjeux techniques grandissants liés à l'insuffisance et la variation de la qualité des réseaux de téléphonie mobile** sur certains territoires. **Des enjeux de développement des d'infrastructures dans le domaine de l'Internet des objets et du numérique responsable.** **Des porteurs de projets THD qui se repositionnent sur le développement des usages numériques**, à travers l'élaboration des schémas directeurs des usages numériques des départements ou de dispositifs en faveur de l'inclusion numérique financés par des délégataires de services publics.

Action 13 – 14 – 15 – 16 : Développer l'utilisation de nouveaux services numériques dans l'e-administration, l'e-éducation, l'e-santé et les tiers-lieux

LEVIERS D'AMELIORATION DU DISPOSITIF	PERSPECTIVES POUR LA PROCHAINE PROGRAMMATION
Elaboration d'une chaîne financière adaptée au degré de maturité du projet et à la taille de la structure porteuse : ▪ Maintenir le FEDER en tant qu'accélérateur de projets avancés et portés par des structures disposant des capacités humaines, techniques et financières. ▪ Trouver des dispositifs alternatifs plus souples ou proposer des moyens d'intermédiation technique et financière du FEDER pour des projets en amorçage, porté par des petites structures. ▪ Renforcer l'accompagnement sur l'ingénierie financière et rendre plus lisible l'ensemble du processus administratif pour le mandataire dès l'instruction du projet, a fortiori dans des configurations partenariales complexes et pour des primo-accédants au FEDER. ▪ Positionner un levier de financement des projets à travers la contribution des bénéficiaires, à condition que la compréhension des objectifs et de la plus-value du projet soit partagée par ces bénéficiaires. ▪ Séparer l'aspect de développement des projets existants et l'aspect innovation dans le montage des projets, avec deux budgets dédiés, un qui relèverait des contributions	**E-administration :** • Un enjeu d'accompagnement des petites collectivités sur l'appropriation des outils SI et l'adaptation de leurs processus internes. • Un enjeu de développement des systèmes d'informations en matière de relation au citoyen et de participation citoyenne (sécurité, RGPD, gestion de la donnée locale…). **Médiation numérique** : • Un vrai travail de simplification et d'ergonomie des démarches en ligne. • Le développement d'approches pédagogiques du numérique moins professorales et qui s'appuient davantage sur les leviers de motivation et les usages quotidiens des publics. **Un enjeu d'ingénierie et d'appropriation de méthodes pédagogiques numériques** *:* • Un besoin d'alignement permanent et accéléré entre les usages numériques personnels des bénéficiaires et les outils SI existants. • La nécessité d'accompagner la communauté éducative dans l'appropriation des nouvelles

financières des bénéficiaires et un qui relèverait des financements FEDER.

Mettre en place des outils de mesure des résultats et impacts tournés sur les usages recherchés et les besoins des utilisateurs

Repenser le calendrier du FEDER et des appels à projets à travers :

- Une préparation renforcée de la programmation et des appels à projets avec les parties prenantes afin que les acteurs du territoire puissent davantage programmer leur projet dans une logique de long terme.
- Des périodes d'éligibilité plus longue.
- Un phasage progressif des projets (montage et lancement, déploiement, consolidation…).

Développer des dispositifs de rencontre entre les porteurs pour renforcer la valorisation des projets engagés et les potentiels de partenariats entre les acteurs du territoire : ces mises en relation sont aujourd'hui faites de manière informelle par les instructeurs. A plus grande échelle, cela permettrait de lancer des appels à projet plus ciblés, de créer des partenariats et parrainages entre porteurs, et d'avoir un relai au niveau européen pour valoriser les réussites de la région Centre-Val de Loire.

méthodes pédagogiques (adaptative Learning, serious Games, MOOC…) encore peu développées.

Un enjeu fort de gestion et d'exploitation de la donnée :

- Des dynamiques autour de l'intelligence artificielle au sein du Lab'O qui pourrait être encore plus ambitieuses en engageant un travail d'animation avec le tissu régional des universités, laboratoires de recherche et entreprises.
- Des questions éthiques fortes liées au RGPD et à la gestion algorithmique des données.
- Un risque de décrochage entre la mise au programme de concepts comme les calculs de haute performance ou l'intelligence artificielle et la faible maturité du tissu économique régional en matière la gestion des données.
- Des enjeux de sobriété numérique.

Un enjeu de coopération et d'essaimage trans-filière : Un intérêt à communiquer plus régulièrement sur les projets engagés et leurs impacts à l'échelle régionale pour créer des dynamiques de partenariat ou d'essaimage entre les acteurs du territoire.

6.3 Eure-et-Loir Numérique

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE A L'ABONNE (FTTH) EN EURE-ET-LOIR					
DOMAINE D'ACTION	PI02a-OS2. a.1 - Accroître le taux de couverture de la population en très haut débit (au moins 30 Mbits) en région Centre d'ici 2023 Action 12 – Accélérer le taux de couverture de la population en THD				
REFERENCE	CT0009593				
CALENDRIER	2015 - 2018				
COUT TOTAL	11 128 482 €	FEDER	4 900 000 €	AUTRES	3 246 822,6 €
MAITRE D'OUVRAGE	Eure-et-Loir Numérique				

1 – CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROJET

Contexte :

- Un positionnement historique des acteurs privés sur les agglomérations de Chartes et de Dreux qui sont les plus rentables

- Un diagnostic Très Haut Débit initié sur le territoire départemental fin 2009.

- Une adoption du SDAN en 2010 pour la période 2013 – 2020 : le Conseil départemental d'Eure-et-Loir a été parmi les 10 premiers départements français à l'adopter et un des 6 premiers à avoir reçu un accord de financement du Fonds national pour la Société Numérique, pour répondre à deux objectifs :
  - Éviter une fracture numérique entre les territoires ruraux et ceux plus urbanisés ou situés en franges franciliennes
  - Offrir à 100% des professionnels et des foyers euréliens un accès à un réseau internet avec un débit minimal de 10 Mbits/s, dont 90 % dès 2020.

- Mise en place du syndicat mixte ouvert Eure-et-Loir Numérique constitué à parts égales dans sa gouvernance entre le Conseil départemental et les communautés de communes et d'agglomération concernées, la Région Centre-Val de Loire.

- Un objectif d'aménagement THD du département à échéance 2020 de couvrir 78% de la population en fibre optique à l'abonné (FttH) (dont 39% par l'initiative privée).

- Lancement de l'Appel à manifestation d'engagements locaux (AMEL) dispositif permettant de vérifier si les opérateurs veulent investir dans le FttH sans financement public sur les territoires pas encore couverts.

Un réseau THD Radio construit en zone AMEL pour permettre aux habitants ayant un très bas débit ADSL d'attendre l'arrivée de la fibre optique. La nouvelle phase, déployée par SFR, doit aboutir à un Département 100% fibré, en incluant l'ensemble des communes rurales, d'ici 2022 (188 communes pour environ 58 371 prises).

Répartition géographique :

- Le Syndicat mixte Eure-et-Loir Numérique déploie le réseau de fibre optique en Eure-et-Loir sur le Réseau d'Initiative Publique (RIP, 40% des habitants)
- SFR déploie la fibre via la procédure de l'AMEL, pour 25% des habitants, principalement en zone rurale.

Objectif :

Le FEDER a été mobilisé pour financer une phase, autonome et techniquement indépendante, d'un réseau plus globale déployé sur la période 2013-2022, et qui comporte d'autres déploiements FttH non éligibles et des opérations de montée en débit des zones rurales (relevant du FEADER).

Cette phase consiste à raccorder les 10 communes les plus denses du département, ce qui représentait 90 000 prises, soit environ un tiers du département, pour atteindre :

- Un programme de déploiement du THD Internet sur 4 ans, avec des débits d'au moins 100 Mbit/s
- 40 000 prises fibre optique construites et éligibles au financement FEDER, représentant 18 % des logements et locaux professionnels du département d'Eure-et-Loir
- Une couverture 100 % fibre optique à l'abonnée de 9 des 10 communes les plus importantes du département (hors zone d'initiative privée)
- Raccordement au très haut débit (au moins 100 Mbit/s) des particuliers, des entreprises et des sites publics sur les communes les plus peuplées d'Eure-et-Loir (hors zone d'initiative privée)

2 – FREINS ET FACTEURS DE RÉUSSITE LORS DE LA CONCEPTION ET DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Mise en œuvre du projet : x

Suivi administratif et financier :

- Pas de difficulté particulière pour le montage et le suivi administratif :
  - Candidature directe auprès de la Région en 2015
  - Consolidation du modèle financier avec la région, notamment concernant les recettes générées
  - Dépôt du dossier définitif en 2016
  - Trois demandes de versement à la région qui ont chacune donné lieu à un audit assez pressurisant mais qui a démontré la solidité du suivi financier et administratif en interne.

- Une bonne coordination et un partage d'information entre les services d'aménagement numérique et les services d'instruction de la région avec qui ils ont été en contact.

- Des interlocuteurs à la Région bien identifiés et disponibles.

3 – RÉSULTATS ET IMPACTS DU PROJET

Résultats du projet :

- Sur l'ensemble du territoire départemental : un déploiement de la fibre quasiment achevé.
  - 91 900 locaux éligibles à la fibre
  - Un taux de commercialisation proche de 50 % : C'est un résultat satisfaisant, supérieur à ce qu'ils avaient prévu, même s'il plafonne depuis quelques années car il n'y a que deux opérateurs commerciaux sur la zone. Un troisième est en passe d'arriver sur le marché.

- Sur la zone ayant bénéficié du FEDER :
  - 51 400 locaux éligibles à la fibre
  - Un taux de souscription de 53 % légèrement supérieur qui s'explique par le fait qu'une partie importante de la population a bénéficié de la fibre plus tôt.
  - Un bilan final qui fait état au 31 décembre 2018 de 37 039 de logements parmi les 39 400 locaux éligibles, le reste représentant des entreprises.
  - Temps moyen de raccordement des usagers : un délai moyen de 15 jours pour tous les opérateurs

Le raccordement des zones denses et le taux de commercialisation de la fibre déjà important sur ces zones a permis de plus facilement mettre en exergue les besoins sur les territoires ruraux environnants et d'engager leur raccordement.

Impacts du projet :

- Impacts en termes d'attractivité pour le territoire : Le fait qu'une partie importante du territoire soit bien fibrée en 2020 et qu'il présente une couverture plus avancée que d'autres territoires en marge de la région

parisienne constitue une vraie différence en termes d'attractivité résidentielle, notamment à la suite du confinement.

- Impacts en termes de développement économique : Un autre constat sur l'Est de l'Eure-et-Loir est qu'avant le confinement, une population importante travaillait sur le bassin parisien. Or, beaucoup de maires ont fait remonter des relocalisations de l'activité professionnelle de cette population depuis l'arrivée de la fibre. Ce sont des ressentis difficiles à objectiver mais qui sont des tendances de fond constatés sur les territoires.

- Impacts en termes d'accessibilité des services pour les acteurs du territoire : un niveau de raccordement important en 2020 qui a permis une continuité des usages, notamment professionnels, à domicile lors des confinements successifs.

4 - PLUS-VALUE DU FEDER

Pertinence du FEDER : un domaine du THD bien délimité dans le FEDER et un important travail en amont du projet avec la Région qui a permis de déployer le projet dans de bonne condition.

Valeur ajoutée du FEDER :

- Un effet levier d'accélération pour le lancement du projet : la certitude d'obtenir un financement FEDER a permis de lancer opérationnellement le projet dans un contexte où le financement de l'Etat tardait à leur être confirmé.

- Un effet levier sur l'extension du périmètre géographique de déploiement et l'accélération des délais de réalisation.

Pistes d'amélioration du dispositif :

- Avoir un fonctionnement plus souple, plus adaptable pour faire face aux aléas du projet lorsqu'il est confronté à la réalité du terrain.

5 - PISTES ET PERSPECTIVES POUR LA PROGRAMMATION 2021-2027

Evolution du projet :

- Un enjeu dans les prochaines années qui portera moins sur le déploiement que sur l'accompagnement des entreprises et usagers à l'appropriation des infrastructures et des usages numériques.

- Des éventuels investissements à prévoir en termes d'impact environnemental des infrastructures

Enjeux et besoins à prendre en compte dans la nouvelle programmation :

- Des besoins en termes de médiation numérique

Conditions de réussite pour intégrer ces enjeux à la stratégie régionale :

- Un dispositif d'appels à projet parfois restreint en termes de temps par aux enjeux d'usages numérique qui s'inscrivent dans un temps long, si on veut pouvoir recruter et former des personnes de qualité et avoir des impacts.

- Renforcer la préparation en amont avec la région afin que les acteurs du territoire puissent projeter leur action à l'horizon 2027 et programmer ce type d'action dans la durée.

6.4 GIP RECIA

ANIMATION DES COLLECTIVITES LOCALES AUTOUR DE LA E-ADMINISTRATION ET MISE EN OEUVRE D'UNE PLATEFORME REGIONALE MUTUALISEE DE SERVICES NUMERIQUES						
DOMAINE D'ACTION	PI02c-OS2. c.1 - Développer l'utilisation de nouveaux services numériques dans les lieux d'innovation numérique – E-administration					
2015 - CT0006576	COUT TOTAL	109 691 €	FEDER	54 500 €	AUTRE	AF : 55 191 €
2016 - CT0009262	COUT TOTAL	150 945 €	FEDER	75 000 €	AUTRE	AF : 75 945 €
2017 - CT0015126	COUT TOTAL	215 805,99 €	FEDER	107 000 €	AUTRE	AF : 108 805,99 €
2018 - CT0019983	COUT TOTAL	297 431,25 €	FEDER	148 715,62 €	AUTRE	AF : 148 715,63 €
2019 - CT0024482	COUT TOTAL	247 124,08 €	FEDER	96 000 €	AUTRE	AF : 151 124,08 €
2020 - CT0027950	COUT TOTAL	430 916,88 €	FEDER	145 000 €	AUTRE	AF : 285 916,88 €
MAITRE D'OUVRAGE	GIP RECIA					

DISPOSITIF REGIONAL DE PARTAGE ET DE MUTUALISATION DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE						
DOMAINE D'ACTION	PI02c-OS2. c.1 - Développer l'utilisation de nouveaux services numériques dans les lieux d'innovation numérique – E-administration					
2016 - CT0009267	COUT TOTAL	106 661,62 €	FEDER	43 514,62 €	AUTRES	23 147 €
2017 - CT0015147	COUT TOTAL	95 984,28 €	FEDER	45 984,28 €	AUTRES	REG : 40 000 € AF : 10 000 €
2018 - CT0019984	COUT TOTAL	157 507,9 €	FEDER	65 000 €	AUTRES	REG : 40 000 € AF : 52 507,9 €
2019 - CT0024475	COUT TOTAL	190 212,64 €	FEDER	91 000 €	AUTRES	REG : 48 531,62 € AF : 50 681,02 €
2020 - CT0027960	COUT TOTAL	199 277,08 €	FEDER	83 277,08 €	AUTRES	AF : 60 000 €

MAITRE D'OUVRAGE	GIP RECIA

SECURISATION DES SYSTEMES INFORMATIQUES DES COLLECTIVITES LOCALES					
DOMAINE D'ACTION	PI02c-OS2. c.1 - Développer l'utilisation de nouveaux services numériques dans les lieux d'innovation numérique – E-administration				
REFERENCE	CT0030377				
CALENDRIER	2021				
COUT TOTAL	286 010,47 €	FEDER	143 005,23 €	AUTRES	AF : 143 005,24 €
MAITRE D'OUVRAGE	GIP RECIA				

BADGEONS LE CENTRE-VAL DE LOIRE					
DOMAINE D'ACTION	PI02c-OS2. c.1 - Développer l'utilisation de nouveaux services numériques dans les lieux d'innovation numérique – E-administration				
REFERENCE	CT0028092				
CALENDRIER	…				
COUT TOTAL	400 945,99 €	FEDER	200 473 €	AUTRES	REG : 57 627,18 € AF : 142 845,81 €
MAITRE D'OUVRAGE	GIP RECIA		Ligue de l'Enseignement 37		

ANIMATION REGIONALE DU RESEAU DES ESPACES PUBLICS NUMERIQUES WEB O CENTRE	
DOMAINE D'ACTION	PI02c-OS2. c.1 - Développer l'utilisation de nouveaux services numériques dans les lieux d'innovation numérique – Tiers-lieux

CT0015144	COUT TOTAL	215 610,75 €	FEDER	105 303,75 €	AUTRES	ET : 44 076 € REG : 44 076 € AF : 22 155 €
	COUT TOTAL	229 500 €	FEDER	114 750 €	AUTRES	ET : 40 000 € REG : 40 000 € AF : 34 750 €
20/21 - CT0028948	COUT TOTAL	229 500 €	FEDER	114 750 €	AUTRES	ET : 40 000 € REG : 40 000 € AF : 34 750 €
MAITRE D'OUVRAGE	GIP RECIA					

ÉCONOMIE NUMERIQUE : DEVELOPPEMENT DES USAGES PAR LA MISE EN RESEAU DES COMMUNAUTES TIC						
DOMAINE D'ACTION	PI02c-OS2. c.1 - Développer l'utilisation de nouveaux services numériques dans les lieux d'innovation numérique – Tiers-lieux					
2015 - CT0006627	COUT TOTAL	94 955 €	FEDER	47 000 €	AUTRES	AF : 47 955 €
2016 - CT0009289	COUT TOTAL	90 744 €	FEDER	45 000 €	AUTRES	AF : 45 744 €
MAITRE D'OUVRAGE	GIP RECIA					

SCORAN – MEDIATION NUMERIQUE POUR TOUS					
DOMAINE D'ACTION	PI02c-OS2. c.1 - Développer l'utilisation de nouveaux services numériques dans les lieux d'innovation numérique – Tiers-Lieux				
REFERENCE	CT0025868				
CALENDRIER	17/07/2019 – 30/06/2021				
COUT TOTAL	251 490,19 €	FEDER	125 745,1 €	AUTRES FONDS	REG : 566 53,51 €

					AF : 69 091,58 €
MAITRE D'OUVRAGE	GIP RECIA		Mouvement associatif du Centre		

CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE DE MODELES DE E-PORTFOLIOS KARUTA POUR LA COMMUNAUTE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA REGION CENTRE-VAL DE LOIRE					
DOMAINE D'ACTION	PI02c-OS2. c.1 - Développer l'utilisation de nouveaux services numériques dans les lieux d'innovation numérique – E-éducation				
REFERENCE	CT0027972				
CALENDRIER	…				
COUT TOTAL	420 000 €	FEDER	210 000 €	AUTRES FONDS	REG : 93 000 € AUTRE : 75 000 € AF : 42 000 €
MAITRE D'OUVRAGE	GIP RECIA				

MISE EN OEUVRE DES PROJETS STRUCTURANTS DE LA SCORAN DANS LE DOMAINE DE L'E-EDUCATION						
DOMAINE D'ACTION	PI02c-OS2. c.1 - Développer l'utilisation de nouveaux services numériques dans les lieux d'innovation numérique – E-éducation					
2015 - CT0006594	COUT TOTAL	593 000 €	FEDER	296 500 €	AUTRES	REG : 227 200 € DEP : 10 000 € AF : 59 300 €
2016 - CT0009274	COUT TOTAL	593 393 €	FEDER	296 500 €	AUTRES	REG : 226 893 € DEP : 10 000 € AF : 60 000 €
2017 - CT0015134	COUT TOTAL	1 094 917,39 €	FEDER	547 458,7 €	AUTRES	REG : 404 705 €

						DEP : 30 000 € AF : 112 753,69 €
2020 - CT0027965	COUT TOTAL	370 487,39 €	FEDER	173 425,15 €	AUTRES	REG : 150 000 € DEP : 10 000 € AF : 37 062,24 €

MAITRE D'OUVRAGE	GIP RECIA	Conseil régional	Université de Tours	Université d'Orléans	INSA CVDL

1 – CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROJET

Le GIP RECIA est le pôle régional de ressources et de compétences mutualisées contribuant à la mise en œuvre de politiques nouvelles liées aux TIC. Il accompagne ses membres dans la réflexion stratégique et prospective au niveau régional sur le numérique et contribue au développement de partenariats. Les projets de la programmation 2014 – 2020 s'inscrivent dans trois thématiques :

- E-administration : la SCORAN définie en 2010 avait une approche très silotée du numérique qui a évolué en 2014. L'enjeu prioritaire était alors de rattraper le retard des collectivités, notamment les petites, en matière de e-administration. Le constat d'alors était que leur appropriation du numérique se faisait avant tout par tâche, au gré des obligations réglementaires de dématérialisation. Le GIP Recia a choisi de mobiliser des outils qui avaient fait leurs preuves dans d'autres régions plus en avance, et aussi auprès de l'ADULLACT sur les solutions open source et les questions cyber.

- Tiers-lieux et médiation numérique : le positionnement du GIP Recia est moins dans l'émergence des tiers-lieux que dans leur mise en relation. Le label Web O Centre est le fruit d'un travail avec l'Etat et la région depuis les années 2000. Alors que la plupart des EPN avaient été arrêtés dans les années 2010, cette dynamique a été prolongée sur la région Centre-Val de Loire. C'est sous l'impulsion de Mounir Mahjoubi en 2018 que le GIP Recia a relancé une dynamique des EPN autour des enjeux de médiation numérique, avec la Ligue de l'enseignement, le CRIJ et le mouvement associatif. L'idée était d'aller au-devant des acteurs de terrain car beaucoup étaient uniquement centrés sur leurs publics. C'était un travail de repérage des médiations existantes, avant d'entrer dans une phase de structuration d'une offre plus complète et complémentaire, dans le cadre d'un projet numérique de territoire commun.

- E-éducation : les projets répondent à un besoin d'alignement entre les usages personnels des bénéficiaires et les outils existants sur l'ENT, qui tombent vite en

désuétude, encore plus après la crise sanitaire qui a accéléré les usages numériques des élèves et enseignants. Il s'agit aussi de répondre à des enjeux de protection des données. La communauté éducative a besoin d'innover en permanence, et notamment sur les nouvelles méthodes pédagogiques (adaptative Learning, serious Games, MOOC…) très peu développées dans cette région. Sur l'ENT, le GIP Recia a une responsabilité de développement et sur les MOOC un appui d'ingénierie.

E-ADMINISTRATION - ANIMATION DES COLLECTIVITES LOCALES AUTOUR DE LA E-ADMINISTRATION ET MISE EN OEUVRE D'UNE PLATEFORME REGIONALE MUTUALISEE DE SERVICES NUMERIQUES

Contexte :

Enquête d'opportunité auprès de 15 % des collectivités locales de la région sur la création d'une plateforme régionale mutualisée de services numériques et lancement d'un portail d'e-administration "sOlaere » en 2015. Il permet aux petites collectivités de la région Centre-Val de Loire de bénéficier d'un soutien de qualité et des outils de l'e-administration efficaces et répondant aux attentes des administrés, au même titre que les grosses collectivités.

A partir de 2016 : des actions d'information/accompagnement des collectivités dans la dématérialisation de leurs actes obligatoires entre 2017 et 2018 (factures électronique, marchés publics, contrôle de légalité, saisine par voie électronique), et plus largement sur les thématiques de l'innovation numérique que sont les Data Center, l'archivage numérique, l'Open data…

E-ADMINISTRATION : DISPOSITIF REGIONAL DE PARTAGE ET DE MUTUALISATION DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE

Contexte : Dans ce cadre, le Conseil régional de Centre-Val de Loire a missionné le GIP Récia pour conduire la démarche Open Data et animer le dispositif régional de partage et de mutualisation de l'information territoriale et géographique sur le territoire. Le projet vise concrètement à fournir des outils mutualisés d'analyse du territoire aux décideurs (et aux habitants), en mobilisant une communauté de professionnels de la donnée publique (le Réseau régional des Données Territoriales (DoTeRR) qui s'appuie sur la plateforme GéoCentre).

Objectifs :

- Partage des référentiels IGN et producteurs de données avec les collectivités et les services de l'Etat
- Mise en œuvre d'applications et d'outils de travail collaboratifs,
- Mise en place d'un plan de communication associé aux moyens techniques et humains nécessaires au pilotage du projet au niveau régional.
- Coordonner les acteurs locaux de l'information territoriale et géographique,
- Proposer une infrastructure de données territoriales et géographiques ouvertes et conformes aux normes et standards,
- Assurer l'interface entre l'échelon local et national.

Programme d'action :

- L'administration et la refonte du site www.geo-centre.fr pour améliorer l'ouverture des données territoriales et géographiques en RCVL (OPEN DATA)
- Mise en œuvre d'un groupement de commande pour l'achat de licences IGN au bénéfice des membres
- Animation régionale autour de l'Open Data à travers l'organisation de réunions et groupes de travail pour réaliser un état des initiatives et projets portés et construire un projet régional mutualisé autour de la donnée OPENDATA

Résultats escomptés :

- Appropriation par le citoyen du site www.geo-centre.fr et augmentation du taux de fréquentation
- Augmentation du nombre de collectivités adhérentes au GIP RECIA, bénéficiant de la prestation
- Publication des données en Open Data

E-ADMINISTRATION : SECURISATION DES SYSTEMES INFORMATIQUES DES COLLECTIVITES LOCALES

Contexte : étudier puis à mettre en œuvre des solutions informatiques de sécurité robustes dans les systèmes informatiques des collectivités. Les petites collectivités n'ayant pas de service dédié sont par conséquent particulièrement vulnérables. Cette démarche, mutualisée et proposée à l'ensemble des membres du GIP RECIA, a été déployée sur une période de 2 ans. L'objectif est de toucher une quarantaine de collectivités sur la période.

Objectif :

- Accompagner dans la compréhension des risques et dans l'acquisition des bons réflexes et des bonnes pratiques

- Proposer des solutions permettant le travail en mobilité avec le niveau de sécurité permettant de limiter fortement les risques.

E-ADMINISTRATION : BADGEONS LE CENTRE-VAL DE LOIRE

Contexte : Ce projet, mené sous la forme d'une opération collaborative entre le GIP RECIA (chef de file) et son partenaire La Ligue de l'Enseignement 37 (association), vise à promouvoir la reconnaissance des compétences de l'expérience non formelle et informelle par le biais des open badges en s'appuyant sur les acteurs des collectivités, de l'économie, de l'orientation et l'insertion et de la formation.

Il vise également à apporter des ressources aux communautés locales et aux organisations (entreprise, Organismes de Formation, collectivité) et à développer des opportunités pour les plus défavorisés au moyen de la reconnaissance des savoir-faire issus de l'expérience. Il aura un impact régional avec plusieurs milliers d'habitants utilisateurs

TIERS-LIEUX - ANIMATION REGIONALE DU RESEAU DES ESPACES PUBLICS NUMERIQUES WEB O CENTRE

Dans le cadre de la mise en œuvre de la SCORAN, le GIP Recia, s'est fixé notamment pour objectif de fédérer les démarches d'animation existantes en région, d'y apporter plus de cohérence, de lisibilité et de d'essaimer les initiatives de qualité.

Objectifs :

- Constituer et animer le réseau des EPN de la région Centre-Val de Loire : accompagnement, échange d'expériences, mise en valeur des expérimentations,
- Contribuer à la mise en cohérence et à la complémentarité de l'offre de service public locale au regard des spécificités des bassins de vie.
- Contribuer à l'appropriation des nouveaux usages et proposer une médiation multimédia dans les différents bassins de vie afin d'éviter des « fractures générationnelles ou sociales ».

Actions :

- Mise en place du réseau des animateurs multimédia
- Accompagnement à l'appel à projet WebOcentre, de l'instruction des dossiers au suivi des mises en œuvre

TIERS-LIEUX - ÉCONOMIE NUMERIQUE : DEVELOPPEMENT DES USAGES PAR LA MISE EN RESEAU DES COMMUNAUTES TIC

Dans le cadre de la mise en œuvre de la SCORAN sur le volet économique, le GIP RECIA s'est donné pour objectif de mobiliser les entreprises et acteurs dans les domaines porteurs pour le déploiement d'usages numériques.

Le GIP RECIA espère une réduction de la part des entreprises de 0 à 30 salariés n'ayant pas d'approche du numérique car actuellement 51% de la cible visée ne dispose pas de site internet.

Objectifs :

- Créer les conditions d'émergence et/ou de développement de communautés numériques dans les bassins de vie
- Mettre en œuvre un portail web qui serait un annuaire internet ayant pour objet de valoriser les entreprises de la filière numérique du territoire de la région.
- Mobiliser des entreprises et des acteurs dans des domaines porteurs (e-commerce, e-administration, e-santé, e-formation...) pour déployer des usages, en privilégiant des solutions qui améliorent la compétitivité des entreprises et qui permettent l'émergence de nouveaux produits et de nouveaux services, créateurs d'emplois. Ces nouveaux outils ou pratiques, qui restent à développer pour une grande part, peuvent faire l'objet de co-développements avec les entreprises du numérique, notamment celles qui innovent en région.

TIERS-LIEUX - SCORAN - MEDIATION NUMERIQUE POUR TOUS

Contexte : Opération collaborative entre le GIP RECIA et le Mouvement associatif du Centre qui vise à associer tous les acteurs de la médiation numérique afin de repérer les publics en difficulté, cartographier les acteurs de la médiation et mettre en perspective des synergies nouvelles.

Objectifs : améliorer et rendre plus cohérente l'offre de médiation numérique sur le territoire régional, à travers :

- Action 1 - Gouvernance : organisation des instances de pilotage et de suivi, outils numériques d'animation de la démarche et de formation des partenaires, contribution à l'animation, suivi qualité des livrables

- Actions 2 - Monographies et expérimentations :
    - Mobilisation des acteurs de la médiation sur 23 bassins de vie, analyse des dynamiques et des manques, et mise en perspective collaborative, sous forme de « monographies ».
    - Expérimentation sur 5 bassins de vie (Pithiverais, Orléanais, Vierzonnais, Tours, Chinon) : enquête terrain auprès des publics, concertations avec élus et acteurs de terrain, initiatives pour de nouvelles médiations et réalisation de rapports d'expérimentation pour permettre une analyse fine des pratiques et des obstacles par types de publics et de territoires.

- Action 3 – Formation et animation régionales : formation des acteurs de terrain aux méthodes et outils de médiation numérique

Publics cibles : Personne de plus de 70 ans, personnes en situation d'illettrisme, personnes en situation de pauvreté et d'accès limité aux équipements numériques

E-EDUCATION - MISE EN OEUVRE DES PROJETS STRUCTURANTS DE LA SCORAN DANS LE DOMAINE DE L'E-EDUCATION

Contexte : Les services proposés dans les Espaces Numériques de Travail (ENT) NetO'Centre/Touraine-eschool, accessibles à la communauté éducative depuis un portail sécurisé, sont déployés dans l'ensemble des lycées, collèges et CFA d'Indre-et-Loire. Environ 350 000 comptes utilisateurs sont présents dans le référentiel ENT et le nombre de connexions mensuelles en 2016 varie entre 1,5 et 2 millions. L'évolution des pratiques et des besoins, les nouveaux modes d'accès (mobilité notamment), amènent à continuer à faire évoluer les dispositifs existants et à intégrer de nouveaux services répondant à des besoins exprimés par les utilisateurs.

Objectif :

Proposer de nouveaux services et de nouvelles fonctionnalités complémentaires à l'existant :

- Mise en place d'un agenda partagé centralisé
- Expérimentation d'un outil collaboratif pour faciliter l'échange entre les différents acteurs,
- Mise en place d'un e-portfolio pour valoriser les acquis via un système de certification
- Création d'un portail régional de ressources numériques.

- Développement d'un ePortfolio régional citoyen
- Création de MOOCs par des acteurs régionaux.

Le projet vise à développer et à promouvoir les usages numériques auprès de la communauté éducative en offrant des services novateurs dans de nouveaux domaines (travail collaboratif, formation tout au long de la vie, valorisation des ressources numériques régionales, ...).

E-EDUCATION - CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE DE MODELES DE E-PORTFOLIOS KARUTA POUR LA COMMUNAUTE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Le Conseil régional, les Universités de Tours et d'Orléans ains que l'INSA Centre-Val de Loire ont missionné le GIP Récia pour les accompagner dans le développement de la démarche d'apprentissage par compétences. L'opération consiste à mutualiser la démarche ainsi que la plateforme ePortfolio entre les deux universités régionales et l'INSA Centre-Val de Loire, à appuyer cette plateforme sur les systèmes d'information des établissements, mais aussi à concevoir et développer des modèles d'ePortfolio adaptés aux formations dispensées par les établissements. Les modèles développés seront destinés à accompagner la démarche d'apprentissage par compétences auprès des étudiants et favoriser ainsi le suivi de leurs acquis.

Le projet consiste également à mutualiser les infrastructures d'hébergement ainsi que les pratiques et expériences des différents acteurs au niveau régional mais aussi national.

2 – FREINS ET FACTEURS DE RÉUSSITE LORS DE LA CONCEPTION ET DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Mise en œuvre du projet :

Sur e-éducation et administration, ils sont seuls porteurs du projet. Sur médiation, ils se sont positionnés sur les acteurs de terrain pour sécuriser leur action, car certains remboursements interviennent 4 ans après. C'est d'autant plus long et lourd quand il y a de nombreux acteurs dans le projet.

Suivi administratif et financier :

- Renforcer les équipes pour accélérer l'instruction des projets.

- Intégrer davantage de souplesse pour les demandes de solde, qui nécessitent aujourd'hui de redéposer tout un dossier comme si s'agissait d'une demande de paiement, ce qui est très lourd à gérer administrativement

3 – RÉSULTATS ET IMPACTS DU PROJET

Volet e-administration :

- Le GIP Recia s'appuie sur un prestataire qui lui fournit un portail où sont mis à disposition différentes solutions numériques en mode SaaS. Sur ce volet, l'objectif de mise en œuvre a été dépassé puisque 10 outils ont été déployés au lieu des 6 prévus.

- Au niveau des usages, le bilan est beaucoup plus mitigé, car ils se sont rendu compte que les collectivités n'utilisaient que deux à trois solutions, ce qui démontre un enjeu d'accompagnement sur l'utilisation des outils et l'adaptation de leurs processus internes. Il faut beaucoup de présentation d'outils, de démonstrations et de formations.

- Des projets qui ont permis de rendre le GIP plus visible et d'augmenter le nombre d'adhérents (500) autour de tout type de bénéficiaires (syndicat, interco, communes…), avec néanmoins une forte représentation de petites collectivités. A l'échelle départementale, une action complémentaire avec les SMO. L'idée n'est pas de marcher sur les platebandes des autres. Ailleurs dans d'autres régions, ce sont surtout des acteurs départementaux qui mènent ce type de service mais ça n'existait pas.

- Des projets qui ont permis de mettre à jour d'importantes défaillances de sécurité dans les SI des collectivités, ce qui a généré le projet de sécurisation des SI.

Volet tiers-lieux et médiation numérique :

- Une bonne maturité du territoire régional pour consolider des réseaux de tiers-lieux (échange d'expérience, acquis humains, infrastructures réseaux…)

- Un point d'entrée des tiers-lieux par la médiation numérique qui n'est pas toujours pertinent : le spectre médiation numérique n'est pas toujours le plus essentiel, parfois les initiatives peuvent relever du culturel, du développement durable… Le GIP Recia n'est pas toujours l'interlocuteur le plus adéquat pour ces structures. C'est pourquoi il

y a un programme Ambition Tiers-Lieux pour structurer leur mise en réseau, qui est plutôt porté par un consortium de partenaires plus proches du terrain comme les acteurs associatifs. Prochainement, c'est la CRESS qui va devenir porteuse de la démarche.

- Une dimension économique fondamentalement différente : dans le cadre du réseau des espaces de coworking, « Coworking CVL » qu'il anime, le GIP Recia a mené une action conjointe pour créer une offre commune de télétravail auprès des entreprises, notamment du bassin parisien, pour capter les coworkers. Le constat est que mobiliser des acteurs privés dans des actions et enjeux communs est beaucoup plus compliqué, c'est pourquoi le GIP a fait le choix de garder un positionnement d'animation des réseaux.

- Peu de vision sur la réceptivité des publics aux actions de médiation mises en œuvre : les structures de médiation numérique existantes avaient déjà pour la plupart un public et un programme défini.

- Structuration d'un réseau régional de médiation numérique qui a permis de recenser les acteurs de terrain, partager une vision territoriale et inter-public, accompagner les structures dans l'appropriation et le déploiement d'outils existants (Aidants connect, conseillers France Service, Pass numériques…) et obtenir en 2021 la labellisation du HUB'LO « Hub territorial pour un numérique inclusif ».

Impacts du projet :

Impacts en termes d'attractivité du territoire : les actions du GIP Recia et de ses partenaires ont permis au territoire régional d'obtenir plusieurs labels nationaux : Territoire Numérique Libre (2020) pour son engagement auprès des logiciels libres et Hub territorial pour un numérique inclusif (mars 2021).

Impacts en termes de performance et qualité des services publics : le déploiement SI auprès d'un grand nombre d'adhérents et d'établissements publics permet d'avoir des infrastructures unifiées, centralisées et interopérables.

Impacts en termes de dynamiques partenariales : La valeur ajoutée d'un acteur intermédiaire comme le GIP Recia est d'articuler une chaîne d'acteurs entre l'élaboration de la stratégie SCORAN et son atterrissage sur terrain. Les multiples actions de mise en réseau des acteurs (collectivités, fablabs, espaces de coworking, médiation numérique…) permettent d'accélérer la création des structures sur le territoire, et une fois leur maturité suffisante, de pousser des appels à projet. Par ailleurs, la couverture de l'ensemble des thématiques de la programmation confère au GIP Recia une forte capacitée d'essaimage entre les filières d'acteurs.

4 - PLUS-VALUE DU FEDER

Pertinence du FEDER :

- Bonne visibilité sur la programmation et les appels à projets dans la mesure où le GIP Recia est associé à l'élaboration de la programmation elle-même

- Un format de l'appel à projet qui créé nécessairement des effets d'opportunisme chez les porteurs, avec parfois la question de savoir s'il est pertinent de financer certains projets au regard de l'énergie à déployer et l'impact réel qu'ils vont avoir.

- Un manque de clarté et de lisibilité sur le positionnement de l'Europe qui met les porteurs de projet dans une insécurité permanente :

    - Au-delà des risques de trésorerie pour les petites structures, il y a un effet « épée de Damoclès » pour l'ensemble des porteurs durant toute la durée de la programmation du fait des « voltes-faces » de l'Europe au niveau du positionnement des thématiques éligibles ; il est de plus en plus difficile de mesurer l'opportunité de mobiliser du FEDER dans les projets. C'est d'autant plus préoccupant que la gestion de ces projets mobilise des ressources importantes au sein des structures et que ces remises en cause interviennent parfois tard sur les dossiers. De plus en plus de porteurs de disent que mobiliser du FEDER ne vaut pas la peine de prendre ce risque.

    - Une définition peu claire du concept de l'innovation : sur le volet e-administration par exemple, le GIP Recia s'était positionné sur des solutions considérées comme innovantes il y a 5 ans, mais aujourd'hui la mobilisation du FEDER répond surtout à un besoin de rattraper le retard numérique au sein des collectivités. Parfois, le côté innovant est défini de manière assez artificielle dans les dossiers.

- Un autre levier de financement à travers la contribution des bénéficiaires eux-mêmes, mais à la condition que la compréhension des enjeux et de la plus-value du projet soit suffisamment partagée. Or, dans les situations où le dispositif est en avance sur les pratiques, comme ça a pu être le cas pour la cybersécurité il y a deux ans, les porteurs ne peuvent pas financer les projets uniquement par ce biais et le FEDER a alors un réel effet levier.

Valeur ajoutée du FEDER :

- Une mobilisation du FEDER à travers les projets du GIP Recia qui a permis d'engager une forte dynamique de rattrapage du retard numérique sur le territoire.

Pistes d'amélioration du dispositif :

- Envisager de diviser l'aspect développement et l'aspect innovant dans le montage des projets, avec deux budgets dédiés, un qui relèverait des contributions financières des bénéficiaires et un qui relèverait des financements FEDER. Aujourd'hui, il faut chaque année remettre en avant un axe innovant pour être sûr de pouvoir bénéficier des fonds FEDER pour la continuité des projets.

5 - PISTES ET PERSPECTIVES POUR LA PROGRAMMATION 2021-2027

Evolution des projets en cours :

- Développer l'accompagnement à l'appropriation des usages et la conduite du changement dans les collectivités, au-delà des enjeux d'infrastructures et de SI

Enjeux et besoins à prendre en compte dans la prochaine programmation :

- Un volet infrastructures en passe d'être clos avec l'extension du THD sur la partie régionale sud alors que d'importants enjeux se profilent pour les Data centres, mais aussi pour la recherche.

- Un décrochage entre la mise au programme de concepts en vogue comme les calculs de haute performance ou l'intelligence artificielle et la réalité du tissu économique et de ses besoins. Cela reflète un certain éloignement du terrain de l'instance de gestion. Le niveau de maturité des entreprises est insuffisant sur la gestion des données au niveau du SI et de l'organisation interne.

- Sur la question de l'interface entre citoyens, entreprises, et acteurs publics : ce qui fait système d'information au sein des communes reste encore à améliorer pour développer des outils de relation au citoyen, avec d'importants enjeux en matière de sécurité et de RGPD. Il y a encore de nombreuses questions sur la qualification et la mise à disposition des données, mais aussi ce qui remonte du terrain (notamment dans le cadre du Climat Data Hub). Est-ce que cela va être suffisamment organisé pour que

les collectivités locales puissent se positionner dans ce processus pour faire le lien au citoyen ?

- Un enjeu de e-santé qui questionne : l'entrée par la télémédecine est-elle la plus pertinente ? Que met-on derrière ce concept ? L'action régionale s'appuie-t-elle sur des acteurs qui soient vraiment capables de mettre en œuvre des solutions à grande échelle ?

- Une thématique de la sobriété numérique qui s'est développée récemment, avec de nombreux enjeux à recroiser avec la gestion de la donnée

6.5 Mutualité Française

LIVING LAB D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DEDIE A LA SANTE EN SCIENCE HUMAINES ET SOCIALES					
DOMAINE D'ACTION	PI02c-OS2. c.1 - Développer l'utilisation de nouveaux services numériques dans les lieux d'innovation numérique – E-santé				
REFERENCE	CT0022864				
CALENDRIER	01/02/2019 – 30/06/2021 → prolongation jusqu'au 30 /06/2022				
COUT TOTAL	1 029 688,07 €	FEDER	509 018,46 €	AUTRES FONDS	AF : 520 669,61 €
MAITRE D'OUVRAGE	Mutualité française CVDL		Université de Tours		

1 – CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROJET

Contexte :

Des évolutions numériques inéluctables qui appellent à anticiper les impacts sur l'organisation des structures de santé et les pratiques de prise en charge des patients (autonomie, accessibilité, parcours de soin…) afin d'en faire une vraie opportunité et ne pas la subir.

Un Living Lab réunissant chercheurs, professionnels de santé, startups et industriels de la région sur les mutations induites par les technologies issues de l'Intelligence Artificielle sur les métiers et organisations du secteur de la santé : la finalité est de conduire ces recherches sous un angle sociologique, d'identifier les conditions d'acceptabilité ou non de ces outils par les professionnels de santé et patients, et dans le en collaboration avec les industriels et startups impliqués, de développer des fonctionnalités adaptées aux besoins.

Objectifs :

- Analyser l'ensemble des problématiques organisationnelles et d'usages liés non pas au volet technologique de l'innovation mais plutôt à l'environnement nécessaire à son déploiement réussi dans le secteur de la santé.

- Accompagner la conception de nouveaux usages et de nouveaux services pour répondre aux besoins croissants de santé, dont ceux liés au vieillissement de la population.

- Anticiper pour maîtriser et accompagner le changement.

Pour la Mutualité française :

- Identifier des technologies pertinentes acceptées par les professionnels de santé et permettant une prise en charge optimisée pour le patient : meilleure qualité, plus sécurisée, traitant des besoins actuellement non couverts, optimisant l'organisation avec une plus-value économique (réduction de coût de structure) ou qualitative (meilleure réponse aux besoins)

- Contribuer au développement de nouvelles organisations et offres de prise en charge adaptées aux besoins des territoires (désertification médicale), des usagers (maintien à domicile, vieillissement de la population, autonomie, lien social), et à ceux des financeurs publics.

- Pour les Personnels de santé participants : participer à la conception et à l'utilisation des outils numériques et dotés d'IA afin que ces outils soient des aides de progrès dans l'exercice de leur mission au service des patients et résidents.

Pour l'Université de Tours :

- Mettre en place un programme d'étude pertinent qui s'inscrive dans la durée pour répondre au mieux aux enjeux sociétaux et aux besoins de formation.

- Participer au travers de différents départements (sociologie, informatique, ingénierie technique, médecine, sciences de l'éducation et de la formation) à un sujet de recherche innovant au travers d'un prisme neuf : « l'impact sociologique des outils IA sur les métiers de la santé ». –

- Valoriser au travers de ce Living-Lab sa capacité à proposer des transferts de compétences au service du monde de la santé, de la formation et de l'économie grâce aux partenariats privés.

Programme d'actions :

Action 1 (février - novembre 2019) : Conception du Living Lab, à Tours (centre de simulation MAME) et dans les établissements de santé de la Mutualité Française Centre Val de Loire) : réunir l'ensemble des acteurs santé pour évaluer les nouvelles technologies numériques ou d'intelligence artificielle (IA) d'un point de vue Sciences Humaines et Sociales (SHS) / analyser l'impact en termes d'acceptabilité et d'organisation du travail.

Action 2 : Mise en place d'un programme de recherche in situ sur l'axe « Maintien et développement de l'autonomie de la Personne âgée », au sein des établissements de santé de la MFCVL : Technologie testée : coussin connecté avec des outils interactifs pour réaliser des prises de constante.

Action 3 : Travaux de recherche sur la favorisation des interactions entre équipes, résidents et familles sur l'axe « Maintien et développement de l'autonomie de la Personne âgée » : Technologies testées : proposer des simulations cognitives aux résidents des établissements de la Mutualité, via un Robot doté IA, du phoque Para (médiation animale via un robot) et une table interactive pour identifier les incidences organisationnelles au sein de la structure.

Action 4 : Travaux de recherche sur l'accessibilité aux soin sur « Maintien et développement de l'autonomie de la Personne âgée » : meilleure gestion du temps pour les professionnels et le patient, réduction des inégalités d'accès au soin liées à la désertification médicale, suivi à distance… Cette action vise à mettre à jour les freins, à faire émerger les leviers d'appropriation pour intégrer les technologies appropriées dans les routines professionnelles.

2 – FREINS ET FACTEURS DE RÉUSSITE LORS DE LA CONCEPTION ET DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Mise en œuvre du projet :

- Une crise sanitaire qui a à la fois agi comme un accélérateur des usages et un blocage pour les travaux :

    - Une fermeture des structures au public qui a rendu impossibles les travaux in situ
    - Une surcharge de travail et des arrêts maladie qui ont rendu difficile la mobilisation des professionnels de santé dans la démarche

    - Une prolongation d'un an de la période de financement pour poursuivre les recherches réalisées en distanciel jusqu'ici et prolonger le CDD d'ingénieur de recherche.

- Une évolution du périmètre de recherche : la crise sanitaire a révélé un besoin de mise en œuvre et de formation autour des systèmes de téléconsultation pour assurer la continuité des soins. Cet axe avait été identifié initialement mais avec un accompagnement technique plus léger. Dans le cadre de la révision du plan de financement, les coûts de développement ont été ajoutés au budget prestation de la MFCVL.

- Une sélection des entreprises partenaires rendue complexe par l'inégale maturité des business models : il fallait trouver des startups qui soient suffisamment solides financièrement pour bénéficier du FEDER, qui ne soient pas trop avancées sur leur business plan pour pouvoir tester et adapter leurs technologies, et qui aient une forte représentativité sur le territoire national. L'agence Dev'Up et le COPIL IA de la région leur ont permis d'entrer en contact avec des entreprises en installation.

- Une difficulté pour aller chercher les financements auprès d'autres acteurs : l'engagement politique fort de la Direction en faveur du projet leur a toutefois permis de se lancer sans forcément avoir un engagement de principe de tous les financeurs.

Suivi administratif et financier :

- Une instructrice très pédagogique et disponible dans le montage et le suivi du projet.

- Des outils très rigides à la fois dans la forme et dans le contenu :

    - La nécessité de construire un modèle économique figé est très compliqué, a fortiori dans une logique expérimentale et de recherche

    - D'importantes difficultés rencontrées sur le remboursement du temps des professionnels de santé mobilisés dans le projet dans la mesure où il faut mobiliser les bulletins de salaires, enregistrer les feuilles de temps et rentrer un grand nombre de lignes budgétaires pour des temps alloués finalement très courts (4 à 7h)

- En termes d'organisation administrative, le fait de devoir remettre toutes les pièces administratives à la fin du projet pour percevoir le remboursement est très fastidieux

3 – RÉSULTATS ET IMPACTS DU PROJET

Résultats du projet :

- Construction d'un écosystème de travail transversal (aidants, industriels, startups, chercheurs, professionnels de santé, patients) et une logique de label autour du Living Lab (et non l'entreprise Mutualité française) pour un système gagnant pour tous :

    - Pour les chercheurs : un accès à des outils technologiques concrets pour expérimenter
    - Pour les professionnels : la possibilité de tester des solutions numériques dans leur contexte professionnel
    - Pour les entreprises : confronter leurs innovations aux usages sur le terrain pour en tester la pertinence et consolider les fonctionnalités de leur produit pour cibler au mieux les besoins
    - Exemple : face au constat de non-remboursement de la télémédecine par le Département, l'initiative a permis de rapprocher les CPTS (Communautés professionnelles territoriales de santé) et de leur faire tester une solution développée par la startup Mes Docteurs, pour voir comment ils peuvent l'adapter pour répondre à leur besoin.

- Un important travail de communication mené pour :
    - Faire connaître l'initiative, notamment par la création d'un colloque avec d'autres chercheurs et territoires
    - Mettre en place une méthodologie de travail et une vision partagée entre les partenaires afin que le projet réponde à un besoin d'ensemble, au-delà des intérêts immédiats de chacun

- Un engagement des entreprises partenaires à développer des fonctionnalités pour répondre aux besoins identifiés dans les recherches in situ

Impacts du projet :

- <u>Impacts en termes de dynamiques partenariales</u> :
    - Un positionnement de la Mutualité française comme un coordonnateur entre la stratégie de recherche et les remontées de terrain mais également entre des secteurs aux cultures différentes (entreprises industrielles, startups Tech, chercheurs, professionnels de santé)

    - Un potentiel fort d'essaimage du projet étant donné son ingénierie transposable à d'autres domaines de recherche et thématiques de la programmation FEDER mais également étant donné l'implantation nationale du porteur qui pourrait essaimer l'initiative sur d'autres territoires. Une ambition à nuancer toutefois par les difficultés qui ont été rencontrées par le porteur pour intégrer dans le projet d'autres établissements de santé ne relevant pas de la Mutualité Française.

    - Un succès qui a permis d'obtenir des sollicitations de nouveaux partenaires comme le CCAS de la Ville de Tours

- Impacts en termes de développement économique et d'innovation : La confrontation de leur outil à la réalité du terrain permet aux entreprises d'améliorer leurs fonctionnalités et modèle de développement et de bénéficier d'une visibilité au sein des établissements de santé régionaux. Ex : les travaux de recherches avec Mes Docteurs ont permis de développer des avancées sur les objets connectés, à travers un robot Cuetii qui permet d'assurer des animations à distance dans les EHPAD et résidences autonomie.

- Attractivité du territoire : Une visibilité de l'initiative au niveau national à travers l'engagement du porteur au sein du Forum LLLSA et du groupe Innovation ViV3 et l'intervention dans des colloques sur les fonds de dotation. Le Living Lab est de plus en plus sollicité par des chercheurs en France et à l'international.

- Accessibilité des services : la nature expérimentale et de recherche du projet fait qu'il est encore trop tôt pour mesurer les impacts sur ce volet. La démarche autour de la téléconsultation et de la télé-biologie a été un succès et sera mise en place avec certitude. L'idée est d'étendre cette démarche à d'autres domaines comme la psychiatrie ou la cardiologie. Le maintien à domicile sera l'objet de la prochaine programmation.

- Montée en compétences des différents publics et inclusion numérique : Les journée en simulation qui permettent aux professionnels de santé de mettre en perspective leur pratiques professionnelles et de replacer la technologie dans son usage pour tester sa plus-value sur leurs activités. Le développement des usages est plutôt projeté pour la prochaine programmation et pose notamment des questions de l'impact du numérique dans le rapport entre les résidents, les soignants et la famille.

4 - PLUS-VALUE DU FEDER

Pertinence du FEDER :

- Un projet intervenu en fin de programmation mais avec une préparation très avancée en amont avec les partenaires et la région pour projeter le projet à plusieurs années.

Valeur ajoutée du FEDER :

- Un effet levier pour aller chercher d'autres financement : l'obtention du FEDER cautionne l'initiative et le fait d'avoir beaucoup de financeurs privés appelle aussi un engagement fort de résultats

- Un effet levier sur la structuration du projet : le FEDER a forcé l'équipe projet à mener une réelle réflexion sur la structuration du projet et la démarche de recherche. Le projet est reparti des besoins du terrain et de la manière dont le projet pouvait les inscrire dans la stratégie régionale.

5 - PISTES ET PERSPECTIVES POUR LA PROGRAMMATION 2021-2027

Evolution du projet :

- Un souhait de poursuivre le projet après 2022 : la première étape a permis d'asseoir les technologies, la visibilité et la crédibilité de la démarche auprès des acteurs. La prochaine étape consiste à penser l'accompagnement des utilisateurs dans l'appropriation de ces outils, car cela porte un enjeu d'efficacité et d'efficience pour les professionnels de santé, mais impacte aussi les usages de tout le cercle d'entourage du patient (autres professionnels, familles, aidants…).

- Une transmission des résultats de ces recherche à travers des contenus de formation en cours de réflexion, afin qu'ils bénéficient aux structures de santé, centres de recherches et étudiants.

Enjeux et besoins à intégrer dans la prochaine programmation :

- Un secteur de la e-santé où intervient beaucoup de communication sans réalisations concrètes : il y a aujourd'hui un enjeu à confronter ce qui se dit et ce qui se fait réellement pour crédibiliser la démarche.

- Un enjeu fort dans la manière dont on va chercher la donnée, comment on la fiabilise et comment sont conçus les algorithmes de développement via l'intelligence artificielle, car il ne faut pas perdre de vue qu'à un certain degré, la machine apprend seule.

- Un enjeu éthique lié aux usages numériques dans les établissements de santé en matière de protection des données, de confidentialité pour les patients et la famille et de protection des professionnels (ex : des cas, exceptionnels mais éclairants, de professionnels confrontés pendant la crise sanitaire à des situations où la famille, maintenue à distance, leur demandait de filmer en temps réel la fin de vie d'un proche).

Conditions de réussite pour intégrer ces enjeux à la stratégie régionale :

Développer des temps de rencontre entre les porteurs de la programmation pour présenter leur projet et avoir une vue d'ensemble sur les projets engagés ailleurs : cela est aujourd'hui fait de manière informelle par les instructeurs. A plus grande échelle, cela permettrait de lancer des appels à projet plus ciblés, de créer des partenariats et parrainages entre porteurs, et d'avoir un relai au niveau européen pour valoriser les pépites de la région Centre-Val de Loire.

6.6 Résoudre 37

LA GRANGE NUMERIQUE					
DOMAINE D'ACTION	PI02c-OS2. c.1 - Développer l'utilisation de nouveaux services numériques dans les lieux d'innovation numérique – Tiers-lieux				
REFERENCE	CT0008411				
CALENDRIER	01/04/2016 – 31/07/2018 –arrivée en décembre 2017				
COUT TOTAL	454 962, 14 €	FEDER	149 426, 14 €	AUTRES	ETAT : 185 375 € REG : 68 666 € PRIVE : 6000 € AF : 45 495 €
MAITRE D'OUVRAGE	Association Résoudre 37			Association Ligue de l'Enseignement 37	

1 – CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROJET

Contexte :

- Une association Résoudre qui existe depuis 1995, avec un ancrage fort sur le territoire : labellisée France Service, elle conduit des actions d'accompagnement et d'insertion des publics en difficulté sur plusieurs domaines : éducation, formation, lien social, environnement, développement de l'ESS et exercice de la citoyenneté à l'ère du numérique.

- Des dynamiques respectives engagées par La Ligue de l'Enseignement et l'association Résoudre 37 sur la création d'un tiers-lieu numérique, qui ont conduit à une convention de partenariat en 2016 en réponse à l'appel à projet « Projets innovants en faveur de la jeunesse ».

- Obtention du financement FEDER pour la création d'un tiers-lieu d'innovation sociale, fondé sur les principes de l'éducation populaire et pensé comme un outil de lien social et de réduction de la fracture numérique. Financé dans le cadre d'un service d'intérêt économique général (SIEG), le projet s'inscrivait dans les principes suivants :
    - Accès universel : ouverture à tous les publics

- Continuité territoriale : interventions sur le bassin de vie de Tours et les zones rurales
- Accessibilité tarifaire : gratuité des services proposés.

Objectifs :

- Réparer des fractures sociales générées par le numérique
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des publics en difficulté
- Rendre accessibles pour tous les usages et les innovations technologiques
- Croiser les mondes de l'économie, de l'insertion, de la politique de la ville et de l'éducation
- Développer l'économie sociale et solidaire sur le territoire

Bénéficiaires cibles :

- Publics scolaires et étudiants : insertion professionnelle et montée en compétences numériques, appropriation des valeurs de l'ESS
- Publics fragilisés (demandeurs d'emploi, quartiers prioritaires, seniors) : valoriser leurs compétences et rompre avec l'isolement social
- Associations : intégrer le numérique à leur mode de gouvernance et permettre le développement d'offres d'accompagnement numérique

2 – FREINS ET FACTEURS DE RÉUSSITE LORS DE LA CONCEPTION ET DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Mise en œuvre du projet :

- Un conventionnement entre Résoudre et la Ligue de l'Enseignement qui aurait dû être plus mûrement réfléchi, pour les raisons suivantes :
    - Des cœurs de métier que les partenaires ne sont pas parvenus à concilier au sein d'un format tiers-lieux pour répondre à leurs objectifs respectifs : l'association Résoudre porte sur la médiation numérique et vise un public d'adultes/seniors en difficultés numériques tandis que la Ligue est spécialisée sur l'animation culturelle auprès d'un public plus jeune et familial
    - Un manque de définition des responsabilités respectives et des principes de fonctionnement communs, qui a généré d'importantes difficultés de gestion administrative pour le mandataire (traçabilité des achats, relevés de comptes, avis de paiement…)
- D'importantes difficultés de trésorerie qui n'ont pas permis de poursuivre le projet et qui ont mis en danger les deux associations : la validation FEDER a précipité l'embauche de salariés et la programmation d'une offre de services très dense sans avoir la certitude de toucher l'ensemble des financements mobilisés.

Suivi administratif et financier :

- Un fonctionnement FEDER qui induit des risques trop importants de trésorerie pour les acteurs associatifs :
    - Impossibilité de sécuriser la mise en œuvre en percevant une avance de 50 %, telle qu'ils ont pu l'avoir dans le cadre d'un projet FSE
    - Des délais de versement très longs : un remboursement intervenu trois ans après la fin du projet, mais dû au fait que la consolidation des pièces justificatives a été très fastidieuse pour l'association

- Une nécessité pour la région de mieux sensibiliser les petits porteurs sur le travail administratif induit par un financement FEDER, car la plupart des structures n'ont pas le système de comptabilité, les outils de gestion et la structuration interne suffisante pour le porter. C'est d'autant plus le cas que le FEDER s'appuie sur des fichiers Excel peu clairs contrairement au FSE qui est facilité par la plateforme en ligne. De plus, le découpage du temps mobilisé pour le FEDER induit une organisation interne qui n'est pas réaliste pour des petites structures.

- Un suivi complexifié des indicateurs dans la mesure où 90 % des projets s'étaient déroulés dans d'autres locaux que ceux de Résoudre, ce qui nécessitait d'aller chercher les informations auprès des structures.

- Des services de la région qui ont été très aidants et bienveillants dans leur accompagnement

3 – RÉSULTATS ET IMPACTS DU PROJET

Résultats du projet : Une grande partie des actions identifiées dans la convention ont été mises en place, mais avec un bilan mitigé dans la mesure où les objectifs ont été surévalués et la capacité d'animation surestimée (temps, moyens financiers et humains) pour assurer un déploiement de l'offre aussi rapidement.

De nombreuses problématiques de terrain (mobilité des publics, disponibilité des locaux, besoins de communication des événements…) se sont aussi révélées plus importantes que prévu.

- <u>Un pôle Accompagnement aux usages numériques</u> :
    - 43 coding goûters organisés à la Grange numérique et dans plusieurs structures du territoire
    - Mise en place d'Agora Project, un blog collaboratif de quartier permettant de renforcer la participation citoyenne dans les quartiers prioritaires
    - Sensibilisation à l'identité numérique au sein d'écoles et centres sociaux
    - 180 heures d'ateliers Senior Camp pour former les seniors aux usages numériques du quotidien
    - Un projet intergénérationnel de lecture qui n'a pas pu être réalisé mais qui a donné lieu à un projet de lecture axée sur la robotique avec des centres de loisirs (Robook)

- Un projet d'éducation aux médias qui n'a pas pu être réalisé dans les conditions initiales par manque de temps, compétences et moyens financiers, mais qui a été refondu dans les ateliers sur l'identité numérique

- Ouverture d'un espace de coworking :
  - Accueil hebdomadaire de 86 jeunes en service civique qui n'avaient pas de lieu de regroupement pour réaliser leurs missions et affectation de 5 jeunes pendant 38 mois au sein même de la Grange numérique sur des missions de fablab, robotique et open badges
  - Incubation de trois associations étudiantes

- Parcours vers l'activité :
  - Ateliers citoyenneté et insertion : 6 sessions de 3 jours qui ont permis d'initier aux usages numériques et délivrer des open badges à 75 personnes sous-main de justice ou éloignées de l'emploi
  - Labo Emploi : 3 sessions visant l'appropriation de la bureautique et du numérique dans la recherche d'emploi, mais qui a mobilisé moins de personnes que prévu dans la mesure où cette formation était non rémunérée contrairement aux offres de Pôle Emploi
  - Idée d'entreprendre : 3 sessions de découverte de l'entreprise à destination des personnes éloignées de l'emploi, mais qui a moins fonctionné pour les mêmes raisons que le Labo Emploi

- Un pôle Ressources et créations : cellule d'appui technique et méthodologique aux associations, mise à disposition d'outils collaboratifs, laboratoire et observatoire d'usages innovants sur le territoire

- Ouverture et équipement d'un fablab (imprimantes 3D, découpe Vynil, robotique, Makey-Makey, Légo robot, ordinateurs, casque 3D) qui a bien fonctionné sur un format d'ouverture hebdomadaire et d'auto-organisation des participants en fonction de leurs projets personnels

- Animation d'une programmation événementielle : hackathons citoyens, Barcamp, D-clics du numérique, Rézolutions numériques, Emplois du numérique dans l'ESS…

Indicateurs de fréquentation des dispositifs (en nombre de bénéficiaires mobilisés) :

	Objectifs définis	Résultats
Bénéficiaires au global	**2620**	**2827**
Accompagnement aux usages numériques	**850**	**1723**
Voyageurs du code	200 enfants	1350
Médias citoyens	100 collégiens et adolescents	200
Agora Project	200 adultes	78
Promeneurs du net	30 jeunes	-

Biblio Connect	200 enfants et 20 adultes	30
Senior Camp	100 seniors	65
Parcours vers l'activité	**300**	**117**
Stages Citoyenneté	80	75
Stage Insertion	80	-
Labo Emploi	80	21
Idées d'Entreprendre	60	21
Espace de coworking	**480**	**86**
Etudiants et jeunes	125	-
Publics vulnérables	280	-
Volontaires	75 sur deux ans	-
Ressources et créations numériques	**340**	-
Professionnels	40	-
Formations cartographies	250 associations	-
Outils collaboratifs	150 professionnels et bénévoles	-
Programmation événementielle	**450**	**305**
Hackathons citoyens	60	
Barcamp	20	
Rézolutions numériques	200	
Les D-clics du numérique	50	
AperoCamp	20	
Emplois du numérique dans l'ESS	100	
Fablab	**200**	**596**

Impacts du projet :

- Impacts en termes d'inclusion et de montée en compétences numériques : une importante programmation événementielle qui a permis particulièrement de sensibiliser la jeunesse aux enjeux numériques et de positionner le lieu comme un dispositif d'animation du territoire.

- Impacts en termes de dynamiques partenariales :

    - Une montée en compétences des équipes associatives qui a permis d'accompagner d'autres tiers-lieux sur le territoire régional (Pépit'Lab à Amboise, Montlouis, Service jeunesse de la Ville de Blois, Ligue 86 à Poitiers, Ligue 35, Arras.

    - Des interventions qui ont permis d'associer des structures diversifiées du territoire (entreprises, acteurs de l'insertion, associations, écoles et centres de loisirs…)

- Impacts en termes de création de services : Un tiers-lieu qui perdure sous l'égide de la Ligue de l'Enseignement, et un projet qui a permis d'expérimenter des dispositifs qui continuent d'exister pour certains au sein de Résoudre 37 et de la Ligue 37.

4 - PLUS-VALUE DU FEDER

Pertinence du FEDER : x

Valeur ajoutée du FEDER :

- Un effet levier sur le lancement du projet : c'est l'existence même du financement FEDER qui a permis le rapprochement des acteurs associatifs et la décision de concrétiser le projet. Sans le FEDER, le projet n'aurait pas pu voir le jour dans cet écosystème partenarial et auprès d'un public aussi large.

Pistes d'amélioration du dispositif :

- Insérer la possibilité de pouvoir réajuster les objectifs en cours de convention, en effectuant des bilans intermédiaires avec la Région

- Renforcer l'accompagnement à l'ingénierie financière et rendre lisible l'ensemble du process administratif pour le mandataire dès l'instruction du projet, a fortiori dans des configurations partenariales complexes et pour des primo-accédants au FEDER

- Un modèle de consortium efficace pour permettre aux acteurs associatifs d'accéder au FEDER, mais à la condition de positionner une tête de pont qui puisse imposer aux autres partenaires son fonctionnement et ses outils pour avoir un process administratif harmonisé

- Dissuader les petites structures de candidater au FEDER lorsque c'est nécessaire et envisager d'autres sources de financement pour ces porteurs, dans la mesure où le risque financier est trop important

5 - PISTES ET PERSPECTIVES POUR LA PROGRAMMATION 2021-2027

Evolution du projet : un projet et un partenariat avec la Ligue qui ont pris fin en 2018

Besoins et enjeux à prendre en compte dans la nouvelle programmation :

Médiation numérique : des fractures liées à la dématérialisation des démarches qui concernent une population vieillissante qui ne cherche pas forcément à s'engager dans une démarche d'autonomie numérique, ce qui appelle :

- Un vrai travail de simplification et d'ergonomie des démarches en ligne
- Des approches pédagogiques du numérique moins professorales et qui s'appuient davantage sur les leviers de motivation des participants pour leur donner envie de mobiliser le numérique dans leurs usages et loisirs quotidiens.
- Des formats d'inclusion numérique sur les smartphones qui sont plus utilisés que les ordinateurs et qui permettraient de cibler des publics peu équipés au niveau informatique

Tiers-lieux : une accélération et un certain effet de mode qui appelle la région à bien questionner la pertinence de ces outils pour répondre aux besoins des territoires, notamment en matière de médiation numérique. L'expérience de la Grange numérique a montré que le lieu tend à drainer un public attiré par le concept et déjà sensibilisé aux usages numériques, tandis que la dynamique collective peut effrayer les publics fragilisés qui sont plus à l'aise dans des formats d'accompagnement individuel.

6.7 Réseau d'initiative publique 36

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE A L'ABONNE (FTTH) SUR 5 PLAQUES					
DOMAINE D'ACTION	PI02a-OS2. a.1 - Accroître le taux de couverture de la population en très haut débit (au moins 30 Mbits) en région Centre d'ici 2023 Action 12 – Accélérer le taux de couverture de la population en THD				
REFERENCE	CT0018159				
CALENDRIER	2017 - 2020				
COUT TOTAL	12 228 611, 89 €	FEDER	5 485 000 €	AUTRES FONDS	AF : 2 76 3636,47 € Autres : 3 979 975,42 €
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicat mixte ouvert RIP 36				

1 – CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROJET

Contexte :

Un Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) de l'Indre approuvé en janvier 2012 par le Département avec un programme d'actions sur la période 2012 - 2020 permettant d'atteindre 70% de couverture FttH de la population, étant entendu qu'au-delà de 2020, les aménagements qui seront projetés devront tenir compte des évolutions technologiques à venir.

Deux phases d'action :

1) 2016 – 2020 : Déploiement sur 41 premières communes qui présentaient le plus fort potentiel économique et de services publics avec un objectif de couverture de 100 % des prises du Département
2) 2021 – 2025 : déploiement sur tout le reste du territoire, soit 40 communes (hors zone AMII en complément de l'initiative privée portant sur une partie du territoire de l'agglomération Castelroussine) réparties sur 15 plaques fonctionnellement indépendantes les unes des autres

114 opérations de montée en débit en amont du projet (soit 12 000 lignes, dont une part significative sur des débits très faibles), ce qui fait qu'il n'y a pas eu de pressions importantes de la part des particuliers concernés en attendant le déploiement du THD sur ces zones.

Le financement FEDER correspond à la phase 1 du déploiement.

Objectif :

Un déploiement de la fibre optique à l'abonnée (FttH) sur les communes les plus importantes du département en termes de population, en dehors de la zone d'intention d'investissement dans laquelle les opérateurs privés interviennent, conformément au cadre de réglementation national défini par l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) et en cohérence avec les critères d'éligibilité des opérations de déploiement des infrastructures Très haut débit inscrits dans le PO FEDER FSE de la région Centre Val de Loire.

2 – FREINS ET FACTEURS DE RÉUSSITE LORS DE LA CONCEPTION ET DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Mise en œuvre du projet :

- D'importantes difficultés en début de mise en œuvre sur la production des études qui a été longue et fastidieuse : recensement de toutes les adresses à raccorder et examen technique des fourreaux de l'opérateur Orange qui a pris environ 6 mois.

- Aucune difficulté à insérer le programme dans la stratégie nationale de déploiement, notamment parce que l'opération a démarré en 2017 lorsque le programme de l'ARCEP était déjà plus clairement défini.

- Des opérations THD complexes avec beaucoup d'aléas, à une période où tous les territoires en France déployaient du FFtH mais de manière assez expérimentale : le programme s'achève avec un peu moins d'un an de décalage, ce qui est plutôt honorable par rapport à la moyenne des territoires français et en tenant compte d'un taux de raccordement de 100 %.

- Une condition de réussite majeure qui repose sur le fait de s'être tenu au projet et au périmètre de déploiement initialement défini, par rapport à des territoires qui réengagent en cours de route les objectifs fixés, le périmètre et les arbitrages politiques avec les élus locaux, ce qui peut retarder considérablement le projet.

Suivi administratif et financier :

- Aucun enjeu de recouvrement entre la partie FFTH et la partie montée en débit dans le montage ou le suivi du projet, dans la mesure où ces thématiques avaient été clairement séparées dans la

programmation entre le FEDER et le FEADER et que le RIP n'a pas sollicité ces deux fonds sur la même période

- Un système de plaques trop complexe pour définir le périmètre géographique éligible au FEDER : initialement, le choix a été fait de ne retenir que les communes de plus de 2000 habitants, ce qui est rare en Indre-et-Loire. Finalement, c'est un référentiel de plaque contenant une commune de plus de 2000 habitants qui a été retenu mais qui a rendu le montage du projet très fastidieux. Le système de financement par prise retenu dans le cadre de la convention REACT-EU se révèle beaucoup plus adapté.

- Un suivi en relation aux services de la Région qui s'est bien déroulé, a fortiori dans un contexte en distanciel dû à la crise sanitaire : deux contrôles qui se sont déroulés sans encombre et des interlocuteurs de la région qui sont moteur pour les demandes de solde, notamment sur la façon de structurer la demande.

- Un travail et risqué de compilation des pièces administratives au fur et à mesure du projet mais que le RIP avait déjà expérimenté sur le FEADER et qui n'a pas posé de difficulté.

Recommandations : x

3 – RÉSULTATS ET IMPACTS DU PROJET

Résultats du projet :

Résultats sur le périmètre financé par le FEDER :

- Nombre de prises : 24 400 prises, auxquelles il faut ajouter 800 prises sur la commune de Luant qui ne rentrent pas dans le cadre du financement qui a été soldé avant. Il s'agit d'un résultat supérieur à l'objectif qui était prévu.
- Périmètre géographique/nombre de communes : 10 communes – 5 plaques
- Locaux éligibles à la fibre : 1600 entreprises (identifiées sur la base de fichier INSEE) et 22 400 habitations.
- Taux de commercialisation : 7 256 abonnés sur les communes bénéficiaires du FEDER (d'après le dernier fichier de suivi hebdomadaire du délégataire)

Impacts du projet :

Des remontées de terrain de la part des élus locaux mais qui ne sont pas objectivés aujourd'hui par des données :

- Impacts en termes d'attractivité du territoire :

    - Un facteur d'attractivité résidentielle et un critère d'installation important, autant que le prix du terrain lui-même.

    - Un constat qui fait écho au sein du Conseil départemental avec un enregistrement en hausse des droits de mutation

- Développement économique :

    - De plus en plus de PME dont les activités dépendent directement de la qualité de maintenance du réseau et de la bande passante.

    - Un enjeu tout aussi important dans les zones très rurales où le monde agricole et les agriculteurs sont très connectés dans le cadre de leurs activités.

    - Des élus locaux qui font part de relocalisations importantes d'activités et d'une vague d'acquisition de l'immobilier d'entreprise sur leur commune après le confinement de 2020.

- Impact en termes d'accessibilité des services et d'usages numériques :

    - Un taux de raccordement à la fibre beaucoup plus important qu'il y a deux ans, ce qui montre que le THD répond à une attente bien réelle de la part des usagers.

    - De plus en plus de demandes des particuliers mais aussi des élèves qui s'inquiètent de la connexion pour mettre en place le télétravail ou accéder à l'Espace Numérique de Travail porté par les collèges.

4 - PLUS-VALUE DU FEDER

Pertinence du FEDER :

- Une insertion facilitée dans la programmation 2014-2020 dans la mesure où la Région est présente au comité syndical du RIP 36 et financeur du projet en fonds propres.

- Une délimitation claire entre le FEDER et le FEADER qui n'a pas posé de difficulté

Valeur ajoutée du FEDER :

- Un effet levier sur le périmètre de déploiement : sans le FEDER, la THD aurait été déployé sur un périmètre géographique plus restreint et avec un objectif de couverture en deçà de 100 %, ce qui aurait entraîné de fait une course au rattrapage les années suivantes.

- Un effet levier sur la capacité d'investissement : sans le FEDER, l'opération aurait été beaucoup plus dépendante des financements locaux, ce qui aurait eu une incidence financière importante pour les communautés de communes

- Un effet levier sur l'accélération du démarrage : un travail en amont de la programmation avec la région qui a permis de lancer le projet alors même qu'ils n'avaient pas la certitude de percevoir tous les financements mobilisés. Un constat néanmoins valable pour les porteurs suffisamment solides financièrement pour prendre le risque d'engager le projet avant d'avoir un accord de principe, ce qui n'est pas le cas des petits porteurs entièrement dépendants du FEDER.

Pistes d'amélioration du dispositif : x

5 - PISTES ET PERSPECTIVES POUR LA PROGRAMMATION 2021-2027

Evolutions du projet :

- Une phase 1 de raccordement qui s'achève en fin d'année

- Une phase 2 qui a démarré en mars 2021 et qui s'étend jusqu'en 2025 : une première tranche de financement avec React-EU qui devrait être conventionnée dans les prochaines semaines puis une deuxième phase de financement prévu dans le cadre de la programmation 2021-2027.

Enjeux et besoins prioritaires à prendre en compte :

- Des enjeux techniques encore préoccupants lié à l'insuffisance et la variation de la qualité du réseau de téléphonie mobile, avec des difficultés en perspectives pour mobiliser l'ARCEP et les opérateurs privés sur ces problèmes.

- Un travail sur les usages déployé dans le cadre de la SCORAN, mais peu de tendances fortes qui remontent du terrain aujourd'hui.

- Une politique départementale qui a positionné un médiateur numérique sur les enjeux de retour à l'emploi et l'accompagnement des publics en difficultés.

Conditions de réussite pour l'intégration de ces enjeux dans la stratégie régionale : La première condition à ces problématiques d'usages est d'avoir des infrastructures réseaux en capacité de les porter.

6.8 Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois

OUTREMER, ESPACE NUMERIQUE : CO-WORKING ET FAB LAB					
DOMAINE D'ACTION	PI02c-OS2. c.1 - Développer l'utilisation de nouveaux services numériques dans les lieux d'innovation numérique - Tiers-Lieux				
REFERENCE	CT0009619				
CALENDRIER	01/04/2016 – 31/03/2019				
COUT TOTAL	161 688,11 €	FEDER	80 844,05 €	AUTRES FONDS	AF : 80 844,06 €
MAITRE D'OUVRAGE	CA Territoires Vendômois				

1 – CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROJET

Contexte :

Emergence du projet Outremer, espace dédié à l'innovation numérique à Vendôme en fin de mandat en 2014-2015, avec un souhait des élus de se positionner sur la diffusion numérique, un enjeu d'autant plus important pour un territoire semi-rural comme celui-ci.

Rapprochement avec le GIP Recia qui a orienté la Communauté de communes vers le FEDER

Positionnement du lieu autour du numérique et de l'entrepreneuriat, à travers : :

- Un espace de coworking de 100 m (capacité : 17 coworkers et télétravailleurs), connexion internet THD
- De 4 bureaux pour des entreprises en pépinière (de 15 à 23 m) ;
- De 2 salles de réunions ; et d'un espace de convivialité ;
- Création de l'association Vendôme Atelier Numérique (le VAN) dédié à la promotion et la diffusion du numérique, mise à disposition d'un local de 40 m2 et cofinancement d'équipements de fabrication numérique à destination du Grand public : espace FabLab et ateliers mensuels à destination des enfants, Coding goûters, et miniconférences sur des thématiques numériques, qui attirent une dizaine de personnes par semaine, ainsi qu'une dizaine d'enfants à chaque session des Coding goûters.

Objectifs :

- Développer l'offre en matière d'animation et d'accompagnement
- Développer les partenariats entre les entreprises locales et les usagers d'Outremer
- Accélérer le développement du Fablab
- Développer et accroître les prestations proposées (aménagement d'un nouveau local et acquisition de nouveaux outils)

Publics cibles : grand public (dont jeunes) - co-workers et entreprises hébergées - publics issus des quartiers prioritaires – télétravailleurs – indépendants - entreprises locales - entreprises industrielles - porteurs de projets

Impacts pour le territoire :

- Soutenir la croissance économique du territoire en structurant et renforçant son écosystème numérique.
- Maillage entre des structures urbaines et rurales
- Développer les interactions entre les acteurs économiques et les citoyens.
- Contribuer au maintien des services et à l'attractivité du territoire via la mutualisation des offres et des services.
- Réduction de la fracture numérique.

Le financement FEDER a contribué à mettre en place le fonctionnement du lieu à travers :

- Une prise en charge des dépenses de personnels : chargé d'accueil coworking et animation fablab
- Investissements matériels et immatériels (mobilier, équipement impression 3D…)

2 – FREINS ET FACTEURS DE RÉUSSITE LORS DE LA CONCEPTION ET DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Mise en œuvre du projet :

- Un contexte de fusion intercommunal au 1er janvier 2017 qui n'a pas eu d'impact sur le projet (fusion des communautés de communes Beauce Gâtine, du Pays de Vendôme, Vallées Loir et Braye et du Vendômois Rural ont fusionné pour devenir la Communauté d'agglomération Territoires Vendômois)

- Une prise en charge des dépenses de personnel et d'équipement du lieu qui a permis à la collectivité d'avoir une vision claire du déploiement et de rendre le lieu rapidement opérationnel.

Suivi administratif et financier :

- Un montage du dossier relativement simple à gérer

- Un travail de justification des pièces très fastidieux mais une souplesse et une adaptabilité notable de l'équipe régionale quant au format des pièces justificatives (photo ou capture de mails par exemple).

Recommandations : x

3 – RÉSULTATS ET IMPACTS DU PROJET

Résultats du projet :

- Un projet qui a permis de développer l'offre en matière d'animation numérique par l'aménagement d'un espace dédié au Fablab et l'acquisition de matériel (équipements numériques, impression 3D…).

- Une fonction coworking qui fonctionne bien auprès des entrepreneurs et des indépendants :

    - Un lieu qui a pris dès le départ une orientation « économique » du fait que le numérique est aujourd'hui porté à travers le service Développement économique de la Communauté d'agglomération

    - Une ambition initiale d'exploiter la proximité immédiate avec la gare TGV pour cibler les 700 salariés qui prenaient le train tous les jours, notamment pour la région parisienne. Cela n'a pas fonctionné à grande échelle dans la mesure où le porteur n'est pas parvenu à mobiliser les entreprises employeuses dans la démarche.

    - Une population étudiante et retraitée peu représentée pour des raisons de mobilité : le lieu capte des utilisateurs qui sont équipés d'un véhicule pour se déplacer et les transports en commun restent limités sur le territoire. C'est notamment pour cette raison que le lieu n'a pas vraiment atteint son objectif de maillage entre la ville-centre et les territoires ruraux environnants.

    - Un rapprochement avec les partenaires économiques (BGE, Initiative Loire-et Cher, réseaux consulaires) pour mettre à disposition ce lieu ou co-animer des événements avec eux autour du numérique et de l'entrepreneuriat, de la sobriété numérique et de la transformation numérique des artisans

    - Un lieu qui n'a pas permis de répondre à l'ambition de fédérer une filière numérique sur le territoire

- Données de fréquentation (2016 - 2017) : il a fallu environ deux ans pour que le lieu se fasse connaître. 13 coworkers étaient présents au départ et chaque année une vingtaine de nouveaux intègre le lieu, soit un réseau d'une trentaine d'usagers réguliers, présents à hauteur d'une journée de travail / semaine et résidents sur une zone d'une quinzaine de kilomètres autour du lieu.

- Une fonction d'animation numérique qui a connu un succès à son lancement mais qui s'essouffle fortement :

  - Une offre d'animation qui a très bien fonctionné auprès des jeunes et des acteurs du numériques sur le territoire jusqu'en 2019 étant donné le caractère novateur du fablab (codage et impression 3D) en 2017 et l'effet de mode de ces sujets à cette période.

  - Un succès qui s'est essoufflé pour plusieurs raisons :
    - Les conditions d'accueil restreinte du lieu pendant la crise sanitaire
    - Le renouvellement des membres de l'association
    - Des thématiques de fabrication numérique et de codage qui sont beaucoup plus répandus aujourd'hui
    - L'existence sur le territoire d'une Maison des jeunes, Le Transfo, qui parvient à capter durablement le public jeune que le tiers-lieu attirait à ses débuts

  - Une activité du lieu qui relève davantage de la sensibilisation au numérique que de la montée en compétences et l'appropriation des usages numériques

Impacts du projet :

- <u>Impacts en termes de développement économique</u> :
  - Un lieu d'accélération pour les entreprises de petite ampleur du territoire
  - Une mise en réseau entre les entrepreneurs, notamment de niche sur le numérique
  - Un renforcement de l'écosystème économique local et notamment entre la collectivité et son tissu de partenaires
  - Une initiative qui a permis au tissu économique vendômois de retrouver un rôle de premier rang auprès des partenaires, notamment consulaires

- <u>Impacts en termes de dynamiques partenariales et de mutualisation de services</u> :

  - Une mise en réseau informelle de 30 espaces de coworking du Loir-et-Cher, qui se sont créés en même temps avec le même type de subvention sous l'impulsion et l'animation du GIP Recia : cela a permis d'être à Outremer d'être plus visible sur le territoire régional et surtout de partager des retours d'expérience sur :
    - Le fonctionnement opérationnel des lieux
    - La stratégie de communication et d'attractivité des télétravailleurs et entrepreneurs des territoires dans ces lieux
    - Les pistes de développement en termes de services

- Partage de la communication et des animations avec l'agglomération de Blois qui est située à 20 km du lieu

- Impacts en termes d'attractivité du territoire : Un projet qui a permis au territoire de se positionner sur les nouveaux modes de travail dans la mesure où le lancement est intervenu à un moment stratégique où le télétravail s'est répandu partout et aucun lieu similaire n'existait sur les territoires alentours

4 - PLUS-VALUE DU FEDER

Pertinence du FEDER :

- Une temporalité des appels à projet qui permet aux collectivités de structurer suffisamment leur démarche pour que le projet soit opérationnel à l'issue de la période de financement, par rapport à un projet conduit en interne qui s'étend parfois sur tout le mandat avec un risque de décrochage

- Une temporalité courte qui nécessite en revanche pour le porteur de bien anticiper la continuité du projet à la fin du financement FEDER

Valeur ajoutée du FEDER :

- Un effet levier sur la prise de décision et l'accélération du projet mais aussi un effet d'opportunisme des élus par rapport aux dépenses éligibles.

- Un effet levier sur la structuration du projet : l'obtention du FEDER a forcé l'équipe projet a engagé une consolidation du projet

- Un effet d'accélération du projet : sans le FEDER, la collectivité n'aurait jamais pu acquérir aussi vite du matériel pour réaliser les animations autour du fablab.

Pistes d'amélioration du dispositif :

- Améliorer la communication de la programmation et des appels à projet en amont auprès des petites structures de terrain, qui ne sont pas forcément associer à leur élaboration : à titre d'exemple, c'est le GIP Recia qui vient souvent solliciter les collectivités pour intégrer leurs projets dans le cadre du FEDER.

5 - PISTES ET PERSPECTIVES POUR LA PROGRAMMATION 2021-2027

Evolution du projet :

- Une volonté de redonner un second souffre à l'espace Fablab. Il s'agit aujourd'hui de faire un choix entre le statut associatif qui permet une souplesse de fonctionnement ou une professionnalisation du Fablab avec le positionnement de professionnels qui soient capables d'étendre le champ sectoriel des publics visés. Il s'agit aussi de cibler des entreprises éloignées du numérique dans leurs pratiques : cela ne mènera à rien de cibler les autres qui sont déjà équipées depuis longtemps en matériel de fabrication numérique dans le cadre de leurs activités.

Enjeux et besoins à prendre en compte dans la prochaine programmation :

- Des initiatives en développement sur l'accès aux équipements informatiques à travers d'autres espaces du territoire (Le Panda, le Transfo), avec une approche ludique pour les enfants.

- Des questions persistantes d'accessibilité au débit malgré l'arrivée progressive du THD sur le territoire

Conditions de réussite pour intégrer ces enjeux dans la stratégie régionale :

- Renforcer la communication en amont pour permettre à tous les acteurs d'avoir l'information sur la programmation et les appels à projet

- Un intérêt pour la Région à faire un retour aux porteurs après les points d'étape et les bilans annuels pour permettre une adaptation de leur action.

- Un intérêt fort à positionner des structures intermédiaires comme le GIP Recia, qui combinent à la fois une vision régionale, une capacité de mise en réseau des acteurs et une remontée à la région des besoins de terrain.

6.9 DILLXP Digital Learning Lab

DILL XP DIGITAL LEARNING LAB - EXPERIENCES PEDAGOGIQUES					
DOMAINE D'ACTION	PI02c-OS2. c.1 - Développer l'utilisation de nouveaux services numériques dans les lieux d'innovation numérique - E-éducation				
REFERENCE	CT0030371				
CALENDRIER	21/07/2020 – 31/12/2022				
COUT TOTAL	696 600,68 €	FEDER	348 300,34 €	AUTRES	AF : 348 300,34 €
MAITRE D'OUVRAGE	Université d'Orléans	Université de Tours	INSA Centre-Val de Loire		

1 – CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROJET

Contexte :

- Lancement en 2018 du projet DiLL, lauréat de l'appel à projet Programme d'Investissement d'Avenir 3 : dispositif pédagogique qui réunit des équipes mixtes étudiants-entreprises pendant 6 mois sur des projets de transformation numérique proposés par des entreprises, collectivités et associations de la région Centre-Val de Loire (e-commerce, objets connectés, usine du futur, accompagnement RH et organisationnel de la transformation numérique…)

- Une réussite des trois premières éditions auprès des entreprises qui a poussé les partenaires du projet DILL à étendre le dispositif aux acteurs et services universitaires du 1er cycle de l'enseignement supérieur et de la formation, sous une forme élargie : le projet DiLLXP - expériences Pédagogiques. Ce projet vise à mobiliser les étudiants sur des projets numériques répondant aux besoins des services universitaires, de la communauté éducative et des étudiants.

- Une volonté de mobiliser des disciplines universitaires non informatiques et d'étudier comment elles peuvent s'approprier les enjeux et outils numériques pour améliorer l'expérience des étudiants, toujours en s'appuyant sur la gamification.

  Exemples :

  - Un escape game pour accueillir les premières années de licence en biologie

- Direction de l'orientation (VOIP) qui propose un projet pour faire découvrir ce service aux étudiants…
- Un chatbot sur les modules d'enseignement à distance à destination des étudiants en kinésithérapie

Objectifs :

- Accroître la digitalisation et l'acculturation au numérique des entreprises régionales
- Renforcer les liens entre le monde académique et le monde professionnel
- Développer les compétences opérationnelles des étudiants pour optimiser leur employabilité en articulant ce mécanisme avec les stages et l'alternance
- Améliorer le taux de réussite des élèves avec la possibilité de renforcer et compléter les dispositifs de remise à niveau existants
- Diminuer le taux de décrochage et améliorer l'intégration d'étudiants, doctorants et enseignants étrangers au sein des établissements.
- Valoriser l'offre de formation des 3 établissements régionaux de l'enseignement supérieur
- Renforcer la coopération inter-établissements universitaires.
- Acculturer les équipes pédagogiques aux technologies éducatives.

Programme d'actions : ils ont gardé leurs trois temps fort, et les équipes DILL et DILL xp se rencontrent tous ensemble.

- **Action 1 – Les MOOCS et SPOCS** : mise en place d'un accès à un catalogue de modules en ligne clé en main, puis des modules en ligne tutorés, SPOCS, seront conçus et réalisés en interne.
  Objectifs : développer les compétences des étudiants autour de la prise de parole en public, en vue challenge DILL.
- **Action 2 - La pédagogie par projet** : remise par les étudiants de livrables réguliers sur une plateforme pédagogique de collaboration et de suivi des projets en relation avec leurs enseignants et l'équipe DiLL.

Objectifs : travail en équipe pendant 6 mois sur un projet de transformation numérique défini avec l'entreprise et remise d'un livrable (prototype, POC, cahier des charges fonctionnel ou cahier de spécifications techniques).

- **Action 3 : Le Challenge DiLL** : rapprochement des étudiants, entreprises et acteurs académiques
  Objectifs :
    - DiLL Boot camp, journée inaugurale des projets par la mise en relation des équipes-projets qui font connaissance, définissent les méthodes et outils de travail, et planifient les livrables à rendre
    - DiLL Day, étape intermédiaire, permettant aux étudiants de présenter aux entreprises l'état de leurs recherches et leurs préconisations et solutions technologiques.
    - DiLL Fest : concours de pitch où chaque équipe présente son projet en 3 minutes devant un jury indépendant composés d'acteurs de l'économie numérique régionale et où 5 équipes lauréats sont désignées dans 5 catégories.

2 – FREINS ET FACTEURS DE RÉUSSITE LORS DE LA CONCEPTION ET DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Mise en œuvre du projet :

- Un impact de la crise sanitaire sur le volet événementiel : l'équipe projet travaillent depuis le début sur un système multisite en distanciel. L'organisation des conférences n'a pas non plus été un blocage dans la mesure où la plupart enseignaient déjà en visioconférence. En revanche, l'organisation en distanciel des temps forts en 2020 constitue une vraie perte de richesse en termes d'émulation collective.

- Une incompatibilité du calendrier FEDER avec l'organisation des temps universitaires à cheval sur deux années : en ayant déposé le projet en fin de programmation, ils ont été prévenus par la région que le projet devrait être bouclé budgétairement en décembre 2022, en plein milieu de la saison 5 du programme DiLL XP qui s'achève en mars. L'équipe projet est actuellement en difficulté pour mobiliser des financements universitaires internes pour achever le programme.

- Un enjeu d'harmonisation des modalités de participation au projet entre les étudiants : il persiste une inégalité interne entre les étudiants de certaines filières (ex : masters en informatique) pour qui le projet est prévu dans la maquette pédagogique avec un certain nombre d'ECTS à la clé, et les étudiants qui participent sur la base du volontariat sans valorisation de leur investissement en ECTS. L'idée serait de donner à tous la possibilité d'échanger un module d'enseignement contre un engagement dans le projet DiLL mais c'est une idée qui rencontre beaucoup de résistance de la part des enseignants.

Suivi administratif et financier :

- Un suivi de qualité et une grande disponibilité de la part de l'instructrice Maria MARQUES.

- D'importantes difficultés de montage du fait d'une inexpérience de l'équipe sur le fond FEDER mais également du fait d'un appui inexistant sur le montage et le suivi des financements européens au sein de l'Université d'Orléans, car ce n'est pas considéré comme de la recherche : le montage du dossier a donc été fait par « tâtonnement » au moyen de multiples renvois entre la région et l'université.

- Une rigidité du dispositif qui pose aujourd'hui des difficultés de mise en œuvre des actions :

    - Ex : interdiction de faire financer des déplacements dans le budget alors que l'intérêt du projet était de pouvoir mobiliser des bus pour organiser les temps d'échanges inter-projets sur les différents sites régionaux)

    - Ex : il était prévu de faire réaliser deux modules d'e-learning par des professionnels externes et deux modules en interne de l'université. Un des modules a coûté 9000 € au lieu de 8000, ce qui les oblige à négocier à la baisse le second module avec l'autre prestataire. De même, les enseignants dont le temps avait été budgété pour concevoir les deux modules internes se désengagent et il est budgétairement impossible pour l'équipe projet de mobiliser des prestataires privés à la place.

3 – RÉSULTATS ET IMPACTS DU PROJET

Résultats du projet :

Taux de réalisation des actions :

- Un objectif de 60 projets entreprises et 20 projets d'expérimentation pédagogiques accompagnés par les étudiants des trois universités qui va être atteint en décembre 2022.

- Une mise en place retardée des MOOCs et SPOCS prévus :

    - Un MOOC achevé, un deuxième en cours de création et deux autres en blocage.

    - Mise en place d'un MOOC consacré à la communication impactante avec le partenaire Ed-Tech UNOW pas encore réalisée ; aujourd'hui, les étudiants s'appuient sur le catalogue de LinkedIn Learning où ce type de modules existent déjà.

- Une mise en place d'un serious game pour renforcer l'implication des étudiants dans le projet Dill XP par une gamification mobile en standby sur cette saison, pour plusieurs raisons :

    - Une faible réceptivité des étudiants à la proposition par manque de temps car ils réalisent ce projet en parallèle de leur cursus classique.

- Une intervention du prestataire My Serious Game sur la saison précédente qui avait coûté 6000 euros et qui n'avait pas convaincu par sa qualité

- Un constat d'enjeux communs entre les porteurs de projet DiLL (à destination des entreprises) et DiLL XP (à destination des universités), en termes de thématiques numériques (ex : RGPD) ou d'approche pédagogique (gamification)

Atteinte des objectifs escomptés :

- Une acculturation au numérique des entreprises régionales :
  - Des entreprises apporteuses de projet qui sont justement des PME qui n'avaient jamais travaillé avec le monde universitaire et qui accusent un retard sur le numérique (ex : beaucoup de demandes en 2020 qui relevaient encore de la création d'un site web)
  - Des étudiants qui sont devenus prescripteurs des usages numériques au sein des entreprises à travers les outils collaboratifs utilisés durant la conduite du projet.
  - Une enquête en fin de projet qui fait état d'une grande satisfaction sur le travail rendu par les étudiants et sur l'organisation du dispositif.

- Des transferts de compétences entre étudiants et entreprises :
  - Un programme DiLL qui est aujourd'hui connu des entreprises de la région grâce à une importante stratégie de communication digitale déployée sur LinkedIn et les réseaux sociaux (identité visuelle du projet, création d'une ligne éditoriale, publications régulières et diversifiée une campagne sponsorisée…). La communauté autour du projet réunissait 1421 abonnées en septembre 2021.
  - Un travail étroit entre les étudiants et les référents internes en entreprises durant la phase de projet, et également à l'occasion du DiLL Day, qui permet aux professionnels du numérique, enseignants, chercheurs, associations d'étudiants d'échanger lors d'ateliers thématiques très opérationnels.

- Une montée en compétences professionnalisante pour les étudiants :
  - Sur la gestion de projet et les méthodes de travail agiles, en se confrontant à la réalité d'une entreprise et en assurant un travail de 5 mois en équipe réduite (2 à 6 étudiants) et à distance
  - Sur l'entrepreneuriat : 15h de formation dédiées, accès gratuitement à une formation à l'entrepreneuriat en participant à des "Mash-Up", des TED X, Startup-Week-End …

- Sur les soft skills, en partageant des méthodologies de travail, des outils, et des cultures différentes (ex : Des duos entre ingénieurs informatiques et Faculté de Lettres qui ont très bien fonctionné et créé de nouvelles appétences académiques chez les étudiants)

- Une initiative qui n'a pas généré beaucoup de résultats en matière d'insertion professionnelle des étudiants (une dizaine de propositions de stage) mais qui leur a permis de développer leur réseau professionnel et pour certains de créer leur start-up

- Une acculturation encore limitée des équipes pédagogiques aux technologies éducatives :

  - Un travail insuffisant de communication pour faire connaître le projet DiLL XP en interne des universités : il a fallu aller chercher les équipes pédagogiques pour les engager dans des projets

  - Une saison 2020-2021 où la notion d'appropriation du numérique par les équipes éducatives était peu explicité et les projets moins nombreux. Des résultats qui seront certainement plus visible pour la saison 2021-2022 dans la mesure où le Learning Lab (cellule interne de soutien aux équipes pédagogiques) va pousser lui-même des projets numériques auprès de la communauté enseignante.

  - Une volonté de mobiliser un maximum les étudiants eux-mêmes sur ces enjeux numériques pour impulser un changement d'usages chez les enseignants réfractaires

Indicateurs :

Résultats des trois premières éditions DiLL (2018 - 2021)

- 100 projets de transformation numérique des entreprises accompagnés
- 423 étudiants ayant participé au dispositif
- 20 enseignants-chercheurs mobilisés pour mentorer les étudiants dans leur projet
- 199 licences LinkedIn Learning, 115 étudiants inscrits, 416 cours suivis sur 16 000 modules de formation
- 170 licences souscrites auprès de UNOW, 33 étudiants inscrits
- 210 Open Badges délivrés

Résultats de l'édition DiLL XP 2021-2022 (en cours) :

- 54 dossiers de candidature reçus pour des projets de transformation numérique, dont :
  - 40 projets retenus après le traitement des vœux des étudiants
  - 7 projets portés par des étudiants entrepreneurs régionaux

- 8 projets portés par des acteurs de la formation
- 25 projets portés par des entreprises, associations, collectivités…

- 165 étudiants embarqués dans le dispositif dont :
  - 78 étudiants de l'université de Tours sur 15 projets
  - 46 étudiants de l'INSA CVL sur 14 projets
  - 41 étudiants de l'université d'Orléans sur 11 projets

Impacts du projet :

- Impacts en termes d'attractivité/visibilité du territoire :
  - Une visibilité du projet à travers la participation à des événements régionaux : Human Tech Days, Touraine Tech, Colloque du Numérique de Blois, Pépite's Day, VivaTech, Université du MEDEF
  - Un rayonnement dans la sphère universitaire nationale : le groupement des trois universités participe activement à un réseau de 15 universités françaises toutes lauréates à l'échelle de la France. En termes d'étudiants impliqués et de nombre de projets portés, le projet DiLL XP est de loin celui qui a le mieux fonctionné. Pour les intéressés, cette visibilité a néanmoins été à double tranchant dans la mesure où d'autres universités françaises se sont approprié le concept dans le cadre d'autres appels à projet.

- Impacts en termes de développement économique : Depuis son lancement, le projet DiLL permet de répondre à des besoins concrets de développement d'entreprises régionales. Par ailleurs, l'ouverture du projet DiLL aux étudiants-entrepreneurs du programme Pépite Centre-Val de Loire leur a permis de bénéficier d'une ingénierie qu'il n'aurait pas pu mobiliser autrement faute de moyens humains et financiers pour développer leur entreprise.

- Impacts en termes de montée en compétences numériques des acteurs : acculturation des entreprises, des associations et des acteurs de l'éducations supérieure (cf. résultats du projet). Dans le cadre du parcours DiLL et Dill XP, les étudiants qui le souhaitaient ont pu bénéficier d'Open Badges pour faire connaître des compétences acquises qui leur serviront pour le reste de leur parcours professionnel.

- Impacts en termes de dynamiques partenariales :
  - Une collaboration forte entre les trois universités qui permet de créer un réseau régional
  - Des difficultés lors des premières éditions à faire fonctionner des équipes-projets pluridisciplinaires et inter-établissements pour des raisons organisationnelles (décalage des emplois du temps, partage des tâches…) que la crise sanitaire a permis de lever en développant les outils collaboratifs en distanciel

- Une interdisciplinarité du projet DiLL XP qui a fait émerger de nombreuses initiatives pédagogiques que l'équipe projet n'avait pas envisagé et qui présentent un potentiel de transposabilité entre les facultés

4 - PLUS-VALUE DU FEDER

Pertinence du FEDER : pas suffisamment de recul car le projet DiLL XP a été déposé en fin de programmation

Valeur ajoutée du FEDER :

- Un effet levier sur le lancement du projet : le projet Dill XP n'aurait pas pu être engagé sans le FEDER, car contrairement au projet DiLL, l'université ne pouvait pas percevoir de contributions financières des entreprises participantes.

- Un effet levier sur l'amélioration du modèle du projet : le FEDER a obligé l'équipe projet à structurer le déploiement du programme et à consolider le système de financement, par rapport au fonctionnement antérieur dans le cadre du Programme Investissement d'Avenir qui était beaucoup plus souple

- Un effet levier sur la visibilité du projet à l'échelle régionale

Pistes d'amélioration du dispositif :

- Apporter une souplesse sur les réaffectations budgétaires et la possibilité d'intégrer de nouveaux partenaires qui n'étaient pas prévu dans le programme (ex : pouvoir intégrer dans le programme DiLL des entreprises intéressées par le projet au fil de l'eau).

5 - PISTES ET PERSPECTIVES POUR LA PROGRAMMATION 2021-2027

Evolution du projet :

- Intégration, en plus des entreprises et des universités, des laboratoires de recherche dans la saison 6 du programme, notamment dans le cadre d'un appel à projet PIA4 sur la recherche

- Une volonté d'internationaliser les dispositifs DiLL et DiLL XP en s'appuyant sur le réseau ATHENA (réunissant 10 universités et leur laboratoire de recherche au niveau européen) pour créer des équipes multiculturelles d'étudiants et mobiliser des entreprises étrangères.

Besoins et enjeux à prendre en compte dans la nouvelle programmation :

- Une thématique numérique que l'on ne retrouve pas assez fortement dans les priorités de la région, alors qu'il y a un enjeu crucial d'accompagnement des usages numériques, notamment auprès des entreprises

- Des dynamiques autour de l'intelligence artificielle au sein du Lab'O qui pourrait être encore plus ambitieux en engageant un travail d'animation avec le tissu régional des universités, laboratoires de recherche et entreprises qui présente un grand potentiel d'innovation

Condition de réussite pour intégrer ces enjeux à la stratégie régionale :

- Penser un fonctionnement du FEDER qui permette d'intégrer et de fédérer les petits porteurs dont l'agilité est une vraie force d'innovation : l'exemple de la collaboration entre les universités de Tours et d'Orléans est à ce titre éclairant, en ce qu'elle a permis au projet DiLL de s'imposer comme lauréat national de Disrupt Campus avec les moyens les plus limités parmi les concurrents.

6.10Communauté de communes de Val d'Amboise

CONCEPTION, MISE EN PLACE ET EXPERIMENTATION D'UNE PLATEFORME NUMERIQUE COLLABORATIVE ET COMMUNAUTAIRE					
DOMAINE D'ACTION	PI02c-OS2. c.1 - Développer l'utilisation de nouveaux services numériques dans les lieux d'innovation numérique – Tiers-Lieux				
REFERENCE	CT0008899				
CALENDRIER	01/01/2017 – 31/12/2019				
COUT TOTAL	114 588,40 €	FEDER	55 285,45 €	AUTRES	AF : 31 220,64 €
MAITRE D'OUVRAGE	Communauté de communes du Val d'Amboise				

1 – CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROJET

Contexte :

- Un diagnostic de territoire qui a permis d'identifier des objectifs liés au développement du numérique et une volonté dès 2015 des élus communautaires d'intervenir sur les conséquences de la fracture numérique liées à la dématérialisation des services publics.

- Une volonté politique de miser sur un dispositif qui réponde à la fois aux besoins numériques des entreprises et du grand public. Des recherches et des visites ont été menées auprès d'autres structures en région, et la collectivité s'est notamment inspirée de l'ouverture d'un fablab à Toulouse.

- Une obtention du FEDER en 2016 après première tentative infructueuse dans le cadre d'un appel à projet en partenariat avec une association.

- Un projet de plateforme numérique collaborative et communautaire, conçue et mise en œuvre, sous-forme de « Tiers Lieux », afin de :
  - Développer les usages des services numériques au bénéfice du plus grand nombre d'utilisateurs
  - Faciliter la création de nouveaux usages et de services innovants.

Cette plateforme se veut accessible, depuis plusieurs guichets répartis sur le territoire, par tous les acteurs locaux publics et privés, professionnels ou particuliers. Elle est composée des deux sous-ensembles complémentaires et indissociables :

- Un atelier de création et de fabrication numérique : FabLab (volet économique du projet)
- Un espace de médiation numérique constitué de points d'accès répartis sur le territoire, et complémentaires du site central qui héberge le FabLab (volet social e-inclusion en lien avec le Contrat de Ville)

- Bénéficiaires visés : professionnels (entreprises, artisans, indépendants, créateurs, groupements) ; particuliers (tous public, chômeurs, jeunes, seniors), pouvoirs publics (scolaires, offices de tourisme, collectivités,), associations

- Ouverture du Pepit'lab en mars 2018 et recrutement d'un animateur multimédia un an plus tard

Objectifs :

- Permettre au grand public, aux artisans et aux entreprises de se familiariser avec les enjeux du numérique et les inciter à s'engager dans la transition numérique de leurs pratiques individuelles et professionnelles

- Favoriser l'émergence d'un écosystème dynamique et de communautés créatives sur le territoire, constitués par les différents acteurs professionnels du numérique et les citoyens

- Mettre à disposition des porteurs de projet et des entreprises un espace partagé de création et d'innovation, pour dynamiser leurs propres activités professionnelles et favoriser le recours aux nouvelles formes de travail coopératif

- Lutter contre la fracture numérique en contribuant à l'éducation numérique des publics spécifiques (les jeunes, les femmes, les demandeurs d'emploi, les seniors avec une attention particulière pour la population des quartiers prioritaires et celle des communes rurales

- Sensibiliser toutes les parties prenantes de la plateforme numérique collaborative au défi que représente la gestion des déchets « numériques » (déchets d'équipements électriques et électronique).

Programme d'actions :

<u>2017-2018</u> :

- Etape 1 : étude de faisabilité
- Etape 2 : étude d'ingénierie pour rassembler les prérequis avant le démarrage du projet.

- Etape 3 : lancement des premiers investissements : mise en place de la plateforme numérique sur les différents sites d'implantation du projet.
- Etape 4 : lancement des services numériques auprès du public cible

2018-2019 :

- Etape 5 : expérimentation auprès des utilisateurs des services, tout en continuant à développer le taux de pénétration de ces mêmes services vis-à-vis du public cible.
- Etape 6 : autoévaluation de l'opération à l'aide des différents indicateurs qui auront fait l'objet d'un suivi tout au long de l'expérimentation

2 – FREINS ET FACTEURS DE RÉUSSITE LORS DE LA CONCEPTION ET DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Mise en œuvre du projet :

- Une demande d'avenant du porteur (courrier du 6 juillet 2018) mais dont les corrections apportées ne modifiaient pas l'assiette global du projet et n'impactent pas la part UE conventionnée : il s'agissait d'intégrer des dépenses de personnel non prévues initialement (liée au recrutement d'un poste d'animateur) et de réduire la part des prestations externes afin d'adapter les dépenses à la réalité des actions en cours. Enfin, la part des dépenses en nature est également revue à la baisse.

Suivi administratif et financier :

- Des expériences antérieures de montage de dossier FEDER et FSE qui permettent de constater que la gestion administrative est toujours aussi fastidieuse : la remontée des feuilles temps est d'autant plus complexe que l'animateur doit distinguer les heures qui relèvent du projet FEDER des heures qui relèvent du contrat de ville, et de fait cloisonner les interventions et les publics participants alors qu'il s'agit d'un tout.

- Une expérience du FEDER qui n'a pas empêché des difficultés importantes d'interprétation des attendus dans le dossier, pour lesquelles le porteur s'est déplacé à plusieurs reprises auprès du service d'instruction

- Une disponibilité et un accompagnement de la part de Maria Marques qui ont été déterminants pour l'obtention du FEDER

3 – RÉSULTATS ET IMPACTS DU PROJET

Résultats du projet :

Taux de réalisation : La mise en œuvre du projet correspond aux actions qui avaient été fixées.

Atteinte des objectifs escomptés :

- Une plateforme qui a permis de développer une offre diversifiée de découverte du numérique :
    - Une volonté de rester sur une approche la plus ouverte possible des publics pour éviter d'enfermer les personnes dans des cases et au contraire miser sur le brassage des publics et l'intergénérationnel. Ce qui définit l'ensemble de l'offre est avant tout son aspect ludique. Le but de rentrer par les usages et les envies personnels des publics pour les sensibiliser à l'utilité du numérique. La limite que cela présente concerne des personnes déjà à l'aise et qui souhaitent aller plus loin en termes de développement de leurs compétences.
    - Une offre et des formats diversifiés : ateliers d'apprentissage, ateliers jeunesse, coding goûters, ateliers soudure, découverte de logiciels, formation au tableur, broderie numérique, ateliers de montage et démontage de PC, atelier d'utilisation des réseaux sociaux, organisation de « Nuits du jeu » et de journées portes ouvertes du Pépit'lab…
    - Un travail de recensement des acteurs du numérique sur le territoire pour penser une offre lisible et complémentaire pour les habitants : par exemple, en se rapprochant des écoles d'Amboise qui organisaient déjà des Coding gouters (6-15 ans), le Pepit'Lab a permis aux élèves de bénéficier de ces animations sur une base plus régulière
- Une inégale réceptivité des publics qui questionne à terme le double positionnement du lieu auprès des professionnels et du grand public :
    - Une fréquentation qui repose à 80 % sur des particuliers et 20 % sur des professionnels
    - Un enjeu premier à faire connaître l'offre de machines à commande numérique et les usages qu'on peut en faire : une newsletter dédiée et des ateliers ont été mis en place à des horaires pour toucher un public élargi. L'objectif est d'intégrer collectivement les bases du fonctionnement et pousser les utilisateurs à revenir avec un projet personnel.
    - Une volonté politique de positionner le Pepit'lab auprès des entreprises qui n'est pas en phase avec la réalité du terrain, dans la mesure où l'offre ne permet pas de répondre aux besoins des entreprises : les TPE sont difficiles à mobiliser par manque de temps à consacrer au numérique tandis que les besoins des entreprises plus structurées portent sur un outillage et une ingénierie plus technique dont ne dispose pas le Pepit'lab. Les entreprises qui en ont les moyens ont tendance à faire appel à des prestataires externes, ce qui se révèle plus rapide pour répondre à des besoins souvent immédiats.

- Une filière de 13 entreprises du numérique qui s'est constituée en parallèle du Pépit'lab à travers l'association DigiVal, hébergée dans la pépinière locale, mais qui est aujourd'hui en sommeil du fait de divergences internes de positionnement. Il y a cependant un projet de rapprochement de l'association avec le Pepit'lab à la faveur de son intégration dans le bâtiment de la pépinière en 2022, qui permettra d'engager des rapprochements entre ces entreprises et les publics utilisateurs du lab.

Indicateurs : Une enquête de satisfaction diffusée par la Communauté de communes en 2020, qui :

- Une confirmation des besoins constatés sur la découverte des outils numériques :

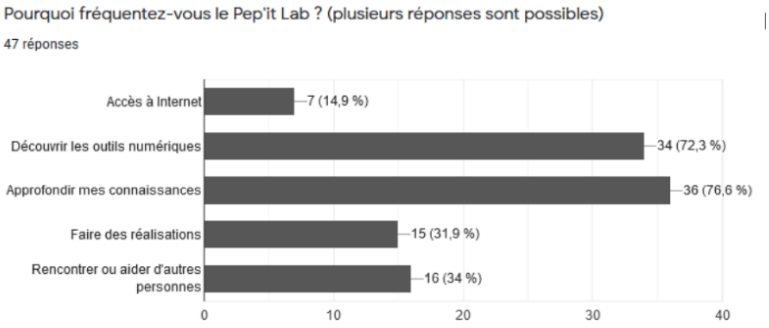

- Un taux de satisfaction important des visiteurs : 57,4 % des répondants s'estiment très satisfaits et 40,4 % satisfaits de l'accompagnement proposé

- Une appropriation progressive des compétences numériques :

Impacts du projet :

- Impacts en termes de nouveaux services et usages : un projet qui a permis de pérenniser une programmation régulière autour du numérique et de se positionner comme un lieu d'animation du territoire.

- Impacts en termes de dynamiques partenariales : Des dynamiques de mise en réseau engagées mais qui nécessitent d'être développées :

    - Inscription de la plateforme dans une réseau élargi de Fablabs sur le territoire qui permet de rediriger les utilisateurs vers d'autres structures équipées en fonction de leurs besoins techniques

    - Une offre numérique grand public qui s'inscrit dans une contractualisation avec des relais de la Communauté de communes et des associations du territoire, notamment le Foyer des jeunes travailleurs avec qui ils ont des projets de sensibilisation aux usages du numériques (utilisation d'un ordinateur, réseaux sociaux…), mais aussi la mission locale et Pôle Emploi. Ces entités permettent la promotion du Pepit'lab auprès de leurs publics et sont régulièrement associées à des ateliers. Le Pepit'lab est par ailleurs sollicité ponctuellement par d'autres partenaires dans le cadre d'événements.

    - Participation du Pepit'lab à des ateliers organisés par le GIP Recia sur l'avenir et le positionnement des Fablabs. Ce rapprochement avec d'autres Fablabs a notamment permis d'engager une dynamique collective de fabrication lors des pénuries de masques et visières pendant la crise sanitaire

    - Une dynamique communautaire plus nuancée dans la mesure où le Pépit'lab pourrait davantage décentraliser ses animations dans les territoires, et plus largement du fait qu'il n'y a pas de réelle stratégie numérique partagée entre les 14 communes qui souhaitent toutes avoir leur propre offre numérique

4 - PLUS-VALUE DU FEDER

Pertinence du FEDER : x

Valeur ajoutée du FEDER :

- Un effet levier d'accélération sur le lancement du projet : l'obtention du FEDER a été le déclencheur pour concrétiser un projet en réflexion depuis 2015, et notamment avec la certitude de pouvoir recruter un animateur à temps plein pour faire fonctionner le dispositif.

- Un effet levier sur la capacité d'investissement : sans le FEDER, le projet aurait été réalisé mais avec un investissement limité en matériel. Contrairement à beaucoup de financements qui sont axés sur une aide

à l'investissement, le FEDER est mobilisable aussi bien sur l'investissement que sur des coûts de fonctionnement, qui sont justement l'aspect qui fait défaut aux porteurs pour engager leur projet.

Pistes d'amélioration du dispositif :

- Un ratio temps administratif passé/montant de financement qui apparaît vite dissuasif pour les porteurs bénéficiant de petites subventions

5 - PISTES ET PERSPECTIVES POUR LA PROGRAMMATION 2021-2027

Evolution du projet :

- Une volonté politique de continuer à positionner la plateforme sur le volet entreprises, même si les objectifs ne sont pas réellement atteints aujourd'hui : il est prévu que le Pepit'lab déménage au sein de la pépinière d'entreprises, avec la possibilité de se rapprocher de l'associations DigiVal pour développer une offre plus ciblée auprès des entrepreneurs et pouvoir intégrer du matériel plus professionnel au sein Fablab.

- Une volonté de mieux organiser l'offre de service sur les 14 communes du territoire et d'être moins centrée sur la ville d'Amboise, ce qui pose nécessairement la question des moyens humains nécessaires pour animer le Pepit'lab, être présent dans les communes et lors d'événements. Cela appelle à une meilleure coordination avec les acteurs existants, que la Communauté de communes aimerait piloter à travers une instance de coordination numérique sur le territoire.

Besoins et enjeux à prendre en compte dans la nouvelle programmation (stratégie numérique de la CC) :

- Des attentes encore très fortes des habitants concernant le déploiement de la fibre optique sur les communes en relation avec le syndicat Val de Loire numérique

- Des perspectives de rapprochement avec d'autres structures et équipements du territoire mais aujourd'hui limitées avec les moyens disponibles

Condition de réussite pour intégrer ces enjeux à la stratégie régionale :

- Un rapprochement avec le GIP Recia utiles aux acteurs de terrain lorsqu'ils souhaitent se positionner sur un appel à projet, mais qui n'apparaît pas forcément pertinent sur des problématiques d'animation territoriale

- Une période d'éligibilité FEDER restreinte pour accompagner la transformation numérique qui s'inscrit dans une temporalité longue et qui à la fois évolue très vite : le FEDER pourrait s'organiser autour d'une période plus longue, avec un phasage progressif des projets (montage et lancement, déploiement, consolidation…) qui permettrait d'assurer un meilleur tuilage financier du projet et une adaptation dans le temps. Par exemple, entre le temps où la communauté de commune a élaboré le Pepit'lab et le temps où il l'a déployé, les usages avaient déjà évolué.

- Le FEDER est un one shoot : avoir des phases de démarrage du projet, et organiser le tuilage financier des projets car 3 ans c'est peu. Avoir des phases plus longues avec une phase entre lancement, déploiement, consolidation… alors que les enjeux numériques sont très longs. Déjà entre le moment où ils ont organisé le projet et ils l'ont lancé, les usages…

6.11 Berry Numérique

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE (FTTH) SUR LES PLAQUES DES 10 COMMUNES LES PLUS PEUPLEES DU CHER					
DOMAINE D'ACTION	PI02a-OS2. a.1 - Accroître le taux de couverture de la population en très haut débit (au moins 30 Mbits) en région Centre d'ici 2023 Action 12 – Accélérer le taux de couverture de la population en THD				
REFERENCE	CT0015024				
CALENDRIER	01/06/2016 – 31/12/2020				
COUT TOTAL	10 664 239,84 €	FEDER	5 200 000 €	AUTRES FONDS	AF : 2 196 412,06 € Autres : 3 267 827,78 €
MAITRE D'OUVRAGE	Berry Numérique				

1 – CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROJET
Contexte : • Présentation de Berry Numérique : syndicat mixte ouvert regroupant la Région Centre-Val de Loire, le Département du Cher et les Communautés de communes du Cher, et qui a pour mission de concevoir, construire, exploiter et commercialiser les infrastructures de réseaux de communications électroniques • Adoption du SDTAN en juin 2012, en cohérence avec le SRADDT, qui prévoit : o Le déploiement à terme d'un Réseau FTTH sur l'ensemble du département, soit environ 160 000 foyers o La mise en œuvre d'une première étape à l'horizon 2021 avec le déploiement de la fibre optique à l'abonné pour a minima 70% des foyers du Cher o Une étape intermédiaire de montée en débit sur le reste du territoire, permettant la généralisation d'une desserte en haut débit à 10 Mbit/s minimum.

- Un objectif de couverture du territoire qui s'organise de la manière suivante :

    - Des intentions de déploiements privés portées par Orange sur l'agglomération de Bourges et la commune de Vierzon représentant 40% des foyers du département.

    - Des acteurs publics regroupés au sein de Berry Numérique qui ont engagé des déploiements publics complémentaires aux initiatives privées pour couvrir ainsi un minimum de 30% des foyers du Cher, soit environ 55 000 foyers d'ici 2021.

- Une opération FEDER qui constitue une phase, autonome et techniquement indépendante d'un réseau plus global déployé par Berry Numérique sur la période 2016-2035 et qui comporte d'autres déploiements FttH non éligibles, ainsi que des opérations de montées en débit sur les zones les plus rurales (émargeant sur le FEADER).

Objectif : assurer le déploiement de la fibre optique à l'abonnée (FttH), en dehors de la zone d'intention d'investissement dans laquelle les opérateurs privés interviennent, sur les 10 communes les plus importantes du département par la population :

- Aubigny-sur-Nère
- Avord
- Dun-sur-Auron
- La Guerche-sur-L'aubois
- Mehun-sur-Yèvre
- Saint-Amand-Montrond
- Saint-Florent-sur-Cher
- Saint-Martin-d'Auxigny
- Saucoins

2 – FREINS ET FACTEURS DE RÉUSSITE LORS DE LA CONCEPTION ET DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Mise en œuvre du projet :

- Une complexité du FEDER qui peut retarder les projets, dans la mesure où les objectifs, conditions de déploiement et délais calendaires doivent être adaptés au montant de financement FEDER défini en amont et non l'inverse

Suivi administratif et financier :

- Des relations fluides et transparentes avec la Région et une coordination interne effective entre ses services dans le suivi des projets

- Des délais d'instruction très longs qui ne permettent aucune projection des porteurs sur l'issue de leur candidature ni sur le montant de financement : il y avait déjà eu durant la précédente programmation des demandes à ce que la Région s'engage sur un délai de réponse raisonnable sur l'instruction des dossiers, or les délais semblent être plus longs encore que sur la programmation 2007-2013.

- Un réel enjeu d'efficience pour les porteurs et les services régionaux à assouplir le suivi administratif : l'attribution du FEDER est aujourd'hui marquée par une méfiance et un contrôle permanent des porteurs qui retardent les projets et qui mobilisent énormément de temps et de financements. Par exemple, les contrôles systématiques des marchés publics par la région semblent démesurés dans la mesure où il existe déjà des mécanismes de contrôle des collectivités et de leurs groupements (contrôle de légalité, contrôle par les tiers…).

3 – RÉSULTATS ET IMPACTS DU PROJET

Résultats du projet :

Résultats sur le périmètre financé par le FEDER :

- Nombre de prises raccordables : 15 000 prises, conformément à ce qui était défini dans la convention.

- Nombre de locaux d'entreprises et d'habitation éligibles : toutes les maîtrises d'ouvrage THD travaillent sur une base d'adresses et non pas de fonction des locaux raccordés. Il s'agit d'une extrapolation sur la base des données statistiques de l'INSEE. Même en ayant la vision sur le type d'offre vendue par les opérateurs aux clients, il est difficile d'identifier ce qui relève d'une entreprise ou d'un particulier. Il s'agit d'un indicateur artificiel, qui n'a aucune résonnance opérationnelle ni même politique.

- Taux de commercialisation : une moyenne de 30 % sur l'ensemble du réseau mais un taux de pénétration qui dépend avant tout de la politique et des pratiques marketing des opérateurs. Il ne faut pas perdre de vue que le réseau fibre remplaçant les réseaux cuivre existants, l'arrivée du THD n'induit pas nécessairement une augmentation des utilisateurs au-delà de la population qui utilisait déjà l'ADSL.

Impacts du projet :

- Impacts en termes d'attractivité du territoire : il est clair que la mise en œuvre du THD était un facteur différenciant d'attractivité pour un territoire il y a quelques années. Lorsque les territoires disposaient de

20 à 30 % de couverture, la disponibilité de la fibre était un vrai critère d'achat immobilier. En revanche, avec le taux de couverture avancé aujourd'hui, ce sont davantage des remontées négatives et des départs par des usagers qui n'ont toujours pas accès à la fibre que l'inverse.

- Développement économique : Il est certain que l'accès au THD a permis de développer des pratiques de télétravail dans des territoires plus éloignés des centres urbains. En revanche, il est plus difficile d'affirmer que le THD a eu un impact sur le développement des entreprises.

- Impact en termes d'accessibilité des services et de développement des usages numériques : l'installation du THD dans les territoires n'a pas réellement induit de changements d'usages numériques. Bien souvent, le principal frein n'est pas la qualité du débit mais l'organisation des structures elles-mêmes et de leurs systèmes d'information. Au niveau des lycées et collèges, les ENT fonctionnent avec très peu de bande passante. Au niveau des cabinets médicaux et professionnels de santé, c'est davantage le manque de compétences numériques, le manque de moyens humains ou des systèmes d'information insuffisamment sécurisés qui empêchent le développement de la télémédecine. Le retard du THD reste bien souvent une forme d'excuse au retard qu'accusent certains acteurs sur les usages numériques.

4 - PLUS-VALUE DU FEDER

Pertinence du FEDER :

- Pas de difficulté à inscrire le projet dans la programmation dans la mesure où les projets THD font l'objet d'un fléchage des financements en amont de la programmation

- Une construction intellectuelle du FEDER peu tournée sur une logique de projet : la logique actuelle n'est pas d'attribuer un financement à un projet mais de définir ce qui, dans ce projet, s'inscrit dans les critères administratifs de la programmation. C'est une logique descendante, avec une enveloppe THD déjà définie dans laquelle il s'agit d'intégrer le projet par le moyen d'un découpage très artificiel des objectifs et des indicateurs associés.

Valeur ajoutée du FEDER : Le projet aurait été réalisé sans le FEDER dans la mesure où il s'inscrit dans une obligation nationale.

5 - PISTES ET PERSPECTIVES POUR LA PROGRAMMATION 2021-2027

Evolutions du projet :

- Finalisation du 100 % fibre optique : le montage financier en cours mobilise 13 millions d'euros (10 millions de FEDER sur la programmation 2021-2027 et 2 millions sur React EU). Mais une nouvelle fois, il a fallu complètement adapter les conditions de déploiement et les objectifs sur le terrain au montant FEDER défini en amont.

Enjeux et besoins prioritaires à prendre en compte :

- Enjeux d'infrastructures dans le domaine de l'Internet des objets

- Usages numériques, notamment dans le cadre du schéma directeur des usages numériques du Département qui va être validé en 2022, avec la possibilité de développer un pôle axé sur les innovations numériques, le développement logiciel et l'accompagnement des usages

Conditions de réussite pour l'intégration de ces enjeux dans la stratégie régionale :

- Renforcer l'adéquation administrative du FEDER avec les autres programmes de financement du Très Haut Débit, afin d'éviter les adaptations contraignantes de projets d'infrastructures qui ont été validés par le reste des organismes financeurs.

- Elaborer un DOMO ouvert et souple dans la mesure où la vitesse d'évolution des technologies et usages numériques rend aujourd'hui impossible la prédiction à l'horizon 7 ans

- Faire évoluer le comité de programmation vers une véritable instance de rencontre entre le porteur et les services régionaux : aujourd'hui, le porteur n'est ni convié ni informé des échanges sur l'instruction de son projet dans le cadre de cette instance, qui est davantage une chambre administrative d'enregistrement où la plupart des orientations sont déjà actées. Il serait intéressant de faire évoluer cette instance vers un format de comité d'opportunité, où les porteurs pourraient venir défendre leur projet et où les échanges permettraient d'aboutir à des engagements d'objectifs plus pertinents.

6.12 Conseil Départemental du Loiret

DEPLOIEMENT DU TRES HAUT DEBIT (FTTH) SUR 10 COMMUNES DANS LE DEPARTEMENT DU LOIRET					
DOMAINE D'ACTION	PI02a-OS2. a.1 - Accroître le taux de couverture de la population en très haut débit (au moins 30 Mbits) en région Centre d'ici 2023 Action 12 – Accélérer le taux de couverture de la population en THD				
REFERENCE	CT0020363				
CALENDRIER	2017 – 2020				
COUT TOTAL	14 741 460,39 €	FEDER	2 879 137,59 €	AUTRES FONDS	REG : 4 204 584,96 € AF : 2 948 292,08 € Autres : 4 709 445,76 €
MAITRE D'OUVRAGE	CONSEIL DEPARTEMNTAL DU LOIRET				

1 – CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROJET

Contexte :

- Un premier projet de réseau porté par la DSP Médialys, mise en place en 2004 avec le concessionnaire SFR Collectivités concernant la desserte en haut débit des zones d'activité

- Un des premiers départements à déposer son SDTAN adopté fin 2009, avec pour objectifs :
  - La poursuite de la desserte des ZAE
  - La desserte des principaux sites publics dans une optique de développement économique
  - La modernisation des réseaux ADSL avec 139 opérations de montée en débit
  - Le lancement des premières plaques FFTH en intégrant les communes de la métropole d'Orléans

- Mise en place en 2014 d'une seconde DSP Loiret THD concessive de 30 ans (2013-2043) à l'opérateur SFR FFTH (devenu XP Fibre) pour **assurer un bon haut débit pour tous dès 2020 et généraliser la fibre dans 262 communes (soit 121 000 foyers ou entreprises) au plus tard fin 2022, à travers :**

  - La montée en débit technologie DSL (sur le réseau de cuivre d'Orange et ses dérivées ADSL, SDSL, VDSL) sur 119 sites couvrant 115 communes Loirétaines.

- Le THD radio reposant sur un réseau d'émetteurs hertziens - en partenariat avec l'opérateur We Access - en déploiement sur une centaine de communes (dont 40 dans leur quasi-totalité).

- La fibre à l'abonné (FTTH ou FTTE) s'appuyant sur un réseau complètement nouveau, indépendant du réseau de cuivre à déployer sur 40 communes

- Un raccordement de l'ensemble du territoire assuré par le Département du Loiret, à l'exception de 22 communes de la métropole orléanaise et de la ville de Montargis qui constituent une zone d'initiative privée et qui ont été fibrée fin 2020

- Une opération FEDER qui constitue une phase autonome et techniquement indépendante du réseau plus global déployé par le concessionnaire dans le cadre de cette seconde DSP THD Loiret.

Objectif : Un projet de raccordement qui couvre les 10 communes les plus peuplées du Loiret, représentant 7 plaques sur les 10 du projet global, avec pour objectifs :

- La réalisation de 7 plaques NRO (Nœuds de raccordement optique) sur lesquelles 128 points de mutualisation desservent les communes les plus peuplées.
- Le raccordement possible de 50 603 foyers au FttH sur ces communes
- Le raccordement au très haut débit (au moins 100 Mbit/s) des particuliers, des entreprises et des sites publics sur les communes les plus peuplées du Loiret (hors zone d'initiative privée).

2 – FREINS ET FACTEURS DE RÉUSSITE LORS DE LA CONCEPTION ET DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Mise en œuvre du projet :

- Un projet de DSP concessive qui a été très long et fastidieux à mettre en place :

    - 3 années de négociations compliquées avec l'Etat dans le cadre du Fonds National pour une Société numérique (FSN) avec une enveloppe de 23 millions finalement réduite à 20 millions d'euros.

    - **Une difficulté à inscrire le dispositif de DSP entièrement concessive dans le FEDER : la DSP ne prévoyait pas la possibilité d'adapter les moyens engagés aux résultats obtenus, ce qui signifie que le concessionnaire pouvait se faire une marge s'il dépassait les résultats fixés à moyens égaux. La DSP repose sur une obligation de résultats tandis que le FEDER relève d'une obligation de moyens.**

- Une année 2020 peu favorable qui a entraîné une prise de retard d'une année dans la mise en œuvre du déploiement pour plusieurs raisons :

- Un premier confinement qui a complètement paralysé la mobilisation des équipes sur les chantiers

- Un rachat de SFR par Numericable qui a mis un gel à tous les investissements pendant 6 mois pour rationaliser leur système de sous-traitance et qui a fait perdre un an sur le volet commercialisation.

- Des immeubles dont les propriétaires n'ont pas donné leur accord voire explicitement refusé le raccordement, ce qui a nécessité des phases de négociation sur le terrain

- 30 000 km de câbles « pléterre » existants sur le département qui soulèvent la question de la pose de l'infrastructure nécessaire pour accueillir la fibre en aérien, mais qui impliquent souvent une phase de négociation et un cofinancement pour enfuir les réseaux à mettre en place entre les délégataires et les communes qui refusent l'implantation de poteaux supplémentaires

Suivi administratif et financier :

- Un système de reporting et de facturation par commune peu cohérent avec la réalité du terrain : techniquement, il est difficile d'isoler les liaisons avec chaque nœud de raccordement optique, et financièrement, ce fonctionnement ne permet pas de valoriser les résultats par rapport à l'ensemble des investissements et opérations antérieurs, car il ne prend en compte que les coûts de distribution. Il aurait été plus cohérent par rapport à l'opération globale d'avoir un objectif de volume total et non par commune.

- Une organisation interne suffisante pour gérer administrativement les fonds européens, grâce au positionnement dès 2002 d'une chargée de mission Europe et une logique de dématérialisation des flux comptables

- Des opérations THD qui préexistent bien avant la signature des conventions FEDER, ce qui nécessite d'adapter les périmètres d'intervention et les indicateurs à la matrice administrative du FEDER et qui génère un risque assez insécurisant de se voir retrancher des dépenses en fin d'opération

3 – RÉSULTATS ET IMPACTS DU PROJET

Résultats du projet :

Résultats sur le périmètre financé par le FEDER :

- Nombre de prises raccordables : 50 000 sur les 10 communes comme convenu dans la convention, un dépassement des objectifs, car au travers de la densification, d'autres logements se sont construits. Des

avenants ont été passés avec le délégataire pour passer à un objectif de 90 000 prises à raccorder sur 40 communes, objectif qui sera atteint au 6 janvier 2022

- Nombre de locaux d'entreprises : le Département est en attente des DOE (Dossier des Ouvrages Exécutés) qui permettront d'avoir une ventilation réelle des locaux éligibles entre les foyers, les sites publics et les entreprises.
- Taux de commercialisation : 39 % au global, en date du 26 octobre 2021. Sur les communes raccordées antérieurement, le taux de pénétration est de 53 %.

Impacts du projet :

- Impacts en termes d'attractivité du territoire : Il y a effectivement de plus en plus de Parisiens qui s'installent sur le territoire en télétravail (notamment autour de Montargis et Malesherbes qui est le terminus du RER B.

- Impacts en termes de développement économique : il y a régulièrement des lancements d'alerte de la part d'élus locaux sur le fait que certaines entreprises hautement employeuses menacent de quitter le territoire si elles n'ont pas accès à la fibre. Il y a un enjeu de maintien de l'activité et de compétitivité du territoire par rapport à des territoires limitrophes mieux équipées comme l'Essonne ou l'Eure-et-Loir

4 - PLUS-VALUE DU FEDER

Pertinence du FEDER : x

Valeur ajoutée du FEDER :

- Un effet levier sur la capacité d'investissement dans la mesure où le FEDER permet de financer plusieurs ETP, mais compte tenu de la part FEDER dans le coût total de l'opération, il n'a pas eu d'impact décisif sur le projet qui était engagé bien avant

5 - PISTES ET PERSPECTIVES POUR LA PROGRAMMATION 2021-2027

Evolutions du projet :

- Une signature en janvier 2020 d'une troisième DSP de généralisation de la fibre au printemps 2023, avec un investissement de 230 millions d'euros et un objectif de déploiement de plus de 120 000 prises :
  - 2020 : 10 023 prises
  - 2021 : 59 009 prises
  - 2022 : 52 291 prises

  Sont exclues de ce périmètre les 40 communes fibrées fin 2021 par le biais du projet Lysseo, lancé en 2014

- Un dispositif d'inclusion numérique et de développement des usages numériques engagé à travers la DSP : le prestataire verse des subsides à hauteur de 6 millions d'euros sur 25 ans pour financer un programme, qui sera porté par la cellule Développement des territoires du Département et qui doit être coconstruit avec le prestataire et les territoires

6.13Centre Régional d'Information Jeunesse

LES INFOLABS					
DOMAINE D'ACTION	PI02c-OS2. c.1 - Développer l'utilisation de nouveaux services numériques dans les lieux d'innovation numérique – Tiers-lieux				
REFERENCE	CT0026651				
CALENDRIER	04/03/2020 – 31/12/2021				
COUT TOTAL	294 487 ,07 €	FEDER	147 038,36 €	AUTRES	ETAT : 34 000 € REG : 33 000 € AF : 29 448,71 €
MAITRE D'OUVRAGE	CRIJ CENTRE-VAL DE LOIRE				

1 – CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROJET

Contexte :

- Les CRIJ sont des association loi 1901 centres de ressource et d'information de la jeunesse sur les domaines suivants : études, métiers et Formations, Emploi et Job, Vie quotidienne/Santé, Logement, Projets et initiatives, Loisirs culturels, sportifs et Vacances, Europe et International. Le CRIJ Centre-Val de Loire, anime un réseau d'une soixantaine de structures en région (PIJ et BIJ). A ce titre, il déploie notamment des espaces d'accueil et des services sur le thème numérique et l'accès aux droits.

- Structuration en 2017 d'une équipe dédiée aux usages numériques et expérimentation d'un tiers-lieu Infolabs pendant un an à Orléans pour soutenir et valoriser l'engagement des jeunes, à travers un accompagnement, un lieu et un accès à des équipements numériques modernes et gratuits pour concrétiser leurs projets.

- Une présente opération FEDER qui vise à essaimer le concept à travers la création de trois autres tiers-lieux Infolabs à Orléans, Tours et Le Blanc (zone rurale). En parallèle, et hors FEDER, le CRIJ a développé avec le hub de médiation numérique un quatrième Infolab à Vierzon dans un Quartier Politique de la Ville.

- Un fonctionnement de chaque lieu basé sur cinq principes :
  - Un espace de travail partagé, équipé et aménagé de manière valorisante pour le public jeune
  - Un accompagnement par une équipe de professionnels formés pour animer le lieu et accompagner les résidents dans leurs projets

- Un réseau de partenaires souhaitant soutenir des initiatives de jeunes et plus largement attirés par l'approche réseau et l'aspect innovant du lieu (entreprises, collectivités, fondations…)
- Un service gratuit accessible sur adhésion
- Une logique d'animation et d'autogestion du lieu par les résidents (accès 24h/24)

Objectifs :

- Susciter, encourager et promouvoir les initiatives des jeunes
- Créer les conditions de leur mise en œuvre
- Faire des Infolabs des lieux de vie et de rencontre entre le milieu associatif, le monde de l'entreprise, les collectivités locales et la jeunesse, qui constitue une génération pour laquelle le réseau est une valeur clé

Bénéficiaires cibles : collectifs étudiants, associations de jeunes, jeunes entrepreneurs, jeunes en service civique, jeunes accompagnés dans leurs projets par la mission locale ou par des structures socio-éducatives

Programme d'actions :

- Mars 2020 : lancement du projet, travaux et aménagement des trois tiers-lieux
- Septembre 2020 : inauguration des locaux de Tours et Orléans
- Janvier 2021 : inauguration de l'Infolab du Blanc
- Année 2021 : déploiement des services
- Retour d'expérimentation prévu en avril 2021 pour l'année 2020 et en avril 2022 pour l'année 2021

2 – FREINS ET FACTEURS DE RÉUSSITE LORS DE LA CONCEPTION ET DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Mise en œuvre du projet :

- Un retard dans le développement des lieux lié aux restrictions sanitaires et aux confinements successifs qui ont contraint l'équipe à recentrer prioritairement son action sur le maintien du lien à distance avec les jeunes : une action qui a permis à beaucoup de résidents dont l'activité professionnelle dépendaient entièrement du lieu de continuer à exercer. Cette animation à distance a également été l'occasion de développer avec les résidents un serveur interne « Meeting Lab » en environnement 3D qui a permis aux acteurs, par l'intermédiaire d'avatars, de maintenir des événements, réunions, formations de manière dématérialisée.

Suivi administratif et financier :

- Une ingénierie administrative et financière très poussée (notamment en matière de comptabilité analytique) qui est rarement à la portée des petites structures

- Une complexité compensée par un accompagnement de qualité de la part des instructeurs : l'accompagnement dont a bénéficié le CRIJ dans le cadre du projet a été déterminant dans le choix de mobiliser du FEDER.

3 – RÉSULTATS ET IMPACTS DU PROJET

Résultats du projet :

- Trois Infolabs opérationnels aujourd'hui, mais dont le fonctionnement n'a pas atteint le même degré de maturité :
    - Infolab d'Orléans : lancé grâce au FEDER, il est aujourd'hui autofinancé à travers les fonds propres du CRIJ et le soutien d'entreprises (Crédit agricole, Keolis, Engie, entreprises de l'ESS…).
    - Infolab de Tours : opérationnel depuis 6 mois mais vient d'être officiellement inauguré
    - Infolab du Blanc : opérationnel depuis 6 mois, mais les confinements successifs et les cas de COVID parmi l'équipe ont impacté la visibilité du lieu sur le territoire et ont moins permis de répondre à l'exigence d'autogestion qui demande un travail important d'acculturation et d'organisation avec les résidents.
    - Une animation des 4 Infolabs coordonnée par 3 référents, déjà salariés du CRIJ ou recrutés grâce au FEDER, qui présentent l'intérêt d'être déjà formés à l'animation et à l'accès aux droits. Ce sont également les jeunes eux-mêmes qui s'investissement dans le fonctionnement du lieu (travaux, accueil lors d'événements…)

- Des tiers-lieux attractifs pour les jeunes grâce à plusieurs facteurs :
    - Le choix d'une implantation et d'un aménagement valorisants qui renvoient aux jeunes une image de qualité, d'exigence, et de prise de sérieux de leurs projets (ex : l'Infolab d'Orléans, implanté dans un immeuble dynamique de l'hypercentre, et équipé d'une cafétéria, d'une salle de conférence et de salles de réunions, est un lieu où les jeunes peuvent aisément organiser leurs événements publics, accueillir des partenaires et des financeurs).
    - Une logique d'ouverture à tous leurs projets et de mise en relation avec les partenaires adaptés : cela a permis de positionner l'Infolab comme un point d'entrée identifié et lisible dans la communication auprès des publics mais surtout de sortir d'une offre d'accompagnement en silos en fonction des catégories d'âge.
    - Le numérique pensé avant tout comme un outil d'appui aux projets : la majorité des résidents sont des 18-25 ans étudiants ou jeunes professionnels qui ont déjà acquis des pratiques numériques avancées durant leur parcours, contrairement aux moins de 18 ans qui ont souvent une faible maîtrise des outils bureautiques. L'équipement des Infolabs leur permet de répondre à

des besoins techniques spécifiques (développement, 3D, drones, caméras, Labo vidéo, plateau streaming…). Le fait d'accueillir des jeunes sur un lieu dédié au numérique permet aussi bien souvent de détecter des besoins non exprimés et de les accompagner dans leurs démarches en ligne d'insertion professionnelle et d'accès aux droits (mobilité, bourses, logement, quotient…).

- Une ambition de plan de formation des résidents revue à la baisse en raison de la crise sanitaire, qui prend plutôt la forme d'actions de formation régulières proposées à l'initiative du CRIJ ou des résidents :

    - La création d'entreprise (business plan, budget, benchmarking…) : ces actions ont notamment permis de sensibiliser les jeunes aux statuts qui existent au-delà de l'autoentrepreneuriat, notamment l'associatif et l'économie sociale et solidaire
    - Découverte des métiers et des formations en matière de cinéma/vidéo qui permis d'accueillir en résidence temporaire des professionnels dédiés
    - Technicité numérique (design, 3D…) où le CRIJ fait appel à son réseau de partenaires
    - Un objectif de certification via les Open Badges qui n'a pas pu être développé pour le moment : la validation des acquis se fait par une forme de bilan intermédiaire avec le CRIJ et les professionnels encadrants pour que les jeunes puissent formaliser et valoriser ce qu'ils ont acquis

Indicateurs :

- Nombre d'inscription/adhésion : 200 adhésions (dont 100 à l'Infolab d'Orléans) par rapport à l'objectif fixé à 300 : un tiers d'associations culturelles, un tiers d'associations citoyennes (ex : conseil des jeunes), un tiers d'entrepreneurs

- Nombre de participants aux événements : pas de chiffrage exact pour le moment mais un objectif de 2000 participants largement atteint dès 2020

Impacts du projet :

- Impacts en termes d'attractivité/visibilité du territoire CVDL :

    - D'autres territoires et structures qui ont sollicité le CRIJ pour les accompagner dans l'ouverture d'un Infolab sur leur territoire.

    - Des rencontres entre les jeunes et certains candidats durant la campagne des élections municipales, qui, au-delà de la démarche politique des élus, ont apporté de la visibilité aux Infolabs

- Impacts en termes de dynamiques partenariales :

    - Un bilan très positif sur les dynamiques de réseau entre les jeunes au sein des Infolabs, quelque soient leurs milieux sociaux, domaines d'étude et catégorie d'âge : pour le CRIJ et ses partenaires qui interviennent dans le secteur de la jeunesse, la proximité quotidienne avec les résidents et leurs réseaux personnels permet de rendre leurs actions beaucoup plus visibles auprès des jeunes sur le territoire

- Une mise en réseau des initiatives entre les Infolabs qui permet aux jeunes de porter des projets au niveau régional.

- Un retour important des partenaires publics sur la capacité des Infolabs à mobiliser durablement les jeunes sur le territoire au-delà d'actions isolées à destination des publics scolaires comme c'est le cas dans beaucoup de tiers-lieux, et qui en fait de vrais laboratoires pour leur politique de jeunesse.

- Un rapprochement avec les entreprises à travers un nouveau mode de fonctionnement où une partie des financements des partenaires est allouée au fonctionnement du lieu et l'autre partie est alloué à un projet du choix de l'entreprise (ex : développement d'un livret d'accueil moderne pour les établissements de la MGEN ou création de vidéos en réalité virtuelle pour promouvoir les métiers de Keolis, délégataire des transports métropolitains). Pour les résidents, c'est l'opportunité d'acquérir des expériences professionnelles voire des contrats, et de réseauter avec des personnalités qu'ils n'auraient probablement jamais rencontrées autrement (ex : direction nationale d'Engie). Pour les entreprises, c'est l'opportunité de travailler avec des jeunes encore peu formatés professionnellement et innovants. Très dynamique sur l'Infolab d'Orléans, ces partenariats restent encore compliqués à développer à Tours et Le Blanc.

4 - PLUS-VALUE DU FEDER

Pertinence du FEDER :

- Un dispositif d'avance de trésorerie qui a eu un effet incitatif fort auprès des petites structures, notamment associatives, qui, dans les conditions financières antérieures, ne se seraient jamais engagées dans le FEDER

- Des indicateurs de fréquentation pragmatiques et atteignables qui ont été définis conjointement avec la Région en tenant compte du fait que les deux nouveaux Infolabs du Blanc et Tours venaient d'ouvrir sur leur territoire d'implantation

Valeur ajoutée du FEDER :

- Un effet levier en termes de lancement du projet : sans l'aide à l'amorçage du FEDER, le concept d'Infolab n'aurait pas pu être concrétisé sur le site initial d'Orléans

- Un effet levier en termes d'ambition du projet et de rapidité de déploiement : le dispositif d'avance de trésorerie a été déterminant pour rendre les trois tiers-lieux rapidement opérationnels en misant sur l'aménagement et l'acquisition de matériel numérique de qualité qui font aujourd'hui le succès des Infolabs auprès des jeunes. Cette rapidité de lancement du projet permet aux porteurs d'axer un maximum la période d'éligibilité au FEDER dans la consolidation du projet.

- Un effet levier en termes de stabilisation financière à plus long terme : il y a cinq ans, le budget du CRIJ ne dépassait pas 600 000 euros, tandis qu'aujourd'hui les deux millions d'euros de budget annuel du CRIJ lui permettent de conforter le fonctionnement des tiers-lieux existants, d'attirer de nouveaux partenaires et financeurs, et facilite l'accès renouvelé au FEDER.

5 - PISTES ET PERSPECTIVES POUR LA PROGRAMMATION 2021-2027

Evolution du projet engagé :

- Une priorité axée sur le renforcement des Infolabs existants qui ont subi un ralentissement important de leur activité en 2021, en :
  - Confortant les communautés de résidents et de partenaires à travers une programmation et le développement d'une logique d'autogestion des tiers-lieux
  - Développant les partenariats avec les entreprises locales, notamment à travers une plateforme commune d'appel à projet permettant aux jeunes de répondre à des projets et des besoins exprimées par les entreprises
  - Mettant à disposition des résidents des outils collectifs améliorés, comme une nouvelle interface de gestion de projet et le dispositif des OpenBadges pour certifier les compétences acquises

Besoins et enjeux à prendre en compte dans la prochaine programmation :

- Dépôt en cours d'une candidature conjointe avec La ligue de l'Enseignement, le mouvement associatif et le GIP Recia autour de la médiation numérique

7 Annexes

7.1 Calendrier détaillé de la mission

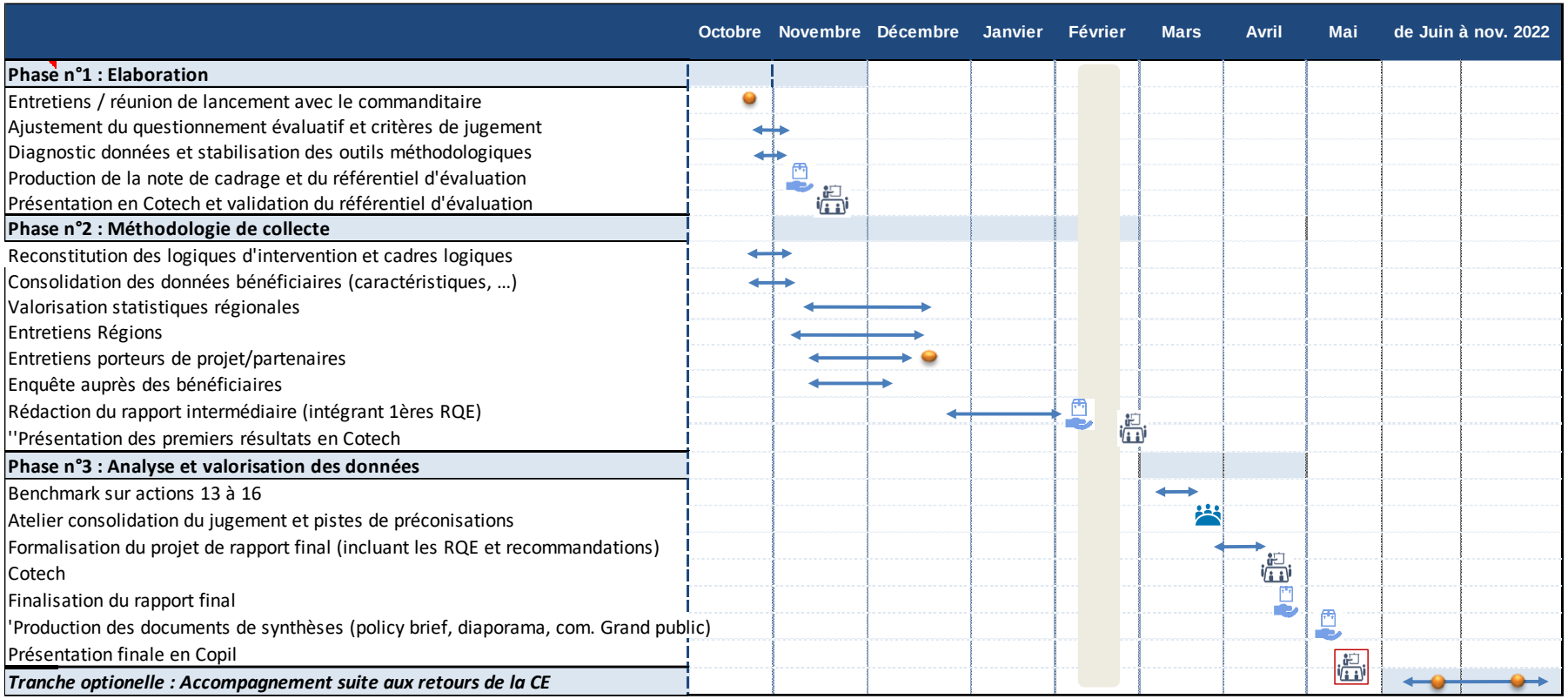

7.2 Documentation & données

EDATER a mis à disposition via la plateforme TEAMS un accès afin que le Conseil Régional Centre-Val de Loire puisse déposer les différents documents et données nécessaires à l'évaluation. A ce jour, voici le récapitulatif des documents accessibles :

- Documents cadres :
- Plan FTHD
- SCORAN 2019-2025
- Stratégie régionale du numérique

Les guidances européennes :

- Guidance for the Terms of Reference for Impact Evaluations
- Comment évaluer l'impact des politiques publiques ? Un guide à l'usage des décideurs et praticiens

Les programmes régionaux et documents de mise en œuvre :

- FEADER
- PO 21-27
- RAMO
- PO 14-20

Les rapports et synthèses d'évaluations passés :

- Eval CE
- Rapport final pdl éval numérique

Les règlements européens :

- EUR-Lex - 32013R1301 - EN - EUR-Lex
- EUR-Lex - 32013R1303 - EN - EUR-Lex

Liste des opérations soutenues :

- Export des données operation_30092021_094152

Tableau de suivi CGET et indicateurs :

- PO Tableau des directeurs Europe CGET
- PO FEDER FSE Referentiel V SFC 8.0
- Export des données indicateur 04102021_162758
- Axe 3

D'autres données devraient être fournies et notamment la liste des opérations numériques financées par les crédits régionaux sur la période 2014-2020.

Lettre de mission

- Rappelons par ailleurs qu'une lettre de mission précisant le mandat du cabinet d'évaluation a été rédigée permettant ainsi de la fournir lors des prises de rendez-vous pour les entretiens.

7.3 Liste des entretiens

7.3.1 Entretiens avec les Directions de la Région

La réunion de lancement a permis de stabiliser la liste des entretiens suivants :

- Direction Europe et International
- Direction de la transformation numérique et citoyenne
- Direction du Tourisme
- Direction de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et du Transfert de Technologies
- Direction de l'aménagement et des territoires
- Direction de l'éducation de la jeunesse et des sports (lycée)

7.3.2 Entretiens avec les partenaires / porteurs de projets

Outre l'enquête auprès des bénéficiaires (voir le point 4.5), sont prévus des entretiens plus approfondis avec des partenaires/porteurs de projet qui permettront d'alimenter des études de cas.

La réunion de lancement a permis d'établir la liste suivante :

- Syndicat Mixte Eure-et-Loir Numérique
- GIP RECIA
- CD du Loiret
- Syndicat Mixte ouvert Berry
- Syndicat Mixte RIP Indre
- INSA Centre Val de Loire
- Université d'Orléans
- Université de Tours
- Tiers lieux Vendôme-Amboise
- Tiers lieux EPN Résoudre (Indre et Loire)
- CRIJ
- Mutualité Française Centre-Val de Loire

7.3.3 Benchmark/Retour d'expérience

Il est prévu en phase 3 de la mission de réaliser un benchmark sur les actions dédiées aux services et usages. Ce benchmark permettra d'alimenter un atelier de recommandations portant sur les services et usages numériques mais aussi le THD.

Il est prématuré à ce stade de déterminer précisément le contenu de ce retour d'expérience. Un choix sera proposé lors du COTECH n°2 de remise du rapport intermédiaire.

7.4 Questionnaire d'enquête

7.4.1 Mail de lancement de l'enquête en ligne

Objet : Enquête auprès des bénéficiaires d'une aide FEDER dédiée au numérique

Madame, Monsieur,

Vous avez bénéficié d'un soutien octroyé par la Région Centre-Val de Loire dans le cadre de sa fonction d'autorité de gestion des fonds européens, et financé par le Programme Opérationnel FEDER / FSE 2014-2020 de Centre-Val de Loire.

La Région a mandaté le cabinet EDATER-OCALIA pour réaliser une enquête auprès des bénéficiaires d'une aide FEDER sur des projets numériques (lettre de mission à télécharger ici).

Cette enquête doit permettre de recueillir votre point de vue sur l'impact de l'aide sur votre projet et plus largement sur la transformation numérique des acteurs et des territoires au sein desquels vous intervenez.

Les résultats de l'enquête seront pris en compte pour améliorer le prochain programme européen 2021-2027, notamment pour la mise en œuvre des actions portant sur le numérique.

Nous vous invitons à répondre avec le plus grand soin au questionnaire en ligne, en cliquant sur le lien suivant :

LIEN ENQUETE

Répondre à ce questionnaire vous demandera moins de 10 minutes. En cas de nécessité, vous pouvez interrompre le processus : vos réponses sont sauvegardées automatiquement et vous pourrez reprendre la saisie en cliquant de nouveau sur le lien.

Ce questionnaire sera ouvert jusqu'au **30/11/2021**.

Votre collaboration est essentielle à la réussite de cette évaluation et pour l'amélioration des soutiens en faveur du numérique en Centre-Val de Loire.
Nous vous remercions par avance pour votre réponse dans les délais indiqués.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

L'équipe EDATER-OCALIA

Pour toute question concernant le questionnaire en ligne, vous pouvez contacter :

EDATER

Valentin MANGIAVELLANO

Tel : 04 67 02 36 95

Mail : mangiavellano@edater.com

NOTA 1 : Vos coordonnées ont été transmises par la Région Centre-Val de Loire à seule fin de réaliser cette enquête. **Ces informations seront conservées par EDATER pour la durée des travaux et ensuite détruites**, ainsi que toutes les données nominatives. Vous pouvez, en répondant à cet email, demander une modification de ces informations.

NOTA 2 : Le destinataire des résultats de cette enquête est la Région Centre-Val de Loire. Toutefois, afin de préserver la confidentialité de cette enquête, **les réponses individuelles ne seront pas transmises à la Région.**

Si vous ne désirez plus recevoir nos mailings sur votre adresse mail, cliquez ici

7.4.2 Questionnaire d'enquête

edater en collaboration avec ocalia

Bienvenue sur le questionnaire d'enquête auprès des bénéficiaires d'une aide FEDER dédiée au numérique en Région Centre-Val de Loire

La Région Centre-Val de Loire réalise actuellement l'évaluation d'impact du volet Numérique du programme opérationnel FEDER 2014-2020.

Vous avez bénéficié d'un financement européen pour un ou plusieurs projets en lien avec le numérique. A ce titre et dans le cadre de l'évaluation d'impact précédemment mentionnée, vous êtes invité à répondre au questionnaire d'enquête suivant.

Si vous rencontrez un problème ou une difficulté pour renseigner le questionnaire en ligne, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail à mangiavellano@edater.com

Nous vous remercions par avance du temps que vous voudrez bien accorder à cette démarche.

← Précédent Suivant →

edater en collaboration avec ocalia

Le Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD)

est entré en vigueur le 28 mai 2018.

Les données collectées dans le cadre de cette enquête feront l'objet de traitements statistiques informatiques anonymisés. Le seul destinataire des résultats de cette enquête est la Région Centre-Val de Loire.

Les réponses individuelles seront stockées sur un serveur sécurisé situé en France et uniquement accessibles à l'équipe de travail EDATER mandatée à cet effet par la Région Centre-Val de Loire. Aucune autre utilisation ou traitement non autorisé par la maîtrise d'ouvrage ne sera réalisé. Les données seront conservées pour la durée du marché. Elles seront ensuite détruites. Vous pouvez exercer un droit de rectification des informations ou une demande de suppression des données vous concernant en adressant une demande à l'adresse mail suivante : rgpd@edater.com

J'ai pris connaissance de ces dispositions et j'accepte de remplir l'enquête

Oui | Non

← Précédent Suivant →

edater en collaboration avec ocalia

Etat d'avancement de votre projet et de ses réalisations

Quel est l'état d'avancement de votre projet ?

○ En cours ○ Réalisé ○ Abandonné

Pour quelle(s) raison(s) ?

Si réalisé, en comparaison avec vos prévisions initiales, vos réalisations sont :

○ En dessous de ce qui était prévu ○ Conformes à ce qui était prévu ○ Au-dessus de ce qui était prévu

Si en cours, en comparaison à vos prévisions initiales, selon vous, vos réalisations seront :

○ En dessous de ce qui était prévu ○ Conformes à ce qui était prévu ○ Au-dessus de ce qui était prévu

Pourquoi ?

← Précédent Suivant →

edater en collaboration avec ocalia

Effets de levier potentiels du financement FEDER pour votre projet

L'existence du financement européen a-t-elle influencé votre décision de lancer le projet ?

○ Non ○ Oui, à la marge ○ Oui, significativement

Sans cette aide FEDER, auriez-vous réalisé votre projet ?

○ Vous auriez réalisé votre projet à l'identique

○ Vous auriez quand même réalisé votre projet mais différemment

○ Vous n'auriez pas pu réaliser votre projet

○ Vous auriez quand même réalisé votre projet mais dans un temps plus long

Sans cette aide FEDER, auriez-vous réalisé votre projet différemment, c'est à dire avec :

○ Un peu moins d'ambitions ○ Moins d'ambitions ○ Beaucoup moins d'ambitions

← Précédent Suivant →

edater en collaboration avec ocalia

L'aide vous a été utile pour :

	Non	Oui
Accélérer la mise en œuvre du projet	○	○
Diminuer le risque lié au projet	○	○
Augmenter le montant total d'investissement	○	○
Autre(s)	○	○

Si autre(s) effet(s) de levier, merci de préciser le(s)quel(s) :

Précédent Suivant

edater en collaboration avec ocalia

Votre retour sur le financement FEDER

Aviez-vous déjà bénéficié d'une subvention FEDER pour financer un de vos projets numériques avant 2014 ?

○ Non ○ Oui

Si non, comment avez-vous eu connaissance de la possibilité de bénéficier d'une subvention FEDER pour votre projet actuel ?
(plusieurs réponses possibles)

- ☐ Via la Région Centre-Val de Loire
- ☐ Via les réseaux professionnels
- ☐ Via une autre collectivité territoriale
- ☐ Via le bouche-à-oreille
- ☐ Via un centre d'information/animation
- ☐ Via ma propre expérience
- ☐ Autre

Autre, merci de préciser :

Afin de bénéficier du financement FEDER avez-vous répondu à un appel à projet ?

○ Non ○ Oui

Précédent Suivant

edater en collaboration avec ocalia

De manière générale, avez-vous trouvé les modalités administratives de cette aide (candidature, instruction, suivi) faciles à gérer ?

(1 = pas adaptées ; 10 = très adaptées)

1 — 10

Et plus spécifiquement pour chacune des modalités suivante :
(1 = pas adaptées ; 10 = très adaptées)

	1 — 10
Facilité à trouver le bon dispositif	
Facilité à remplir le dossier de demande	
Facilité à obtenir les renseignements demandés pour le suivi du projet	
Facilité à obtenir les renseignements demandés à la clôture du projet	
Taux d'aide	
Montant de l'aide	
Délais de versement des fonds	
Facilité à obtenir les cofinancements publics nécessaires	

← Précédent Suivant →

edater en collaboration avec ocalia

Quel est votre niveau de satisfaction concernant l'accompagnement proposé par la Région Centre-Val de Loire?

○ Pas du tout satisfaisant ○ Peu satisfaisant ○ Assez satisfaisant ○ Très satisfaisant

Ces dispositifs ont-ils permis d'accroître la visibilité de votre structure et de ses savoir-faire ?

○ Non ○ Oui

Vous étiez-vous préparé en amont au montage et au suivi de votre dossier ?

○ Non ○ Oui

Si oui, quelle organisation aviez-vous mise en place ?

(plusieurs réponses possibles)

☐ Prise de connaissance détaillée des informations mises à votre disposition par la Région
☐ Désignation en interne d'un responsable chargé du suivi de l'opération
☐ Désignation en interne d'un responsable du dossier chargé de coordonner le renseignement complet du dossier
☐ Mise en place d'un reporting interne sur l'avancement du projet
☐ Appel à des compétences internes (financières, juridiques, sectorielles, ...) pour contribuer au renseignement du dossier
☐ Recours à un tiers externe (partenaire, prestataire, ...) pour la gestion et le suivi du projet
☐ Recours à un tiers externe (partenaire, prestataire, ...) pour vous accompagner dans le montage du dossier
☐ Autre

Merci de préciser :

← Précédent Suivant →

edater en collaboration avec ocalia

A posteriori, considérez-vous que votre organisation (nécessaire à la gestion du FEDER et à la préparation du dossier) était adaptée et suffisante ?

○ Non ○ Oui

Si non, merci de préciser ce qui vous a fait défaut :

Avez-vous des suggestions d'amélioration concernant les interventions de la Région ?

Souhaitez-vous également signaler à la Région d'autres besoins ou attentes ?

← Précédent Suivant →

edater en collaboration avec ocalia

Impacts de votre projet

Considérez-vous que votre projet a un caractère expérimental ?

○ Oui ○ Non

Si, oui pouvez-vous préciser la dimension expérimentale ?

Si, oui considérez-vous que votre projet a fait la preuve du concept ?

○ Oui ○ Non

Considérez-vous que votre projet comporte un caractère innovant ?

○ Oui ○ Non

Si, oui pouvez préciser l'innovation :
(plusieurs réponses possibles)

☐ Organisationnelle ou de procédés ☐ Technologique
☐ Sociale ou sociétale ☐ Autre

Si 'Autre' précisez :

Considérez-vous qu'aujourd'hui votre projet a dépassé le stade expérimental et pourrait faire l'objet d'un « passage à l'échelle » (plus grande envergure, duplication dans d'autres territoires, implication de nouveaux acteurs, ...) ?

○ Oui ○ Non

← Précédent Suivant →

edater en collaboration avec ocalia

Impact territorial

Sur quel périmètre géographique portent les réalisations de votre projet :

○ Communal ○ Intercommunal ○ Départemental ○ Régional ○ Supra-régional

Merci de préciser la ou les communes concernées :

Merci de préciser la ou les intercommunalités concernées :

Merci de préciser les départements concernés :

☐ Eure-et-Loir	☐ Indre-et-Loire
☐ Loiret	☐ Indre
☐ Loir-et-Cher	☐ Cher

← Précédent Suivant →

edater en collaboration avec ocalia

Contribution à la transformation numérique des acteurs et des territoires

Est-ce que le projet financé s'inscrivait dans une stratégie de transformation préalablement définie ?

○ Non ○ Oui

Si non, pourquoi n'aviez-vous pas de stratégie définie ?

Si oui, s'agissait-il d'une stratégie de transformation :

○ De votre structure

○ Du réseau d'acteurs / écosystème dans lequel vous intervenez

○ Du territoire au sein duquel votre projet peut avoir un impact direct ou indirect

○ Autre

Merci de préciser :

← Précédent Suivant →

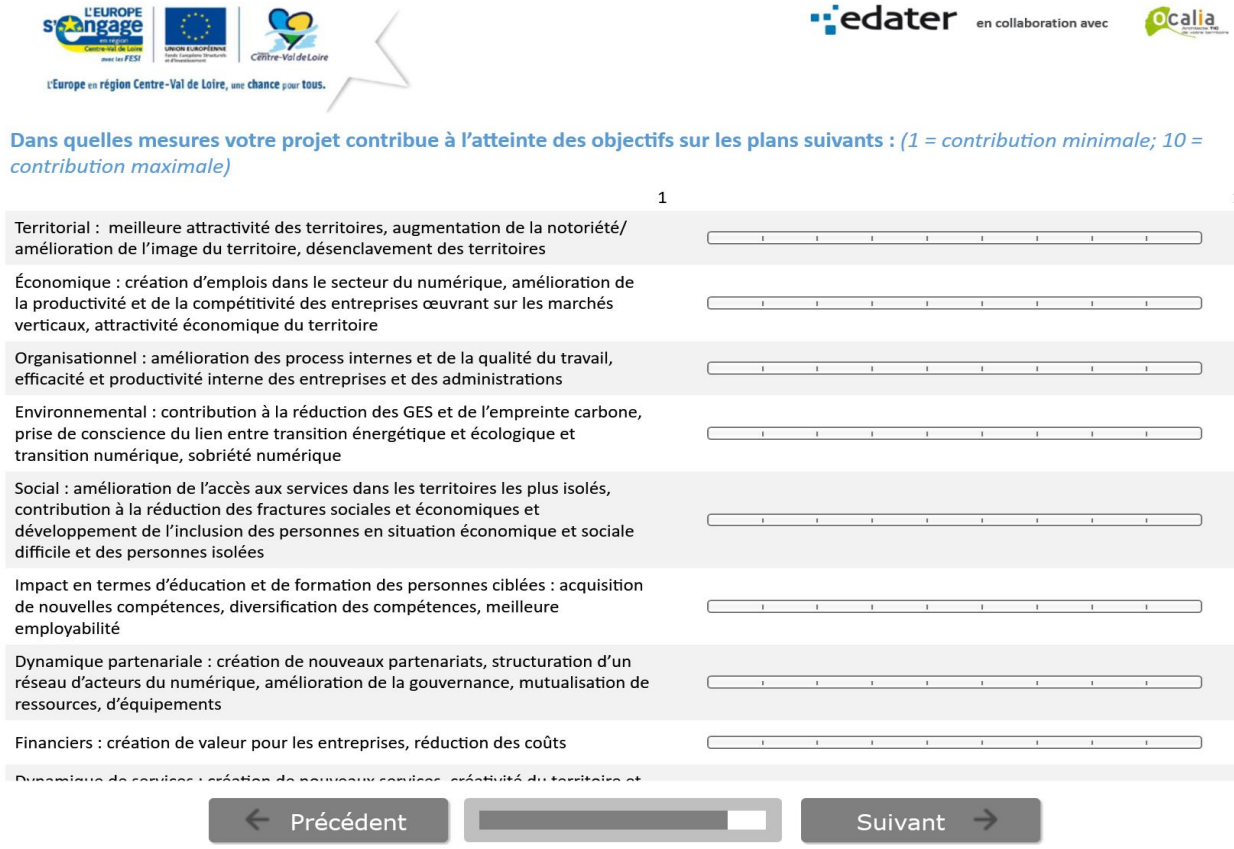

Les modalités de réponse à cette question ne s'affiche pas dans la capture d'écran, mais dans l'enquête la taille d'affichage est dynamique, ci-dessous sont détaillées les modalités de réponse :

Territorial : meilleure attractivité des territoires, augmentation de la notoriété/ amélioration de l'image du territoire, désenclavement des territoires
Économique : création d'emplois dans le secteur du numérique, amélioration de la productivité et de la compétitivité des entreprises œuvrant sur les marchés verticaux, attractivité économique du territoire
Organisationnel : amélioration des process internes et de la qualité du travail, efficacité et productivité interne des entreprises et des administrations
Environnemental : contribution à la réduction des GES et de l'empreinte carbone, prise de conscience du lien entre transition énergétique et écologique et transition numérique, sobriété numérique
Social : amélioration de l'accès aux services dans les territoires les plus isolés, contribution à la réduction des fractures sociales et économiques et développement de l'inclusion des personnes en situation économique et sociale difficile et des personnes isolées
Impact en termes d'éducation et de formation des personnes ciblées : acquisition de nouvelles compétences, diversification des compétences, meilleure employabilité
Dynamique partenariale : création de nouveaux partenariats, structuration d'un réseau d'acteurs du numérique, amélioration de la gouvernance, mutualisation de ressources, d'équipements
Financiers : création de valeur pour les entreprises, réduction des coûts
Dynamique de services : création de nouveaux services, créativité du territoire et de ses acteurs, demande de nouveaux services par les professionnels, les citoyens

.

Avez-vous identifié des impacts qui n'étaient pas prévus (positifs ou négatifs) ?

○ Non ○ Oui

Merci de préciser le(s)quel(s) :

Impacts attendus de votre projet initial sur les usagers

Selon vous, dans quelles mesures votre projet répond aux attentes des utilisateurs, en termes de :
(1= réponse minimale; 10 = maximale)

	1	10
Fonctionnalité		
Efficacité du service		
Accessibilité		
Lisibilité		
Qualité des services ou contenus		

Avez-vous identifié des modalités qui n'étaient pas prévues ?

○ Non ○ Oui

Merci de préciser :

← Précédent Suivant →

Avant d'enregistrer, vous pouvez imprimer vos réponses en cliquant sur le bouton ci-dessous

Imprimer

Le questionnaire est terminé, vous pouvez maintenant cliquer sur le bouton ci-dessous pour enregistrer vos réponses :

Enregistrer

← Précédent Suivant →

Nous vous remercions pour votre contribution.

Ce questionnaire est maintenant terminé.

Nous vous remercions pour vos réponses et nous nous tenons à votre écoute si besoin

(mangiavellano@edater.com)

7.5 Comptes rendus des entretiens conduits dans le cadre du benchmark

L'atelier consacré aux recommandations a mis en lumière l'enjeu de la territorialisation de la gestion et de l'animation des fonds européens, sur la question du numérique mais plus largement à l'échelle du PO dans son ensemble.

Afin de nourrir cette réflexion, deux entretiens ont été réalisés auprès de deux Régions (Nouvelle Aquitaine et Bourgogne Franche Comté) afin de les interroger sur leur pratique.

Bourgogne Franche Comté a été retenue dans la mesure où il s'agit d'une région assez proche (en taille et géographiquement) de Centre-Val de Loire. Nouvelle Aquitaine a été retenue du fait de leur expérience en matière d'approche territoriale.

Plus précisément, la question posée aux deux Autorité de gestion était : **Dans le cadre des PO 14-20 et dans la perspective des PO 21-27, avez-vous territorialisé la gestion/l'animation des fonds européens et plus particulièrement sur le FEDER Numérique ?**

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine

La programmation du volet numérique

Sur la période 14-20, la Nouvelle Aquitaine comprenait 3 PO : Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes. Ces trois PO comprenaient des volets Infrastructures, numérique et entreprises, développement des e-services. En revanche les stratégies de financement pouvaient varier selon les territoires.

Volet infrastructures THD :

- il est surtout développé en Limousin, zone la plus rurale.
- à l'origine, il était prévu aussi en Aquitaine. Cependant, ce volet a finalement été abandonné, ce qui a entraîné un important remaquettage (-20 M€) en cours de route, car les dossiers infrastructures n'avaient pas été suffisamment sécurisés. Les crédits ont été transférés sur du soutien aux entreprises.

Volet numérisation des entreprises

Sur la transformation numérique, il s'agit surtout de dossiers du type ERP, site e-commerce, CRM, calculateur/configurateur. Il y a beaucoup de demandes et de dossiers à gérer (1/3 des crédits) surtout en Aquitaine et Poitou-Charentes. En Limousin, l'envergure des entreprises est jugée trop petite pour le FEDER. Les services instructeurs ont ainsi privilégié des porteurs de projets avec des capacités administratives solides.

Volet e-service

La stratégie était très ouverte et s'est traduite par une forte programmation, plutôt sur des projets à l'échelle régionale sur la e-santé, la e-mobilité, les ENT Lycées, la culture (visite virtuelle, compagnon de visite), l'information géographique (GIP régional avec gros dossiers).

De façon globale, une déception est constatée sur un nombre de dossiers importants qui n'étaient pas vraiment très structurants à l'échelle régionale. Le même constat avait été fait sur le PO précédent.

Les freins identifiés, qui sont aussi les solutions, tiennent essentiellement à une animation insuffisante. Or sur ces sujets qui évoluent très vite avec des niveaux de complexité plus importants que dans d'autres domaines, l'animation est déterminante.

La territorialisation des fonds européens sur la période 14-20 et la territorialisation des politiques publiques

L'instruction et l'animation des fonds européens sont plutôt décentralisées au niveau des directions sectorielles. Ce sont les chargés de mission Région de ces directions sectorielles qui analysent l'opportunité des projets et des financements à mobiliser (fonds européens ou fonds propres).

Plus largement, la Région Nouvelle Aquitaine a une stratégie de territorialisation des politiques publiques, selon plusieurs outils qui se complètent.

1/ les référents par territoire

Parmi les chargés de mission, ont été mis en place des référents par territoire. C'est notamment le cas pour le pôle DATAR qui par ailleurs font le lien avec les autres Directions sectorielles et avec le FEDER.

Il existe également des référents territoire au sein du Pôle emploi formation. Les référents sont pour le moment basés sur les 3 sièges de la Région (Bordeaux, Limoges, Poitiers) mais vont basculer dans les antennes régionales. On retrouve également des référents par département au sein de la Direction industrie qui sont les interlocuteurs des CCI, …

2/ Les animateurs inter-fonds (européens) des territoires

Sont mis en place des animateurs de stratégies territoriales au sein 54 territoires qui maillent la Région. Ces 54 territoires, eux-mêmes calés sur la géographie régionale, sont portés par des GAL/DAL. Les animateurs peuvent également contribuer au montage de projet en lien avec la Région. Pour renforcer le lien territorial, les instructeurs de la Région sont affiliés à des territoires spécifiques.

3/ Les animateurs des territoires

Outre les animateurs inter-fonds, la Région financent sur fonds propres des animateurs locaux qui interviennent dans le cadre de la contractualisation avec les EPCI.

La territorialisation des fonds européens sur la période 21-27

Depuis le nouveau mandat, la Région met en place des antennes régionales qui ont vocation à devenir des « interfaces » territoriales des politiques publiques régionales.

Des chefs d'antenne sont mis en place qui ont un rôle d'animation et de porte d'entrée vis-à-vis des acteurs locaux. Ils sont formés aux différentes politiques et dispositifs de la Région.

Sur les fonds européens, l'organisation de 14-20 est reconduite avec une gestion et une animation décentralisée au niveau des directions sectorielles.

De plus en plus de référents sont affectés dans les territoires au sein des antennes pour rapprocher l'ingénierie de projet du terrain.

Sur le numérique, la volonté est plutôt de faire émerger des projets structurants à l'échelle régionale. Ce serait plutôt à l'échelon départemental de diffuser ensuite au plus près des territoires.

Ils constatent le manque de projet de qualité émanant des agglomérations. Le sujet de la sobriété numérique va prendre de l'ampleur.

Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté

La programmation du volet numérique

PO Bourgogne 2014-2020 → Axe 2 – Pour une société numérique

- OS2.1 : Assurer la couverture en THD à 50 % des Bourguignons d'ici 2020 : des enjeux d'enclavement et de faible densité en milieu rural qui concernaient encore beaucoup la programmation de Bourgogne en 2014-2020 mais qui va cesser à partir de 2021
- OS2.2 : Mettre les TIC au service des citoyens et du territoire :
    - e-entreprise (développement de l'usage à distance)
    - e-tourisme
    - e-culture (un axe historique important au niveau Bourgogne)
    - e-government (dématérialisation et modernisation des services publics)
    - e-mobilité (plutôt mobilité régionale)
    - e-care

PO Massif du Jura et Franche-Comté : → Axe 2 – Promouvoir l'utilisation intelligente des TIC en faveur de la société

- E-administration – Pour assurer une meilleure qualité de l'action publique et des relations administration-usagers dématérialisation, visio-guichets, plateforme régionale mutualisée d'information géographique (IDG), billettique…
- E-santé : Appui à la prise en charge à distance et le maintien à domicile, modernisation des systèmes d'information et dématérialisation des documents, mutualisation d'outils…
- Education : Généralisation et consolidation des ENT, ressources numériques innovantes, learning centers, innovation pédagogique et enseignement à distance, e-portfolio de compétences…
- E-culture : numérisation et conservation du patrimoine, création numérique culturelle, services numériques facilitant les usages culturels, médiation culturelle

L'organisation en 2014-2020 :

La Direction Europe et rayonnement international s'organise autour de 6 services :

- Un service affaires européenne et rayonnement international
- Un service Programme opérationnel FEDER/FSE dédié au Massif du jura et à la Franche-Comté
- Un service Programme opérationnel FEDER/FSE dédié à la Bourgogne
- Un service de Programme de développement rural (FEADER)
- Un service Programme Interreg France-Suisse

- Un service appui transversal FESI, qui réunit les fonctions juridiques, communication, procédures et contrôle, suivi évaluation (en interface avec la direction évaluation), qui viennent en appui aux différents fonds européens

Au sein de chacun des deux services PO FEDER/FSE, un instructeur est positionné sur l'axe numérique, avec une gestion uniformisée des différentes thématiques.

Dans quelle mesure la gestion et l'animation des fonds européens est-elle territorialisée ?

La Région Bourgogne-Franche-Comté a fait le choix d'un fonctionnement centralisé et uniformisé sur le territoire régional. Les directions opérationnelles sont donc mobilisées au niveau de :

- La détection et la remontée de projets éligibles au FEDER, lorsque les porteurs connaissent déjà des interlocuteurs dans les directions métiers ou que ces dernières ont identifié des opportunités à rediriger vers la direction Europe. Mais dans leur grande majorité, les porteurs adressent directement leur candidature via des appels à projet Europe.

- La corédaction des AMI et appels à projet, particulièrement sur le numérique qui est transversal aux politiques régionales (tourisme, culture, direction numérique…)

- L'instruction des projets : elles rendent un avis métier sur les projets instruits par la Direction Europe

- La construction des indicateurs en début de programmation et parfois sur l'évaluation de certains projets collaboratifs en matière d'innovation et de recherche.

Il y a un référent Europe au sein de chaque direction opérationnelle, qui peut parfois être le directeur lui-même. En général, les instructeurs ont leur point d'entrée identifié et une interconnaissance forte avec cet interlocuteur.

Il existe un GIP sur lequel la Région s'appuie uniquement en tant que porteur de projet, mais qui n'assure aucune mission de mise en réseau ou d'appui aux appels à projet comme peut le faire le GIP Recia. Par ailleurs, la Région ne possède pas de relais locaux ou de cellules décentralisées sur le territoire.

Les avantages et les limites de ce fonctionnement :

Pour avoir expérimenté d'autres organisations (notamment au SGAR), où l'instruction des dossiers était effectuée au sein des directions opérationnelles, le constat est que la décentralisation éloigne énormément les instructeurs des problématiques propres aux enjeux de l'autorité de gestion.

La délégation de ces missions dans des directions opérationnelles ou des relais territoriaux comporte certains risques :

- Des irrégularités dans le montage et le suivi des dossiers : la Région a récemment subi des audits compliqués qui l'ont conforté dans une logique de centralisation pour sécuriser au maximum le suivi des dossiers et leur bonne exécution budgétaire. Le constat est qu'il y avait très peu d'acculturation des directions métiers au fonctionnement de la Direction Europe et des règlementations européennes.

- Une perte d'autonomie sur les dossiers en dépendant de l'organisation propre à chaque direction opérationnelle (ex : la direction Economie a une répartition des dossiers par secteur géographique et de ce fait, l'interlocuteur de la Direction Europe n'est pas le même en fonction des dossiers).

Le pendant de ce fonctionnement centralisé est en revanche est un déficit de compétences métiers chez certains instructeurs, mais qui est souvent dépassable après quelques années d'expérience sur une même thématique.

La territorialisation des fonds européens sur la période 21-27

- En termes de moyens : 27 millions de crédit FEDER prévus pour la programmation 2021-2027
- En termes de contenus : 6 priorités identifiées :
    - Développer une économie régionale plus intelligente, plus innovante et plus compétitive,
    - Développer une économie régionale tournée vers le numérique au bénéfice des citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics,
    - Promouvoir un territoire régional vert, durable et préservant la biodiversité,
    - Développer une formation régionale tout au long de la vie et tournée vers le numérique,
    - Territorial : urbain et rural,
    - Massif du Jura

  Il y aura un rapprochement des objectifs entre les deux anciennes régions qui n'étaient pas sur les mêmes programmations. Même si il est clair que les territoires de Bourgogne-Franche-Comté n'ont pas la même maturité en termes d'infrastructures et de capacité à développer les usages numériques, l'approche se veut uniformisée pour l'ensemble du territoire. Le volet THD qui concernait la programmation de la Bourgogne ne sera pas reconduit en 2021-2027. La seule forme de différenciation territoriale reposera dans les objectifs stratégiques, avec un OS dédié au contexte urbain où les projets s'inscrivent dans une action « Smart City », et un OS dédié au contexte rural, où les projets relèvent d'une action « Smart village ».
- En termes d'organisation : dans le cadre du rapprochement des deux anciennes régions, il n'y aura plus qu'un seul service FEDER/FSE et les directions opérationnelles n'auront plus qu'un seul interlocuteur. Il y aura en revanche toujours deux chargés de missions positionnés sur les projets numériques. On peut imaginer que ces deux chargés de mission pourront avoir une répartition thématisée des dossiers sur le numérique, mais qui n'est pas encore actée à ce stade.
- Une réflexion de territorialisation des politiques régionales est engagée à l'échelle globale de la Région, mais qui pour le moment n'impacte pas le fonctionnement des fonds européens qui reposera encore en 2021-2027 sur une logique centralisée à la Direction Europe.

EDATER

Siège social :

265, avenue des États du Languedoc

Tour Polygone, 34000 Montpellier

Mail contact@edater.fr

www.edater.fr